


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

ŒUVRES
DE
M. L'ABBÉ RAYNAL.

TOME SECOND,

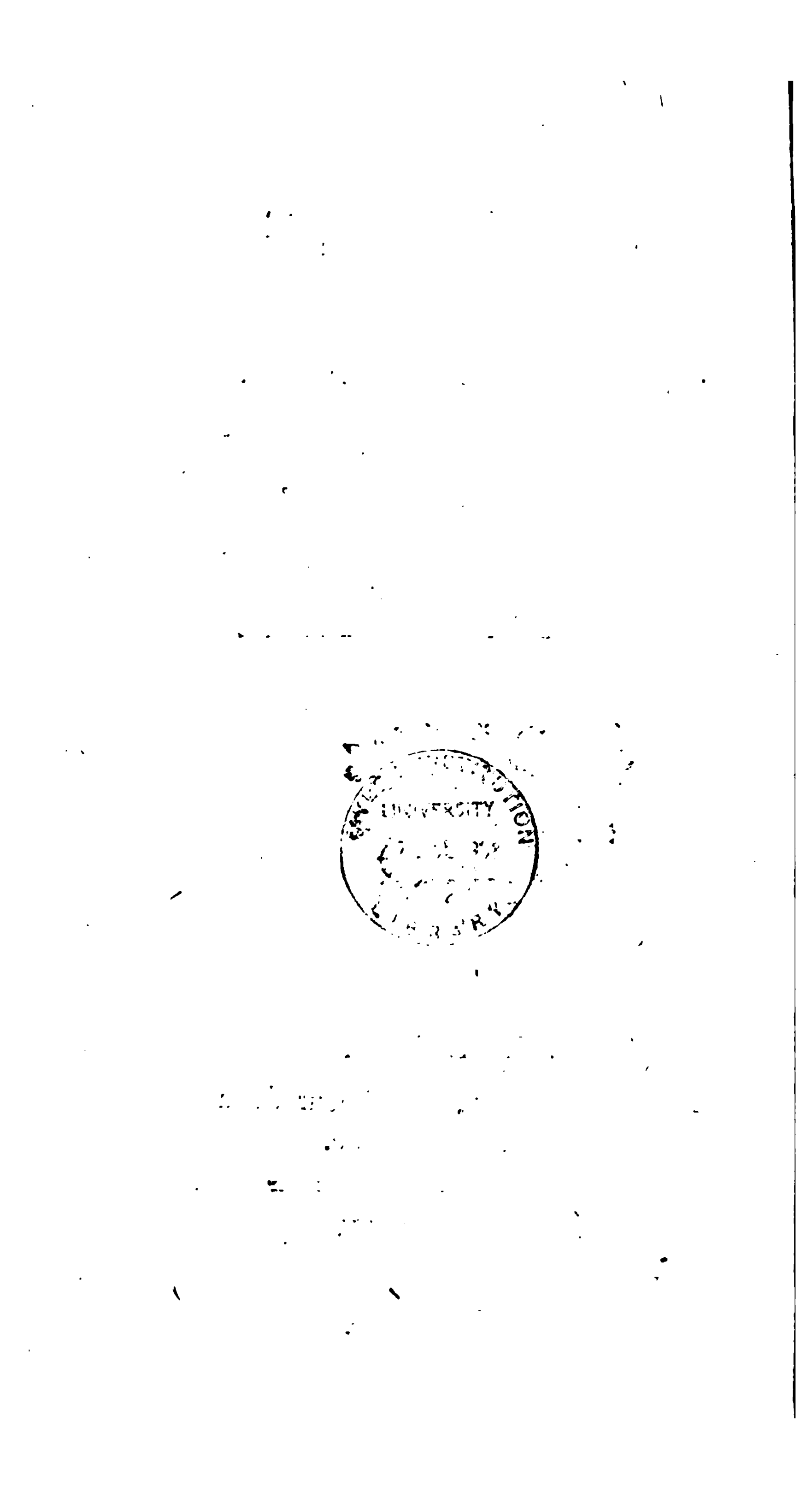
Contenant L'HISTOIRE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE.



A GENEVE,

Chez J. L. PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

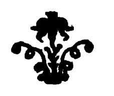
M. DCC. LXXXIV.


UNIVERSITY



TABLE

Des Titres contenus en ce Volume.





INTRODUCTION

A L'HISTOIRE *DU PARLEMENT* D'ANGLETERRE.

L'ANGLETERRE, ſi célebre aujourd'hui, eſt la derniere contrée de l'Europe qui ait commencé à devenir célebre. Elle fut connue d'abord ſous le nom d'Albion, & dans la ſuite ſous celui de Bretagne. La conjecture n'a rien oſé haſarder ſur le premier; elle s'eſt inutilement épuiſée ſur l'autre. On ignore également l'origine de ſes fondateurs & de ſes premiers conquérans. L'hiſtoire ne nous a conſervé des uns que leur nom, & des autres que fort peu d'uſages.

On ſait ſeulement que les Bretons formoient un peuple nombreux & actif. La liberté qui depuis a changé d'objet dans cette iſle, conſiſtoit alors à vivre ſans police, &

presque sans lien. La chasse faisoit les délices de cette nation, comme de toutes les sociétés dont la politique n'a pas adouci les mœurs. Le commerce avec l'étranger attiroit sur les côtes tout ce qui se sentoit le plus d'industrie, ou qui avoit le plus d'ambition : on y voyoit plus d'humanité que dans l'intérieur des terres, parce qu'on traitoit avec les Gaulois que les colonies romaines avoient déjà civilisés. Il est certain que ces peuples formoient diverses tribus gouvernées par des chefs différens ; mais on ignore si l'honneur du commandement étoit l'apanage de la naissance ou la récompense de la vertu. Lorsqu'un danger pressant menaçoit l'isle entiere, on choisissoit dans une assemblée générale celui qui devoit conduire les forces réunies de la confédération : les femmes étoient admises à ces fonctions pénibles & brillantes, lorsque la supériorité des talens leur donnoit des droits. Les armes ordinaires étoient de petits boucliers & de larges épées ; ce qui annonçoit un peuple ambitieux & intrépide, plus fait pour la guerre offensive que pour la défensive. Des prêtres, connus sous le nom de druides, avoient asservi cette nation aveugle & superstitieuse : des austérités réelles ou apparentes, un ton d'oracle, quelques dogmes mystérieux, les avoient rendus arbi-

tres ſouverains & indépendans des affaires publiques & particulieres. Un uſage également inconnu dans les contrées polies & dans les barbares, acheve de peindre cette nation.

Les Bretons, comme les autres hommes, épouſoient des femmes; mais en ſe les attachant, ils ne les raviſſoient pas à la multitude. Ils regardoient comme un larcin dangereux cet eſprit de propriété qui s'eſt trouvé du goût de tant d'autres peuples. Quelques dames Romaines reprochoient à une illuſtre Bretonne cette coutume comme également injurieuſe aux deux ſexes: *Nous faiſons ouvertement avec les honnêtes gens qui ſont parmi nous, ce que vous faites en ſecret avec les derniers des hommes*, répondit-elle.

Quoi qu'il en ſoit, les Bretons qui n'avoient pu acquérir de la réputation par leurs exploits, en acquirent par leur défaite. Le bruit que fit leur empire en tombant, fixa plus les yeux ſur eux, que les talens qui l'avoient fondé: pour leur malheur & pour leur honneur, leurs intérêts commencerent à être mêlés avec ceux du peuple vainqueur du monde.

Les habitans de la Grande-Bretagne & ceux des Gaules n'ont pas été toujours irréconciliables. Le ſecours que les premiers

envoyoient aux ſeconds contre les Romains; détermina le premier capitaine & le plus grand écrivain de l'ancienne Rome à paſſer dans leur iſle. L'entrepriſe de Céſar augmenta plutôt la gloire de ſa patrie, qu'elle n'en étendit l'empire. A proprement parler, les Bretons furent alors reconnus plutôt que ſoumis. L'honneur de les ſubjuguer devoit illuſtrer plus d'un capitaine, & la poſſeſſion de ce bel état fut la derniere conquête de la république.

Son joug, quoique dur, ne fut pas briſé par les Bretons, il tomba comme de lui-même. Ce que leur courage ou leur déſeſpoir n'avoit pu, le haſard ſeul le fit après quatre ſiecles. Rome qui avoit rempli ſi long-tems l'univers d'effroi, ſe vit réduite à trembler pour elle-même. La néceſſité de repouſſer les Barbares qui la menaçoient, la détermina à abandonner les plus éloignées de ſes provinces; & la Grande-Bretagne ne devint libre, que quand il ne convint plus aux Romains de la gouverner.

Les Bretons par leur conduite juſtifierent le mépris du peuple qui les dédaignoit. Ils parurent plus embarraſſés de leur liberté, qu'ils ne l'avoient été de leur eſclavage. Les vices d'un vainqueur corrompu avoient paſſé dans leurs mœurs; ſes vertus n'avoient pas

ſeulement effleuré leur ame. On avoit tout hérité des Romains, excepté leur valeur, leur fermeté, leur grandeur d'ame.

Cette humiliante diſpoſition ne fut pas long-tems ignorée dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, qu'on nomme aujourd'hui Ecoſſe. Les Pictes & les Caledoniens qui habitoient ces affreux climats, ſaiſirent cette occaſion pour ſe procurer un ſéjour plus agréable que leurs montagnes. Des peuples féroces, que l'aigle romaine avoit quelquefois battus, mais jamais domptés, trouverent peu de réſiſtance dans ſes eſclaves. Les provinces méridionales furent la proie, & ſeroient ſans doute devenues l'héritage de ces barbares, ſi elles n'avoient eu de défenſeurs que leurs habitans.

Les Bretons vouloient conſerver leur pays, réparer leurs pertes & ſe venger. Ils crurent avoir aſſez fait, en formant un ſi beau projet; la gloire de l'exécution fut confiée à des mains plus vaillantes, plus habiles & plus heureuſes. Deux peuples connus ſous le nom d'Anglo-Saxons & liés inſéparablement d'intérêts, s'étoient rendus célebres dans l'Allemagne par leurs victoires, & dans la Bretagne par leurs deſcentes. Les Bretons implorerent lâchement une valeur qu'ils avoient ſouvent redoutée; & les Saxons écouterent

avec plaisir des supplications qui favorisoient le projet d'établissement qu'ils avoient formé. Hengist, à qui il n'a manqué qu'un autre théatre ou un autre siecle pour avoir la réputation des plus grands héros, fut mis à la tête du secours Saxon. Il remplit heureusement le double objet de sa commission: les ennemis furent défaits par sa valeur, & les alliés séduits par son adresse. Avec ce courage impétueux, auquel rien ne résistoit, il avoit un air de franchise qui prévenoit toute défiance. En forgeant des fers aux Bretons, il leur persuada que le soin de leur gloire & de leur salut partageoit ses veilles. A force de soins, de caresses, de ménagemens, il les mena insensiblement à son but; ils appellerent de nouveaux Saxons dans leur isle.

Rien ne prouve mieux que cette conduite l'ascendant des grands génies sur les esprits foibles, de la politique sur la simplicité, des lumieres sur l'ignorance. Les Bretons aveuglés par un homme adroit, ne se douterent pas seulement qu'il pût leur tendre un piege : éblouis des avantages du parti qu'on leur proposoit, ils n'en virent pas les inconvéniens. Ils ne soupçonnerent jamais que leurs protecteurs alloient devenir leurs tyrans, & il fallut que l'événement les

désabusât. En effet, les Saxons fortifiés mirent leur secours à un trop haut prix : les Bretons indignés avilirent trop ces services. Des prétentions si opposées aigrirent les deux nations, & furent l'origine d'une guerre longue & sanglante, dont les événemens ne paroissoient pas douteux.

Les Saxons étoient braves, aguerris, conduits par de grands capitaines : les Bretons manquoient de chefs, de valeur, d'expérience. Les premiers voyoient régner parmi eux cette union parfaite qui assure les plus grands succès : les seconds, toujours en proie à leurs divisions domestiques, tournoient les uns contre les autres le peu qui leur restoit de forces. Les uns recevoient continuellement des renforts, qui faisoient plus que réparer leurs pertes ; les autres voyoient tous les jours s'exiler bien des citoyens, dont l'éloignement affoiblissoit la patrie ; les étrangers n'imaginoient de ressource que dans la victoire, & ils la fixerent ; les naturels du pays en virent malheureusement dans la soumission, & ils se soumirent.

Il est humiliant pour les conquérans qu'ils aient accéléré cet événement par des trahisons. Les deux peuples qui étoient en guerre ayant convenu d'une suspension d'armes, trois cents des principaux de chaque parti

s'assemblerent dans une vaste plaine pour chercher des moyens d'accommodement. Les intérêts opposés étoient discutés avec force & avec chaleur, lorsque les Anglo-Saxons jetterent dans la conférence, de ces discours insultans qui ne manquent jamais d'aigrir ceux auxquels ils sont adressés. Les Bretons ayant laissé éclater le ressentiment qu'ils avoient d'une telle injure, se virent tous accablés par des ennemis perfides qui avoient prévu ce mécontentement & qui s'y étoient préparés. Une partie de la nation découragée par la perte de ses chefs, alla au-devant du joug; le reste prit la résolution de périr ou de conserver sa liberté.

Ambrosius & Arthur qui régnerent successivement sur ces généreux Bretons, les affermirent dans ces sentimens. Ces deux grands princes joignoient le talent de gouverner à celui de combattre; la ruse, à la force; une douceur qui leur gagnoit le cœur de leurs sujets, à une audace qui les faisoit craindre de leurs ennemis: ils arrêterent les progrès des conquérans, & les battirent même plus d'une fois. Malheureusement ils ne laisserent point de successeurs. La mort du dernier, dont les Romains ont obscurci la gloire en voulant l'augmenter, fut suivie d'une espece d'anarchie: ses premiers sujets parta-

gerent ſes états, & jouirent en tyrans de l'autorité qu'ils avoient uſurpée.

Conſtantin, flétri par les débauches de ſa jeuneſſe, couloit ſes derniers ans dans l'inaction & dans le mépris. Aurelius Cōnanus qui s'étoit baigné dans le ſang de ſes proches, paroiſſoit toujours altéré de celui des étrangers. Vortiper mépriſoit ouvertement la religion, & perſécutoit avec fureur ſes pontifes. Cuniglas comptoit ſes jours par ſes crimes, & avoit introduit l'opprobre ou le deuil dans preſque toutes les maiſons. Maglon s'approprioit les richeſſes qu'on laiſſoit voir, & imaginoit des tortures pour découvrir les tréſors qu'on ne montroit point.

La décadence d'un état gouverné par de tels monſtres eſt toujours infaillible. La révolution qui finit la domination des Bretons fut auſſi ſubite & auſſi entiere qu'elle pouvoit l'être. Sept royaumes Anglo-Saxons ſe formerent des ruines du pays conquis. La Bretagne perdit tout, juſqu'à ſon nom, qui fut changé en celui d'Angleterre. L'ambition avoit projetté cette conquête ; l'adreſſe la prépara, la valeur l'entama, la perfidie la continua, la cruauté la finit, les précautions l'aſſurerent. Comme c'eſt au gouvernement qui s'établit alors dans leur iſle, que les Anglois rapportent l'origine de leur parle-

ment, il faut tâcher d'éclaircir ce qui n'a pas encore été aſſez démêlé dans l'hiſtoire.

Les Romains qui avoient ſubjugué le monde par leur valeur, en perdirent l'empire par leurs vices. Des maximes héroïques en avoient fait un peuple de conquérans, des maximes tyranniques les dégraderent. Lorſque l'univers ſoumis ne fournit plus d'exercice à leur valeur, ils tournerent leurs armes contre la patrie. Rome dans ſes généraux ne trouva plus que des ennemis. Les citoyens oubliant la dignité de leur caractere, ſe vendirent aux ambitieux qui voulurent les acheter; & des hommes qui, juſqu'alors avoient regardé comme indifférent de vivre, s'ils ne vivoient pas pour régner, préférerent de ſang froid l'eſclavage aux charmes de la liberté. Agité par ces violentes ſecouſſes, l'empire ne pouvoit durer : mais on ne ſoupçonnoit pas que ſes deſtructeurs ſeroient des peuples obſcurs, inconnus juſqu'alors ſur la ſcene du monde.

Les Barbares qui habitoient le Nord, ſe répandirent comme un torrent ſur le Rhin, & enſuite dans d'autres contrées. La témérité qui a preſque toujours détruit les empires, les a preſque toujours fondés. Si ces nouveaux conquérans n'euſſent été que braves, on n'auroit pas déſeſpéré de leur réſiſter;

ils furent téméraires & jetterent par-là un éclat qui les fit croire invincibles. Fixés par la terreur ou par la victoire dans les plus belles provinces de l'Europe, ces brigands y porterent leurs mœurs. Sans principes de société & de police, ils ne connoissoient de droit que celui du plus fort. Leur chef n'étoit proprement que le général de leurs armées, & leur gouvernement qu'un pouvoir militaire, qu'il n'est pas aisé de bien définir. Ils n'eurent jamais de loix, ou elles étoient impunément violées, parce que personne n'avoit assez d'autorité pour les maintenir. Les fautes du soldat étoient quelquefois punies; celles du citoyen étoient assurées de l'impunité.

Il s'est trouvé des vainqueurs assez modérés pour se soumettre aux usages des peuples qu'ils avoient soumis, lorsqu'ils les croyoient plus favorables à l'utilité publique. Les Anglo-Saxons suivirent d'autres principes. Au titre de conquérans, ils furent jaloux de joindre celui de législateurs. A un sceptre de fer, ils ajouterent un gouvernement vicieux : à peu de chose près, ils porterent dans leurs conquêtes les coutumes reçues dans leur ancienne patrie.

Leurs chefs qui n'avoient en Allemagne que le titre de général, prirent celui de roi.

La plus commune opinion & la mieux fondée, est que ce changement de nom n'influa point dans le gouvernement. Des écrivains courtisans & flatteurs ont prétendu que le droit de conquête donnoit à ces premiers rois une autorité sans bornes ; cela ne pouvoit être vrai tout au plus qu'à l'égard des Bretons, dont il ne resta dans le pays qu'un très-petit nombre : il est contre toute vraisemblance que les Anglo-Saxons, en devenant conquérans, aient perdu leurs droits & leur liberté.

En recueillant avec soin tout ce qui se trouve dispersé dans les monumens anciens, on trouve que le souverain conféroit les charges civiles & militaires, & qu'il en dépouilloit à son gré les magistrats & les généraux. Il pouvoit remettre les punitions que les loix ont décernées contre le crime ; mais ce pardon n'empêchoit pas que la partie offensée ne pût demander une satisfaction civile pour le dommage qu'elle avoit reçu. On ne contestoit pas au prince le droit de faire battre monnoie & de le conférer à qui il vouloit ; il n'étoit pas également le maître de changer les especes & de les altérer. On doute s'il dépendoit de lui de faire la guerre ; mais il paroît bien prouvé qu'il ne pouvoit pas seul lever des taxes pour en soutenir les frais.

Ce qui manquoit de puiſſance aux rois pour gouverner l'état, ſe trouvoit dans le *Wittena-Gemot*, ou aſſemblée des ſages, qui repréſentoit toute la nation. Il eſt certain que chacun des ſept royaumes que fonderent les Anglo-Saxons, avoit un Wittena-Gemot particulier; celui des ſept royaumes enſemble, comme ne faiſant qu'un ſeul corps & un ſeul état n'eſt pas auſſi bien prouvé. Cette forme de gouvernement étoit la ſeule connue en Europe depuis que les Barbares s'en étoient rendus les maîtres ; je ne vois pas ce que ceux qui nient l'exiſtence des Wittena-Gemots pourroient répondre de ſpécieux ou de ſolide à la preuve empruntée d'un uſage ſi général.

Il eſt démontré que la grande nobleſſe, ceux qu'on appella depuis comtes & barons, aſſiſtoient au Wittena-Gemot. La difficulté conſiſte à ſavoir ſi les députés du peuple y étoient admis, ou s'ils en étoient exclus. Les membres des communes n'ont rien négligé pour prouver que le droit dont ils jouiſſent de ſe mêler du gouvernement, étoit auſſi ancien que la monarchie : ils paroiſſent perſuadés qu'il ſeroit dangereux de reconnoître qu'ils le doivent à la conceſſion de leurs ſouverains, de peur que la même puiſſance qu'on ſuppoſeroit l'avoir accordé, ne pensât

à le révoquer quand elle en trouveroit une occasion favorable. Cependant leurs efforts n'ont pas été aussi heureux qu'ils l'auroient souhaité. Comme ils n'ont étayé jusqu'ici leurs prétentions que de témoignages fort équivoques, de quelques expressions obscures, de conjectures la plupart frivoles, ils n'ont réussi tout au plus qu'à rendre la chose problématique.

A supposer ce droit des communes, le gouvernement des Anglo-Saxons ne fut ni monarchique, ni aristocratique, ni démocratique; c'étoit un composé bizarre de tous les trois. Le roi, les grands, le peuple partagerent l'autorité. Des vues opposées empêcherent toujours les trois puissances de se réunir. L'intérêt personnel étoit l'ame de tous les conseils, de toutes les résolutions, de toutes les entreprises. Un gouvernement bon par sa nature étaye la foiblesse du souverain, & celui-là en abusoit; éteint les guerres civiles, & celui-là les allumoit; unit les différentes parties d'un état, & celui-là les divisoit. Les Anglo-Saxons se tromperent, en imaginant que leur politique seroit plus parfaite, à mesure qu'elle seroit plus partagée. L'expérience de tous les tems leur auroit dû apprendre que cette politique, au lieu des avantages des trois gouvernemens, n'en

rassemble que les inconvéniens. Un tel équilibre détruisit nécessairement toute subordination, & dérangea toute harmonie.

Peut-être n'étoit-il pas possible d'établir alors une monarchie pure; les conquérans ni les vaincus n'avoient pas apparemment la douceur des mœurs qu'exige ce genre de domination. Mais si leurs chefs avoient été plus éclairés, ils auroient senti qu'il falloit nécessairement qu'une des trois puissances dominât, & que les deux autres devoient être destinées à tempérer son autorité.

Ce systême, ou si l'on veut cette confusion de politique, dura fort long-tems, malgré les dissensions funestes qui partagerent les Anglo-Saxons. Ils se virent à peine possesseurs paisibles de leurs conquêtes, qu'ils tournerent leurs armes les uns contre les autres. Les chefs des différentes dominations qu'on avoit établies, formoient des prétentions opposées qui entraînerent une guerre ouverte. Des mariages, des successions; la crainte, la jalousie, l'orgueil, le mépris; tout ce qui entretient l'ambition ou qui la fait naître étoit un sujet de division entr'eux. Durant plus de deux siecles, toutes les parties de l'Angleterre furent teintes du sang de ses nouveaux habitans. Les peuples, instrument à la fois & victime des haines & de l'in-

quiétude de leurs ſouverains, ne ſe connoiſſoient que pour ſe détruire. Les intervalles d'un combat à l'autre étoient employés à former ou à rompre des ligues : & comme on ne connoiſſoit pas encore ces grands principes de politique, qui ont fait depuis la deſtinée des empires, on s'allioit tantôt avec le plus foible pour le ſoutenir, & tantôt avec le plus fort pour n'en être pas accablé. Après pluſieurs révolutions, la plupart ſanglantes, les ſept branches de l'*Heptarchie*, furent réduites à un ſeul royaume; & ce fut Ecbert, qui avoit appris de Charlemagne l'art de vaincre & de régner, qui vint à bout de ce grand deſſein.

Le ſort de l'Angleterre paroiſſoit fixé par la réunion de tous ſes membres en un même corps politique. A couvert par ſa conſtitution préſente des guerres intérieures, elle paroiſſoit en état d'accabler les étrangers qui oſeroient troubler ſon repos. Ce fut pourtant dans cet inſtant brillant qu'elle ſe vit attaquée. Les Danois qui rempliſſoient alors l'Europe du bruit de leurs exploits & de l'horreur de leurs brigandages, y porterent le fer & le feu. Ces nouveaux ennemis s'attacherent avec tant d'opiniâtreté pendant environ deux ſiecles à ruiner cette iſle, qu'il paroît également étonnant, & que leur pays ait

ait pu fournir assez de soldats pour une guerre si longue, si sanglante, & que l'Angleterre ait pu résister à tant d'assauts redoublés. Lorsque la valeur est égale dans les deux camps, c'est la nécessité de vaincre qui décide de la victoire ; cet avantage ou ce malheur se trouva du côté des Danois : ils avoient quatre ennemis à craindre, la faim, la mer, l'infamie, l'Anglois ; ce dernier leur parut le moins redoutable : ils en triompherent ; mais leur regne fut court, & ils devinrent bientôt les sujets de ceux dont ils s'étoient vus les maîtres.

Durant tous ces troubles, les Anglois virent le gouvernement de leurs voisins se perfectionner, sans changer de principes ni de conduite. Occupés de leurs démêlés particuliers, & resserrés dans leur isle, ils n'eurent ni le tems d'oublier leurs loix, ni la sagesse d'adopter les idées des autres peuples. Les révolutions fréquentes qui agiterent l'état, & qui firent passer le sceptre de leurs mains dans celles des princes Danois, & repasser dans les leurs, furent inutiles ; l'empire des mêmes loix fut inébranlable. Incapables de plier sous l'insinuation ou sous la force, ces insulaires s'opiniâtrerent à retenir leur police. La douceur des mœurs & la science du gouvernement fit moins de

progrès parmi eux, que chez toutes les autres nations.

La décadence, la chûte même d'un tel empire étoit infaillible. Edouard le Confesseur, prince plus simple que politique, plus foible que généreux, plus indolent qu'appliqué, que la légende a placé au nombre des plus grands saints, & l'histoire parmi les monarques les plus médiocres, en montant sur le trône de ses peres, prépara la révolution. Comme la nature ne lui avoit rien donné de ce qui fait les héros, les revers qui avoient éprouvé sa jeunesse, ne l'avoient pas rendu grand; mais ils lui avoient inspiré celle de toutes les vertus, qui est peut-être la plus rare sur le trône, la reconnoissance. Forcé par l'usurpation des Danois à chercher un asyle hors de sa patrie, il trouva auprès de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, un accueil brillant, qui devoit toucher un bon cœur, mais qui charma trop une ame commune, & qui auroit peut-être humilié un cœur généreux. Les Anglois, lassés d'un joug étranger, ou seulement par inconstance, redemanderent le sang de leurs rois. Le comte Godwin qui gouvernoit l'état, & qui vouloit continuer à le gouverner, fit préférer Edouard, dont le caractere assuroit ses vues. Le nouveau monarque trompa la con-

fiance de son ambitieux ministre. Soit goût, soit reconnoissance, soit habitude, ce prince remplit sa cour de Normands, & leur donna toute sa confiance. L'avidité de ces étrangers aigrit le peuple, & leur élévation inspira de la jalousie aux grands. Le comte Godwin & son fils Harald saisirent cet instant de fermentation pour recouvrer l'autorité qu'ils avoient perdue : ils pouvoient à leur gré dissiper ou faire crever l'orage ; mais ils n'étoient pas assez citoyens pour sacrifier au bien public l'intérêt de leur grandeur & celui de leur vengeance. La haine violente qu'ils avoient pour les Normands, & le zele qu'ils affectoient pour la patrie, leur procura la confiance de la nation : ils s'en servirent pour brouiller les sujets avec le souverain, & pour mettre toute l'Angleterre en armes. Edouard pouvoit réduire les mécontens par la force ; il aima mieux les regagner par des traités. Godwin fut en quelque maniere l'arbitre de la réconciliation, & l'entiere administration des affaires lui fut rendue. Par cette foiblesse, le roi laissa avilir le sceptre ; mais il prit des arrangemens pour le faire passer en des mains assez habiles pour lui rendre tout son éclat.

PREMIERE ÉPOQUE.

Guillaume I, surnommé le Bâtard, & ensuite le Conquérant, établit le despotisme en Angleterre, 1066.

LA mort d'Edouard laissa le trône en proie à l'ambition de trois rivaux, qui avoient tous des avantages pour y monter. Edgard y étoit appellé par sa naissance ; Harald, par un parti nombreux ; Guillaume, par le testament du feu roi. Le premier descendoit des monarques du pays ; le second étoit fils d'un ministre absolu qui avoit préparé son élévation ; le troisieme régnoit en Normandie avec beaucoup de réputation & de dignité. Edgard fut aisément écarté : le sang royal qui couloit dans ses veines ne pouvoit pas balancer les forces de ses concurrens. Ils méritoient tous deux de porter le sceptre. Harald étoit l'homme d'Angleterre le plus craint, le plus puissant, le plus estimé, & pourtant le plus aimé. Il avoit de la probité, mais de cette probité que peut avoir un particulier qui aspire au trône. Les éloges, les caresses, les bienfaits ne lui coûtoient

rien, quand ils pouvoient servir à son élévation ; il avoit si bien donné le change à ses créatures, qu'on le croyoit généreux, au lieu qu'il n'étoit qu'ambitieux. Guillaume étoit né grand, il s'étoit rendu habile, & il avoit éprouvé assez souvent les faveurs de la fortune, pour pouvoir les espérer encore. La tache de sa naissance exposa sa jeunesse aux trahisons de ses concurrens, aux armes de ses ennemis, à la révolte de ses sujets ; mais son courage & ses talens s'en développerent plutôt, & brillerent ensuite avec plus d'éclat. Forcé par les circonstances à exercer continuellement son courage, ses forces, sa politique, il eut l'avantage de les augmenter ; l'âge ne les affoiblit point ; &, ce que l'histoire a rarement occasion d'observer, Guillaume n'étoit pas loin de la vieillesse, lorsqu'il commença à jouer le rôle de conquérant.

Harald portoit déjà la couronne : cette possession lui donnoit un air de prince légitime, & jettoit les odieuses apparences d'usurpateur sur quiconque oseroit la lui disputer. Guillaume ne fut pas détourné de son entreprise par cet obstacle. Une flotte de neuf cents voiles le porta sur les côtes d'Angleterre ; cinquante mille hommes qu'il avoit lui-même formés aux combats, le suivirent.

Ayant fait un faux pas en sortant de son navire, & étant tombé sur ses deux mains, il vit la superstition alarmée de ce présage; sa présence d'esprit profita de cet augure; il s'écria, avec une gaieté qui en inspira aux plus timides : *Je prends possession de l'Angleterre, elle est à moi, je la saisis des deux mains.* Après avoir brûlé ses vaisseaux, afin de ne laisser aux soldats de ressource que leur courage, Guillaume alla chercher l'ennemi pour profiter de la premiere ardeur des armées qu'on mene aux conquêtes. Harald auroit mieux justifié l'estime dont sa nation l'avoit honoré en l'élevant sur le trône, s'il eût évité un combat que son rival vouloit engager; heureusement pour les Normands, le monarque Anglois consulta plus sa valeur que sa prudence : il pouvoit vaincre sans tirer l'épée, il perdit la couronne, la gloire & la vie en combattant vaillamment.

Les débris de l'armée angloise se réfugierent avec précipitation dans les murs de Londres. On y délibéra avec cette confusion qui suit les revers extraordinaires. Les grands qui croyoient déjà voir revêtus de leurs titres & de leurs terres les Normands qui avoient suivi le conquérant, opinoient à se défendre : pour le faire avec succès, ils proposoient de placer sur le trône le prince

Edgard, dont la modération leur plaifoit bien plus que l'ambition inquiete & orgueilleufe de Guillaume. Les bourgeois montroient une horreur égale pour les troupes & pour la domination du vainqueur. Comme ils ne trouvoient pas moins de rifque à réfifter qu'à fe rendre, il ne leur étoit pas poffible de fe décider. Les évêques qui craignoient moins une révolution que les hafards d'une longue guerre, fe déclaroient pour le parti le plus heureux : raffurés fur leur fortune par le caractere religieux ou politique du prince, & fur leur confcience par la protection que le faint fiege accordoit à cette entreprife, ils favorifoient ouvertement l'ufurpation.

Une autorité auffi refpectée dans ces fiecles barbares, & l'approche des conquérans fixerent les irréfolutions de la multitude. Les feigneurs, les magiftrats, les prélats affemblés conjurerent unanimement Guillaume de régner fur eux. Ce prince feignant d'oublier tous les droits qu'il avoit fait valoir avant fa conquête, parut balancer s'il accepteroit le trône. Il ne tint pas à lui qu'on ne crût qu'il fe faifoit violence en mettant fur fa tête une couronne, pour laquelle il avoit couru tant de rifques & verfé tant de fang. Le torrent des hiftoriens a écrit que ce conquérant avoit fait ferment de porter le fceptre

aux mêmes conditions que les rois Saxons, & de maintenir les loix établies. Le caractere de Guillaume appuie cette opinion. Il étoit trop habile pour faire sitôt entendre à ses nouveaux sujets, qu'il vouloit établir un gouvernement despotique.

Les jours les plus fortunés de ces regnes fameux, que l'histoire a toujours proposés pour modeles, n'égalent pas l'idée parfaite qu'on nous a laissée des premiers tems de l'administration de Guillaume. L'Angleterre, toujours ou presque toujours placée sous une constellation malheureuse, paroissoit éclairée par un astre plus favorable ; & la tranquillité de cet état continuellement agité, parut établie sur des fondemens à jamais durables. L'exemple du chef décida de la conduite des membres. Chaque Normand, il est vrai, se regardoit comme le vainqueur de l'Angleterre ; mais cette prétention orgueilleuse fut sans hauteur & ne produisit que l'honnêteté. Les troupes victorieuses traiterent les peuples vaincus avec une douceur qui, à la honte de l'humanité, a été toujours assez rare, mais qui étoit inconnue dans ces siecles barbares. Des édits précis & bien entendus acheverent d'assurer le bonheur des Anglois & de fixer les Normands dans l'ordre. Les ordonnances qui dans la plupart des

états ne servent qu'à l'ostentation, furent chez le nouveau roi les appuis solides & légitimes d'une police & d'une équité parfaites. L'heureux essai d'un gouvernement si sage & si modéré, étouffa jusqu'aux alarmes qu'un peuple soumis a toujours pour sa liberté. Dans l'espace de peu de mois, les Anglois s'accoutumerent à regarder leurs dernieres révolutions comme une faveur signalée du ciel, qui les avoit conduits au bonheur par une voie singuliere qui le devoit naturellement détruire.

Quand on connoit l'humeur de Guillaume & le caractere des Anglois, on n'est pas étonné que cette confiance réciproque, qui faisoit la tranquillité commune, ait cessé; on ne comprend point comment elle avoit pu s'établir. Guillaume étoit naturellement défiant, & ses soupçons lui inspiroient des précautions injurieuses & excessives, pour empêcher les révolutions : les Anglois toujours en garde contre leurs meilleurs rois, ne devoient pas compter beaucoup sur la parole d'un prince ambitieux, qui venoit de les subjuguer. L'un étoit né sévere, & il étoit d'ailleurs excité à la rigueur par les Normands, à qui il étoit bien plus avantageux de voir dompter les Anglois par la force, que de les voir gagner par la douceur;

les autres confondoient assez souvent la dureté avec la fermeté, l'orgueil avec le courage, l'insolence avec la liberté. D'un côté, on avoit contracté des dettes immenses pour fournir aux frais de l'armement qui avoit conquis l'isle; & on prétendoit bien les payer & contenter son avarice aux dépens des vaincus; de l'autre, on se croyoit assez malheureux d'être subjugué, sans se croire encore obligé de prodiguer ses trésors à des nations haïes & éloignées. Guillaume étoit extrêmement prévenu pour les compagnons de ses victoires, & cette prévention lui inspiroit de l'indulgence pour leurs désordres: les Anglois ne pouvoient manquer d'être aigris contre des étrangers qui avoient montré plus de conduite & de valeur qu'eux.

Ces différentes dispositions allumerent un incendie qui mit plusieurs fois le royaume en combustion. La nation ne regarda plus la modération du roi conquérant que comme un artifice imaginé pour endormir ou pour séduire la multitude. De légers mouvemens excités sourdement pour entretenir dans le peuple un esprit de sédition, furent le prélude funeste d'une révolution plus générale & mieux appuyée. Les factions se multiplierent; elles furent successivement fomentées par le prince Edgard, par les Danois,

par les Ecoffois, une fois même par les Normands. Guillaume parut tout entier dans ces occafions. Sa pénétration lui faifoit quelquefois prévoir les orages qui fe formoient. L'étendue de fon génie lui préfentoit fouvent les moyens de les diffiper; la fermeté de fon courage les lui faifoit toujours furmonter. Chaque révolte ajoutoit à l'éclat de fa gloire & à la pefanteur du joug des Anglois.

Cependant l'efprit du monarque fe remplit de foupçons contre fes fujets. Il fe fit une habitude de les regarder comme des ennemis d'autant plus acharnés qu'ils avoient plus de tort de l'être. Il fentit que ces infulaires n'étoient pas faits pour être gouvernés par les voies ordinaires de la prudence, & qu'il étoit plus difficile de les contenir que de les foumettre. Il alla jufqu'à fe perfuader qu'il avoit mal jugé du caractere des peuples qu'il avoit domptés. Son principe fut que les Anglois devoient être conduits avec fermeté; & fon caractere ne le portant que trop à la févérité, il regarda comme une erreur la conduite qu'il avoit tenue dans le commencement de fon regne. Guillaume ne gouverna plus dès-lors avec le fceptre, mais avec l'épée. Le droit de conquête fut pouffé jufqu'où il pouvoit aller. Il anéantit les privileges des Anglois, il s'appropria leurs biens, il leur

donna d'autres loix. Le pouvoir arbitraire fut établi dans toute son étendue ; & des peuples qui avoient voulu secouer l'autorité des loix, se virent forcés à gémir sous l'empire du despotisme.

Lanfranc, archevêque de Cantorberi, qui, quoique Italien, avoit plus de raison que d'esprit, une politique plus sûre que raffinée, plus de talent pour réunir les hommes que pour les brouiller, suspendit quelque tems ces malheurs. Il représenta au conquérant qu'il devoit faire le bonheur de ses sujets, qui ne le trouveroient jamais que dans le gouvernement qu'ils avoient reçu de leurs peres ; que les Anglois s'opposoient aux nouveautés qu'il vouloit introduire avec une modération réfléchie, plus à craindre que l'emportement ; que les loix qu'on se proposoit d'abroger étoient l'ouvrage des premiers hommes de la nation, & avoient mérité l'approbation des assemblées les plus respectables ; que l'autorité établie dans l'isle avoit fait dans tous les tems de bons citoyens ; qu'il avoit juré deux fois solemnellement lui-même de ne point faire de changement considérable dans l'état, & que manquer à sa parole, ce seroit inviter ses sujets ou ses voisins à trahir leurs engagemens.

Ces discours de la part d'un homme dont

Guillaume eſtimoit les lumieres, honoroit la vertu, aimoit le caractere, firent leur effet ſur un eſprit qui ſaiſiſſoit ordinairement le vrai, & ſur un cœur quelquefois ſenſible à l'amour de la juſtice. Son ambition qui avoit été toujours aſſez vive, & ſa colere, qui fut rallumée par de nouveaux ſujets de mécontentement, effacerent ces impreſſions, & les entrepriſes ſur les biens & ſur la liberté des Anglois ſe multiplierent.

Les peuples qui avoient ſuivi le parti de Harald furent dépouillés, quoiqu'ils euſſent pris les armes pour un prince qui étoit actuellement ſur le trône, & qu'ils euſſent obtenu depuis leur défaite la confirmation de leurs privileges : le conquérant trouvoit deux avantages conſidérables dans ces confiſcations; il récompenſoit les étrangers qui l'avoient ſuivi, & il rempliſſoit les provinces de guerriers auſſi intéreſſés que lui-même à maintenir ſon autorité. La haine qui diviſoit les Anglois & les Normands n'avoit point de bornes, & entraînoit ſouvent les plus grands malheurs. Guillaume, par une partialité criante, publia un édit qui portoit que, lorſqu'un Normand auroit été tué ou volé, les lieux voiſins du théatre où la ſcene ſe feroit paſſée, deviendroient reſponſables du crime, & paieroient une groſſe amende. Les grands

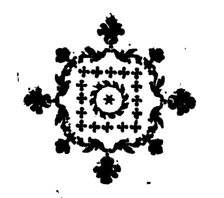
ſe ſervoient de l'aſcendant qu'ils avoient ſur l'eſprit des peuples pour décrier un gouvernement qui leur étoit odieux ; moins parce qu'il étoit injuſte, que parce qu'ils n'y avoient point de part : ils eurent le double chagrin de ſe voir priver des fiefs qu'ils tenoient de la couronne, & de les voir paſſer dans les mains de leurs ennemis. Les rois Saxons avoient donné au clergé des terres immenſes qu'ils avoient exemptées de tout ſervice militaire, & il s'étoit emparé du droit de juger les différends des particuliers. Les fiefs eccléſiaſtiques furent réduits comme les autres à fournir un certain nombre de cavaliers en tems de guerre, & l'adminiſtration de la juſtice fut confiée à d'autres. Les moines par leur ambition avoient envahi une grande partie des richeſſes de l'état, & par leur adreſſe étoient devenus les dépoſitaires du reſte dans les tems de la révolution. Les troupes étrangeres furent logées dans les monaſteres pour veiller ſur les ſolitaires qui les habitoient ; & les tréſors furent pillés ſous prétexte que c'étoient les biens des rebelles. On acheva de déſeſpérer les Anglois par la conſtruction de pluſieurs citadelles, par la défenſe qu'on leur fit de garder des armes, & ſur-tout par l'obligation qu'on leur impoſa d'éteindre leur lumiere,

& de couvrir leur feu à huit heures du ſoir: le ſon d'une cloche qu'on appelloit le *couvre-feu*, annonçoit tous les jours cet ordre humiliant, & ne permettoit pas aux malheureux qui en étoient l'objet, d'oublier un inſtant leur ſervitude.

Tous ces traits de ſévérité que les circonſtances rendoient apparemment néceſſaires, n'empêchent pas qu'on ne compte Guillaume le conquérant parmi le petit nombre de rois qui ont honoré le trône. Dans quelque tems qu'il eût vécu, il eût été un grand homme; ce fut un prodige pour le ſiecle barbare qui le vit naître. Il eut toutes les qualités éclatantes qui éblouiſſent les yeux de la multitude: un air de dignité qui annonce un héros ou un prince que le ciel deſtinoit ſenſiblement à le devenir; une force de corps qui excitoit toujours l'admiration & la ſurpriſe; une valeur qui mépriſoit & qui ſurmontoit les plus grands périls; un bonheur qui ne connut point les revers, pas même les avantages médiocres. Cependant il mérita l'admiration de la poſtérité par des talens plus rares & plus eſtimables. Ceux qui ne connoiſſent Guillaume que par ſes ſuccès, ne ſont pas ceux qui l'eſtiment davantage. Son caractere ſe développe mieux aux yeux de ceux qui peſent les obſtacles qu'il eut à

surmonter pour fonder son nouvel empire. Il falloit avoir un droit réel ou apparent; il se le procura par son adresse : il falloit aveugler la France sur les suites de cette expédition ; il l'endormit par ses complaisances : il falloit faire entrer les princes voisins dans ses vues ; il les y amena par ses insinuations : il falloit se faire appuyer par la cour de Rome, si puissante dans ces siecles d'ignorance ; il l'y engagea par ses promesses : il falloit prévenir la défiance d'un rival déjà couronné ; il l'étonna par sa célérité : il falloit, avec des forces médiocres, conquérir un grand royaume ; il en vint à bout par son audace : il falloit prévenir ou dissiper les conjurations qu'on trama continuellement contre son autorité ou contre sa personne ; il y réussit par son application : il falloit s'assurer l'obéissance des Anglois, puisqu'il étoit dangereux de compter sur leur cœur ; il le fit en introduisant le *despotisme*. Ce grand prince joignoit le mérite de faire de grandes choses à celui de n'en point parler : la pénétration qui découvre le péril à la hardiesse qui le fait braver : l'art de connoître les hommes à celui de les employer : la prudence du conseil à la promptitude de l'exécution : une fermeté qui passoit quelquefois les bornes à un courage qui ne dégénéroit

dégénéroit jamais en témérité ; il avoit surtout un attrait pour le travail qui l'empêchoit de remettre au lendemain ce qui pouvoit se finir le jour même, & qui lui persuadoit presque qu'il n'avoit rien fait, lorsqu'il lui restoit quelque chose à faire. La satyre l'a peint avec les plus odieuses couleurs. Il est pourtant vrai que la nation qui le déteste lui doit sa gloire. Inconnus ou méprisés jusqu'alors dans l'Europe, les Anglois commencerent à y jouer un grand rôle par leurs lumieres, par leur puissance, par leur commerce & par leurs conquêtes.



II ÉPOQUE.

Le Roi Jean sans Terre dégrade l'autorité royale, en accordant la grande Chartre en 1215.

LES avantages que Guillaume avoit procurés à l'Angleterre, ne firent pas oublier aux Anglois qu'ils avoient été libres. On s'accoutume au joug quand il se forme insensiblement ; le despotisme subit révolte. Les secousses qui ébranlent alors l'état, font penser malheureusement qu'un prince & des sujets ont des intérêts contraires. Cette erreur pernicieuse devint chez les Anglois le principe de leur conduite. A peine le conquérant étoit au tombeau, qu'on demanda tumultuairement le rétablissement des anciens usages à son second fils qui lui avoit succédé. Guillaume II devoit son élévation à ses vices plus qu'à ses vertus. Comme il étoit dur & fier, son pere l'avoit destiné à occuper un trône chancelant, qu'il croyoit que la modération ou la clémence auroit renversé. Il y a apparence que le jeune prince n'y seroit pas monté sans contradiction, si les esprits

n'avoient été préparés d'avance à se conformer aux intentions du roi mort : le moyen dont on se servit pour séduire la nation, fut de répandre que le gouvernement nouvellement établi dans l'isle, seroit abandonné, & qu'on reviendroit sans délai aux loix de saint Edouard.

La situation des affaires avoit arraché au nouveau monarque des promesses que son cœur n'avouoit pas, & que son caractere démentit bientôt. Dévoué dès ses premiers ans aux armes, & nourri dans une cour où on ne voyoit que des exemples de despotisme, il avoit pris des manieres sauvages, dures & presque féroces. La religion qui adoucit si heureusement les mœurs, étoit à ses yeux un fantôme, & il regardoit l'honneur & la probité comme la ressource de ceux qui manquent de courage ou d'autorité. Une imagination forte, mais déréglée, portoit le désordre dans tous ses sens : insensible aux plaisirs de la table, aux douceurs de l'amour, aux agrémens du luxe, il ne connoissoit que le déréglement de ces trois passions. Les succès qu'il eut à la guerre le mirent en état d'appesantir le joug des Anglois, & il leur en coûta plus pour fournir aux bizarres profusions du fils, qu'il ne leur en avoit coûté pour satisfaire l'insatiable

avarice du pere. Sous ce regne, les mœurs publiques furent corrompues : il n'y avoit de protection que pour les juges iniques, de richesses que pour les partisans, de récompense que pour les délateurs, de faveur que pour les ministres des plaisirs du prince. Ces désordres déterminerent tout ce qui se sentoit quelque goût pour la vertu, à aller chercher un asyle chez les étrangers : pour comble d'horreur, un édit sévere défendit à tous les sujets de sortir du royaume.

La mort du tyran ne fut pas la fin de la tyrannie. Les Anglois totalement abattus par l'injustice ou la sagesse du gouvernement, ne firent que des vœux secrets pour leur liberté, & laisserent aux Normands, qui se trouvoient les maîtres du royaume, le soin de mettre la couronne sur la tête qui leur paroîtroit la plus digne de la porter. Deux freres du dernier roi avoient des prétentions & des partisans. Robert, duc de Normandie, étoit l'aîné ; mais il étoit absent & éloigné. Henri étoit le cadet, mais il étoit présent & né depuis que le prince son pere étoit devenu roi. Comme depuis la conquête il n'y avoit rien de réglé par rapport à la succession, on favorisa celui des deux princes qui, n'ayant point d'états, parut moins redoutable à la nation : Henri fut placé sur le trône.

Le nouveau monarque trouva un état ſans police, des ſujets ſans mœurs, des courtiſans ſans probité, des femmes ſans retenue, des peuples opprimés par autant de tyrans qu'il y avoit de grands : il rétablit l'ordre avec une promptitude & une facilité qui développerent les ſublimes talens qu'il avoit pour le gouvernement. C'étoit peut-être plus qu'il n'avoit promis, mais ce n'étoit pas ce qu'on ſouhaitoit davantage. Le rétabliſſement des anciens uſages étoit l'objet de tous les vœux; & Henri parut diſpoſé à tenir la parole qu'il avoit donnée avant ſon couronnement, de ſe départir des odieuſes prérogatives que les deux derniers rois avoient uſurpées.

Il publia une chartre qui rendoit aux égliſes leurs immunités; aux héritiers, le droit de ſuccéder à leurs peres ſans rien payer; aux nobles, le pouvoir de diſpoſer de leurs filles ſans l'aveu du prince; aux meres & aux plus proches parens, la garde des enfans mineurs; aux créanciers de l'état, les arrérages dont ils étoient redevables. Un article remarquable terminoit cet acte important; c'étoit la confirmation des loix de S. Edouard, c'eſt-à-dire, des loix reçues durant la domination des Anglo-Saxons, & qui étoient ou entiérement oubliées, ou

expreſſément abrogées depuis la conquête.

Les partiſans de l'autorité royale ont toujours parlé avec mépris de cette chartre. Ils ſoutiennent que Henri n'étant que l'uſurpateur d'un trône qui appartenoit viſiblement à Robert ſon frere, n'a pas pu communiquer aux actes qu'il a faits une autorité qu'il n'avoit pas : ils ajoutent, avec plus de fondement, ce me ſemble, que cette chartre n'a jamais été exécutée ; & ils concluent de ces deux raiſonnemens, qu'elle ne mérite aucune attention, & qu'elle n'établit point de droits.

Les royaliſtes ont à combattre une autre prétention des républicains, encore plus importante. Henri, durant le cours de ſon regne, forma pluſieurs aſſemblées nombreuſes, compoſées des grands du royaume & des principaux du peuple : il les conſulta ſur la réformation de l'état, leur permit de ſigner la célebre chartre, & leur ordonna de reconnoître ſon fils, âgé de douze ans, & auquel il ſurvécut, pour ſon ſucceſſeur. Quelques hiſtoriens croient trouver l'établiſſement du parlement dans ces aſſemblées. Cette prétention paroît aſſez mal fondée. Un roi peut prendre des lumieres de ſes peuples, ou avoir pour eux de la complaiſance, ſans reconnoître leur autorité, &

ſans leur céder la ſienne. Henri étoit trop ambitieux pour relâcher ſes droits, trop appliqué pour ſe laſſer de gouverner, trop brave pour ſe laiſſer intimider, trop éclairé pour être aveuglé ſur ſes intérêts, trop altier pour ſe faire des maîtres de ſes ſujets. Les aſſemblées qu'il forma étoient ou un ſpectacle qu'il accordoit à ſa vanité, ou une maniere de ſonder les diſpoſitions des peuples, ou enfin une adreſſe pour découvrir les talens & les mettre en œuvre.

Quoiqu'il en ſoit de ces motifs, les loix impoſées par le conquérant, & conteſtées ſous ſes deux premiers ſucceſſeurs, s'affermirent peu à peu. Le caractere des grands princes qui occuperent le trône Anglois, y contribua beaucoup. Etienne, qui régna après Henri, étoit brave, clément, généreux : ſi l'art de manier les eſprits, un ſens droit, de grandes vues ne juſtifierent pas ſon uſurpation, ils en diminuerent du moins l'horreur. Sa mort rétablit l'ordre de la ſucceſſion, & Henri II recouvra paiſiblement le ſceptre de ſon aïeul, que ſon oncle lui avoit ravi.

Ce nouveau prince montra un génie élevé & une ambition ſans bornes, plus de fierté dans les manieres que dans les ſentimens, une paſſion égale pour l'amour & pour la

gloire. Au commencement de ſon regne il fut l'idole de ſes peuples ; au milieu, la terreur de l'Europe ; ſur la fin, preſque le jouet du pape & de ſes enfans. La conquête qu'il fit de l'Irlande, l'acquiſition de quelques provinces de France, les divers événemens de ſa vie, rien n'influa ſur le ſort de ſes ſujets ; ils continuerent à être toujours gouvernés ſur le même plan & dans les mêmes vues.

Richard, *Cœur de Lion*, qui régna enſuite, avoit un orgueil qui lui faiſoit regarder les rois ſes égaux comme ſes ſujets, & ſes ſujets comme des eſclaves ; une avarice qui ne reſpectoit ni la religion, ni la pauvreté ; une luxure qui ne connoiſſoit ni bornes ni bienſéances. Il fut brave, mais féroce ; vigilant, mais ſoupçonneux ; entreprenant, mais inquiet ; décidé, mais préſomptueux ; ferme, mais opiniâtre ; paſſionné pour la gloire des armes, mais jaloux. Le deſpotiſme avoit été plutôt affermi qu'ébranlé par un roi de ce caractere, lorſque Jean ſans Terre monta ſur le trône.

Ce prince, que ſes inquiétudes, ſes crimes & ſes malheurs ont rendu célebre, manquoit également des vertus qui honorent le diadême ou les conditions privées, & il réuniſſoit les vices de tous ces états. Il n'eut de

l'eſprit que pour nuire ; du feu, que pour brouiller ; du courage, que pour détruire. La guerre & la paix lui étoient également à charge. Par imprudence il entra dans toutes les grandes affaires ; & par incapacité, il en ſortit toujours honteuſement. Il mépriſoit les malheurs à venir, mais il étoit accablé par les maux préſens. Lorſqu'il verſa du ſang, ce fut moins par cruauté que par le deſir de paroître maître. La proſpérité & l'adverſité le dégraderent également, l'une en l'élevant, & l'autre en l'abaiſſant trop. Les moyens qu'il imagina pour tirer l'argent de ſes peuples, le firent accuſer d'avarice ; il n'étoit que diſſipateur. Ce fut un ſcélérat mal habile qui ne tira jamais d'avantage de ſa méchanceté. Sans religion & ſans honneur, il étoit auſſi embarraſſé dans les affaires où il falloit de l'adreſſe & des expédiens, que s'il n'eût voulu ſe conduire qu'en homme de bien.

Tel fut le monarque Anglois, qui laiſſa ranimer les factions dangereuſes qui avoient ſi long-tems agité le trône. Du mépris que mille horreurs inſpirerent pour ſa perſonne, on paſſa au mépris de ſa dignité. Il fut réſolu de la détruire, pour élever ſur ſes ruines la liberté, ou, pour mieux dire, l'indépendance.

L'abus que fit le prince de son pouvoir en devint le terme. Les grands qui voyoient les tentatives qu'on faisoit pour les accabler, crurent devoir prendre des mesures pour se défendre. Des conférences secretes & séditieuses les affermirent dans ces sentimens, & il fut arrêté qu'on saisiroit la premiere occasion pour faire connoître au roi les résolutions qu'on avoit formées. Le hasard amena bientôt cet instant critique. Les Poitevins s'étant révoltés en 1201, Jean somma tous les feudataires de la couronne de l'accompagner en France, pour servir contre les rebelles. Les barons refuserent de passer la mer, à moins qu'on ne les rétablît dans leurs privileges. La cour se trouva partagée sur le parti qu'il y avoit à prendre. Les ministres sages vouloient ou qu'on amusât les barons par des paroles, ou qu'on les calmât par quelque satisfaction : les flatteurs opinerent à poursuivre un attentat qu'ils disoient dégrader le trône. Jean étoit d'un caractere trop impétueux pour ne pas adopter le conseil qui flattoit sa vengeance ; & il exigea des grands que pour assurance de leur fidélité, ils lui livrassent leurs forteresses. Les premiers seigneurs qui résisterent s'étant vus forcés, le reste des confédérés prit le parti de se rendre. Leurs enfans qu'ils don-

nerent en otage, & leurs trésors qu'on leur arracha, furent les gages de leur soumission. A ce prix, ils furent dispensés de passer la mer : soit que Jean n'eût feint de vouloir aller châtier les Poitevins que pour avoir un prétexte de tirer de l'argent de la noblesse ; soit qu'il craignît de quitter ses états dans un tems où les esprits n'étoient pas tranquilles.

Les précautions que prend un souverain contre ses sujets les affoiblissent moins qu'elles ne les aigrissent. Le monarque Anglois crut s'être assuré de la foi de ses barons, & il n'avoit fait qu'aliéner leur cœur pour toujours. Cette dangereuse disposition éclata bientôt, & dans une occasion extrêmement importante. Le roi de France, pour des raisons qui ne sont pas de mon sujet, étoit entré en Normandie en 1202, & y faisoit des progrès rapides : au lieu de s'opposer vigoureusement aux entreprises d'un prince heureux & actif, Jean se plongeoit à Rouen dans les plaisirs & dans la mollesse. En vain les sages de son parti lui représentoient-ils que l'ennemi s'enrichissoit impunément de ses pertes : *Laissez-le faire*, répondoit-il, *j'en reprendrai plus en un jour, qu'il n'en pourra prendre en un an.*

Les seigneurs Anglois qui avoient passé la

mer pour cette expédition malheureuse ; saisirent pour la repasser l'instant où la victoire couronnoit par-tout les François. L'indolence du roi servit de prétexte à leur retraite ; la haine qu'ils avoient pour lui en fut le motif ; la perte d'une partie de leurs richesses en devint la punition. Jean qui les avoit suivi de près, les accusa d'avoir trahi les intérêts & la gloire de la nation dans une occasion décisive, & d'avoir causé par leur fuite la perte de la Normandie. Les barons avoient beaucoup de chose à dire pour leur justification : le prince qui étoit intéressé à les trouver coupables, ne les écouta point ; il exigea d'eux la septieme partie de leurs biens mobiliaires ; & quoiqu'il n'eût pas le même sujet de plainte contre le clergé, il l'assujettit à la même taxe.

Les guerres étrangeres suspendirent longtems les effets de la haine qu'avoit allumée dans les cœurs des grands un traitement si dur & si injuste. Les efforts qu'ils firent pour ne pas laisser éclater leur ressentiment, augmenterent sa violence, & en devoient rendre les suites plus terribles. Un autre motif pouvoit arrêter les barons ; ils avoient à craindre que la multitude ne se déclarât contr'eux. La conduite imprudente & tyrannique du prince dans l'intérieur de l'état ; sa-

foibleſſe & ſa lâcheté dans les affaires du dehors, firent ſouhaiter aux peuples, auſſi vivement qu'aux grands, un changement dans le gouvernement.

Une révolution n'eſt pas éloignée quand tout le monde a intérêt à l'accélérer; ſi elle eſt quelquefois retardée, c'eſt par des intérêts oppoſés, par un défaut de vues, par des irréſolutions ſur les loix qu'on établira. Les barons furent fixés ſur tout cela par la découverte que fit le cardinal Langton, de la chartre que Henri I avoit accordée à ſes ſujets au commencement de ſon regne. Il en avoit été dépoſé dans les principaux monaſteres des copies authentiques, qui avoient diſparu, ou par la négligence de ceux à qui elles avoient été confiées, ou par les ſoins de Henri lui-même & de ſes ſucceſſeurs. Celle-ci, la ſeule peut-être qui ſe fût conſervée, fit beaucoup de bruit. Les barons qui n'avoient qu'une idée confuſe de cette importante piece, furent charmés de ce qu'elle contenoit, & ils convinrent de la faire ſervir de fondement à leurs demandes. Pour réuſſir dans leurs deſſeins, & obtenir plus ſûrement le rétabliſſement de leurs privileges, ils formerent enſemble une confédération, la premiere qui ſe fût faite en Angleterre, pour appuyer les intérêts de la

nation contre les prétentions du monarque.

Cette association, qui a d'abord un air de révolte, pourroit bien n'être dans le fond qu'une résistance permise, ou même un amour un peu vif de la patrie. Les Anglois étoient opprimés depuis la conquête au point de ne posséder aucun fief considérable dans toute l'étendue du royaume. Lorsqu'ils osoient alléguer leurs privileges contre leurs tyrans, ou ils n'étoient point écoutés, ou ils étoient punis. Les loix de leurs rois Saxons étoient si fort méprisées, que c'étoit être criminel que de les nommer. Les étrangers qui inondoient l'Angleterre, soutenoient le despotisme de leur épée & de leurs éloges, parce qu'il tournoit tout entier à leur profit : dans la suite ils firent réflexion qu'il étoit dangereux de vivre sous un gouvernement arbitraire qui pouvoit les dépouiller de ce que le conquérant avoit donné à leurs peres ; ils adopterent les sentimens anglois sur la liberté, & se proposerent de devenir libres.

Les barons qui formerent ce projet, étoient précisément les seuls hommes de la nation qui n'avoient nul droit, pas même apparent, de demander le rétablissement des loix saxonnes, rédigées par S. Edouard. C'étoient tous les descendans des premiers

Normands, en faveur de qui ces loix avoient été abrogées. Ce conquérant avoit dépouillé les Anglois de tous leurs fiefs, pour en revêtir les seigneurs de son parti qui l'avoient suivi. Si Guillaume n'avoit pas eu le droit de changer le gouvernement, les barons étoient des usurpateurs ; s'il l'avoit pu, les barons étoient injustes, en voulant forcer le roi à le rétablir. Comme c'étoit la foiblesse du prince & non la justice de leur cause qui enhardissoit les séditieux, ils persisterent dans leurs prétentions, & mirent le cardinal Langton, archevêque de Cantorberi, à leur tête.

Ce prélat, homme factieux & violent, étoit né pour le personnage qu'il alloit faire. A la duplicité d'un adroit courtisan, il joignoit toute l'audace d'un mauvais ecclésiastique ; & à l'intérêt politique qui unissoit les conjurés, il ajouta le lien religieux d'un serment solemnel. Il donna une nouvelle chaleur à la ligue par son caractere ; & , ce qui est extrêmement important, il la fit agir avec beaucoup de décence & de dignité.

Les jalousies, les divisions, les éclats ordinaires aux confédérations ne se firent point remarquer dans celle-ci. Dès qu'on eut convenu de ce qu'on vouloit, & de la maniere dont on le vouloit, les barons se

rendirent paisiblement à Londres, & demanderent au roi, en termes précis, mais modestes, le rétablissement des loix de saint Edouard, & l'observation des privileges contenus dans la chartre de Henri I. Cette requête, quoique respectueuse, peut-être même parce qu'elle l'étoit effectivement, alarma le prince : il redouta une union qu'il désespéra de rompre, & des sujets qu'il voyoit disposés à pousser les choses à l'extrêmité, & qu'il savoit en état de soutenir leurs prétentions. Il fut pourtant assez maître de lui-même pour dissimuler ses craintes, son ressentiment; & il témoigna souhaiter qu'on attendît jusqu'à Pâques pour avoir sa réponse & pour être instruit de ses intentions. Les motifs de cette conduite n'échapperent pas aux confédérés : ils virent bien que Jean vouloit ou simplement les amuser, ou se ménager du tems pour les brouiller, ou se mettre en état de leur résister; mais ils craignirent qu'on ne les accusât de précipitation ou de violence s'ils refusoient un si court délai, & ils l'accorderent.

Le roi fit de ces momens si précieux l'usage qu'il lui convenoit d'en faire; il les employa à regagner ses sujets : n'y ayant pas réussi, il chercha des secours pour les réduire; mais il éprouva le sort ordinaire aux souverains ;

il

il ne méritoit point d'amis, & il n'en avoit pas. Philippe Auguste étoit trop habile pour secourir un prince qu'il avoit dépouillé d'une partie de ses états, & qu'il trouvoit trop puissant encore. L'empereur & le comte de Flandre accablés par les François à Bovines, étoient plus à charge qu'utiles à leurs alliés. Le roi d'Ecosse redoutoit les inquiétudes & les perfidies d'un prince ambitieux & sans probité. La cour de Rome n'offroit que des excommunications & des censures, armes peu redoutables contre des hommes qui ne les craignoient pas. Un autre roi auroit tiré un puissant secours des provinces de France; mais celui-ci avoit perdu, par son indolence & sa lâcheté, tout le patrimoine de Guillaume le Conquérant. Jean, dans son désespoir, n'imagina rien de mieux que de prendre la croix, comme s'il eût eu dessein de faire le voyage de la Terre-Sainte; il se flatta que la protection que l'église accordoit à tous les croisés, pourroit le mettre peut-être à couvert de ses ennemis.

La religion des barons ne fut pas aussi superstitieuse que le prince l'avoit espéré. Le délai ne fut pas plutôt expiré, qu'ils s'assemblerent à Stamford en assez grand nombre & assez bien armés pour se faire craindre. Le roi qui fut informé de leurs

forces & de leur contenance, ne jugea pas à propos d'expoſer ſa perſonne en conférant avec eux; il leur envoya le comte de Pembrok pour leur demander le détail de leurs prétentions. Jean n'eut pas plutôt lu l'écrit qui les contenoit, qu'il entra dans une fureur qu'il n'eſt pas aiſé de peindre : *Les traîtres ont oublié*, dit-il, *de demander ma couronne; qu'ils ne s'attendent pas à m'arracher des privileges qui me rendroient leur eſclave. Je ſuis roi, & je veux continuer à l'être.*

Cette réponſe fut le ſignal de la guerre. Les barons formerent quelques entrepriſes, qui réuſſirent. Londres entra dans la confédération; on y prit la réſolution d'aſſiéger le roi dans la tour. On étoit occupé des préparatifs de ce ſiege, lorſqu'on écrivit des lettres circulaires à tous les ſeigneurs du parti du roi & à ceux qui étoient encore neutres; on les avertiſſoit ſans détour que s'ils ne ſe joignoient à la cauſe commune, ils ſeroient traités ſans ménagement : cette menace eut un ſuccès complet. Le roi ſe vit univerſellement abandonné, & cette défection le rendit foible ou traitable. Il fit avertir les ſeigneurs qu'il étoit dans les diſpoſitions où on le vouloit. Comme ils ne faiſoient la guerre que pour avoir la paix, ils ſe rendirent en foule dans le lieu choiſi pour finir

cette grande affaire. Les discussions ne furent pas longues, parce que les forces n'étoient pas égales. Les sujets ne mirent point de bornes à leurs prétentions; & le souverain accorda plus volontiers des demandes excessives, qu'il n'auroit accordé des demandes modérées : il se flatta que plus la violence qu'on lui faisoit seroit sensible, plus il trouveroit, dans la suite, de prétextes plausibles pour se dédire, & de partisans zélés pour recouvrer ses droits. Sur cette espérance, il signa deux actes, dans lesquels les barons avoient inséré tout ce qu'ils avoient imaginé de plus propre à dégrader le prince : le premier fut nommé *la Chartre des Libertés*, ou *la grande Chartre*; le second, *la Chartre des Forêts*. Il fut choisi vingt-cinq barons pour veiller à l'exécution des deux Chartres. On convint que les quatre premiers de ces seigneurs qui appercevroient eux-mêmes quelque infraction ou qui en seroient avertis par d'autres, porteroient leurs plaintes au pied du trône. Le roi, s'il ne remédioit pas au désordre dans quarante jours, consentit que les grands pussent prendre légitimement les armes, & s'emparer même de ses domaines. A toutes ces concessions, il ajouta des lettres patentes, qui autorisoient tous les shérifs à faire jurer à tous ses sujets qu'ils obser-

veroient ponctuellement les deux Chartres; & qu'ils prêteroient, s'il en étoit besoin, leurs sécours pour forcer le roi à les observer. Comme la grande Chartre a servi de prétexte à toutes les guerres civiles qui ont depuis déchiré l'Angleterre, on a cru qu'il étoit essentiel de la placer ici : on la donnera telle qu'elle se trouve dans l'historien d'Angleterre le plus autorisé. Elle se voit ailleurs avec quelques différences.



CHARTRE

Des communes Libertés, ou la grande Chartre, accordée par le Roi Jean à ses Sujets l'an 1215.

JEAN, par la grace de Dieu, roi d'Angleterre, &c. A tous les archevêques, évêques, comtes, barons, &c. Qu'il vous soit notoire que Nous, en présence de Dieu, pour le salut de notre ame & de celles de nos ancêtres & descendans, à l'honneur de Dieu, à l'exaltation de l'église, & pour la réformation de notre royaume, en présence des vénérables peres Etienne, archevêque de Cantorberi, primat d'Angleterre, & cardinal de la sainte église romaine; Henri, archevêque de Dublin; Guillaume, évêque de Londres, & autres nos vassaux & hommes-liges, avons accordé, & par cette présente Chartre accordons, pour Nous & pour nos héritiers & successeurs à jamais:

I.

Que l'église d'Angleterre sera libre, jouira de tous ses droits & libertés, sans qu'on y

puisse toucher en façon quelconque. Nous voulons que les privileges de l'église soient par elle possédés, de telle maniere qu'il paroisse que la liberté des élections, estimée très-nécessaire dans l'église anglicane, & que nous avons accordée & confirmée par notre Chartre, avant nos différends avec les barons, a été accordée par un acte libre de notre volonté, & nous entendons que ladite Chartre soit observée par nous & par nos successeurs à jamais.

I I.

Nous avons aussi accordé à tous nos sujets libres du royaume d'Angleterre, pour nous & nos héritiers & successeurs, toutes les libertés spécifiées ci-dessous, pour être possédées par eux & par leurs héritiers, comme les tenant de nous & de nos successeurs.

I I I.

Si quelqu'un de nos comtes, barons ou autres qui tiennent des terres de nous, sous la redevance d'un service militaire, vient à mourir, laissant un héritier en âge de majorité, cet héritier ne paiera, pour entrer en possession du fief, que selon l'ancienne taxe; savoir, l'héritier d'un comte, pour tout son

fief, cent marcs; l'héritier d'un baron, pour un fief entier, cent ſchellings, & tous les autres à proportion, ſelon l'ancienne taxe des fiefs.

I V.

Si l'héritier ſe trouve en âge de minorité, le ſeigneur, de qui ſon fief releve, ne pourra prendre la garde-noble de ſa perſonne, avant que d'en avoir reçu l'hommage qui lui eſt dû. Enſuite, cet héritier étant parvenu à l'âge de vingt & un an, ſera mis en poſſeſſion de ſon héritage, ſans rien payer au ſeigneur. Que s'il eſt fait chevalier pendant ſa minorité, ſon fief demeurera pourtant ſous la garde du ſeigneur, juſqu'au tems ci-deſſus marqué.

V.

Celui qui aura en garde les terres d'un mineur, ne pourra prendre ſur ces mêmes terres que des profits & des ſervices raiſonnables, ſans détruire ni détériorer les biens des tenanciers, ni rien de ce qui appartient à l'héritage. Que s'il arrive que nous commettions ces terres à la garde d'un shérif, ou de quelqu'autre perſonne que ce ſoit, pour nous en rendre compte, & qu'il y faſſe quelque dommage, nous promettons

de l'obliger à le réparer, & de donner la garde de l'héritage à quelque tenancier discret du même fief, qui en sera responsable envers nous de la même maniere.

V I.

Les Gardiens des fiefs maintiendront en bon état, tant les maisons, parcs, garennes, étangs, moulins & autres choses en dépendant, que les revenus; & les rendront à l'héritier, lorsqu'il sera en âge, avec sa terre bien fournie de charrues & autres choses nécessaires, ou du moins autant qu'ils en auront reçu. La même chose sera observée dans la garde qui nous appartient des archevêchés, évêchés, prieurés, abbayes, églises, &c. excepté que ce droit de garde ne pourra être vendu.

V I I.

Les héritiers seront mariés selon leur état & condition, & les parens en seront informés avant que le mariage soit contracté.

V I I I.

Aussitôt qu'une femme sera veuve, on lui rendra ce qu'elle aura eu en dot, ou son héritage, sans qu'elle soit obligée de rien

payer pour cette restitution, non plus que pour le douaire qui lui sera dû sur les biens qu'elle & son mari auront possédés, jusqu'à la mort du mari. Elle pourra demeurer dans la principale maison de son défunt mari, quarante jours après sa mort, & pendant ce tems-là on lui assignera son douaire, en cas qu'il n'ait pas été réglé auparavant. Mais si la principale maison étoit un château fortifié, on pourra lui assigner quelqu'autre demeure où elle soit commodément, jusqu'à ce que son douaire soit réglé. Elle y sera entretenue de tout ce qui sera raisonnablement nécessaire pour sa subsistance, sur les revenus des biens communs d'elle & de son défunt mari. Le douaire sera réglé à la troisieme partie des terres possédées par son mari pendant qu'il étoit en vie, à moins que, par son contrat de mariage, il n'ait été réglé à une moindre portion.

I X.

On ne pourra contraindre aucune veuve, par la saisie de ses meubles, à prendre un autre mari, pendant qu'elle voudra demeurer dans l'état de viduité. Mais elle sera obligée de donner caution qu'elle ne se remariera point sans notre consentement, si elle releve de nous, ou sans celui du seigneur de qui elle releve immédiatement.

X.

Ni nous, ni nos baillifs ne feront jamais faisir les terres ou les rentes de qui que ce soit pour dettes, tant que le débiteur aura des meubles pour payer sa dette, & qu'il paroîtra prêt à satisfaire son créancier. Ceux qui l'auront cautionné ne seront point exécutés, tant que le débiteur même sera en état de payer.

XI.

Que si le débiteur ne paie point, soit par impuissance, soit par défaut de volonté, on exigera la dette des cautions, lesquelles auront une hypotheque sur les biens & rentes du débiteur, jusqu'à la concurrence de ce qui aura été payé pour lui, excepté qu'il fasse voir une décharge des cautions.

XII.

Si quelqu'un a emprunté de l'argent des juifs, & qu'il meure avant que la dette soit payée, l'héritier, s'il est mineur, ne paiera point d'intérêt pour cette dette tant qu'il demeurera en âge de minorité, de qui que ce soit qu'il releve. Que si la dette vient à tomber entre nos mains, nous nous conten-

terons de garder le gage livré par le contrat, pour sûreté de la même dette.

XIII.

Si quelqu'un meurt étant débiteur des juifs, sa veuve aura son douaire, sans être obligée de payer aucune partie de cette dette. Et si le défunt a laissé des enfans mineurs, ils auront la subsistance proportionnée au bien réel de leur pere ; & du surplus, la dette sera payée, sauf toutefois le service dû au seigneur. Les autres dettes dues à d'autres qu'à des juifs, seront payées de la même maniere.

XIV.

Nous promettons de ne faire aucune levée ou imposition, soit pour le droit de scutage ou autre, sans le consentement de notre commun conseil du royaume, à moins que ce ne soit pour le rachat de notre personne, ou pour faire notre fils aîné chevalier, ou pour marier une fois seulement notre fille aînée, dans tous lesquels cas nous leverons seulement une aide raisonnable & modérée.

XV.

Il en sera de même à l'égard des subsides que nous leverons sur la ville de Londres,

laquelle jouira de ses anciennes libertés & coutumes, tant sur l'eau que sur terre.

XVI.

Nous accordons encore à toutes les autres villes, bourgs & villages, aux barons des Cinq-Ports, & à tous autres ports, qu'ils puissent jouir de leurs privileges & anciennes coutumes, & envoyer des députés au conseil commun, pour y régler ce que chacun doit fournir, les trois cas de l'article XIV exceptés.

XVII.

Quand il sera question de régler ce que chacun devra payer pour le droit de scutage, nous promettons de faire sommer, par des ordres particuliers, les archevêques, les évêques, les abbés, les comtes, & les grands barons du royaume, chacun en son particulier.

XVIII.

Nous promettons encore de faire sommer en général par nos shérifs ou baillifs, tous ceux qui tiennent des terres de nous en chef, quarante jours avant la tenue de l'assemblée générale, de se trouver au lieu assigné; & dans les sommations, nous décla-

terons les causes pour lesquelles l'assemblée sera convoquée.

XIX.

Les sommations étant faites de cette maniere, on procédera sans délai à la décision des affaires, selon les avis de ceux qui se trouveront présens, quand même tous ceux qui auront été sommés n'y seroient pas.

XX.

Nous promettons de n'accorder à aucun seigneur que ce soit la permission de lever aucune somme sur ses vassaux & tenanciers, si ce n'est pour le délivrer de prison, pour faire son fils aîné chevalier, ou pour marier sa fille aînée; dans lesquels cas, il pourra seulement lever une taxe modérée.

XXI.

On ne saisira les meubles d'aucune personne pour l'obliger, à raison de son fief, à plus de service qu'il n'en doit naturellement.

XXII.

La cour des communs plaidoyers ne suivra plus notre personne, mais elle demeurera fixe en un certain lieu. Les procès tou-

chant l'expulsion de possession, la mort d'un ancêtre, ou la présentation aux bénéfices, seront jugés dans la province dont les parties dépendent, de cette maniere : Nous, ou notre grand justicier, enverrons une fois tous les ans, dans chaque comté, des juges qui, avec les chevaliers des mêmes comtés, tiendront leurs assises dans la province même.

XXIII.

Les procès qui ne pourront être terminés dans une session, ne pourront être jugés dans un autre lieu du circuit des mêmes juges ; & les affaires qui, pour leurs difficultés, ne pourront pas être décidées par ces mêmes juges, seront portées à la cour du Banc du Roi.

XXIV.

Toutes les affaires qui regardent la derniere présentation aux églises, seront portées à la cour du Banc du Roi, & y seront terminées.

XXV.

Un tenancier libre ne pourra pas être mis à l'amende pour de petites fautes, mais seulement pour les grandes, & l'amende sera proportionnée au crime, sauf la subsistance

dont il ne pourra être privé. Il en sera usé de même à l'égard des marchands, auxquels on sera tenu de laisser ce qui leur sera nécessaire pour entretenir leur commerce.

XXVI.

Semblablement, un paysan ou autre personne à nous appartenant, ne pourra être mis à l'amende qu'aux mêmes conditions; c'est-à-dire, qu'on ne pourra point toucher aux instrumens servant au labourage. Aucune des susdites amendes ne sera imposée que sur le serment de douze hommes du voisinage reconnus pour gens de bonne réputation.

XXVII.

Les comtes & les barons ne seront mis à l'amende que par leurs pairs, & selon la qualité de l'offense.

XXVIII.

Aucun ecclésiastique ne sera mis à une amende proportionnée au revenu de son bénéfice, mais seulement aux biens laïques qu'il possede, & selon la qualité de sa faute.

XXIX.

On ne contraindra aucune ville, ni aucune personne, par la saisie des meubles, à faire

conſtruire des ponts ſur les rivieres, à moins qu'elles n'y ſoient obligées par un ancien droit.

XXX.

On ne fera aucune digue aux rivieres, qu'à celles qui en ont eu du tems de Henri I.

XXXI.

Aucun shérif, connétable, coroner ou autre officier, ne pourra tenir les plaids de la couronne.

XXXII.

Les comtés, Centaines, Wapentacks, Dixaines demeureront fixés ſelon l'ancienne forme, les terres de notre domaine particulier exceptées.

XXXIII.

Si quelqu'un tenant de nous un fief laïque, meurt, & que le shérif ou baillif produiſe des preuves pour faire voir que le défunt étoit notre débiteur, il ſera permis de ſaiſir & d'enrégiſtrer des meubles trouvés dans le même fief, juſqu'à la concurrence de la ſomme due, & cela par l'inſpection de quelques voiſins réputés gens d'honneur, afin que rien ne ſoit détourné, juſqu'à ce que la dette ſoit payée. Le ſurplus ſera laiſſé entre les mains des exécuteurs du teſtament du défunt.

défunt. Que s'il se trouve que le défunt ne nous devoit rien, le tout sera laissé à l'héritier, sauf les droits de la veuve & des enfans.

XXXIV.

Si quelque tenancier meurt sans faire testament, ses effets mobiliaires seront distribués par les plus proches parens & amis, avec l'approbation de l'église, sauf ce qui étoit dû par le défunt.

XXXV.

Aucun de nos baillifs ou connétables, ne prendra le grain, ou autres effets mobiliaires d'une personne qui ne sera pas de sa jurisdiction, à moins qu'il ne le paie comptant, ou qu'il n'ait auparavant convenu avec le vendeur du tems du paiement. Mais si le vendeur est de la ville même, il sera payé dans quarante jours.

XXXVI.

On ne pourra saisir les meubles d'aucun chevalier, sous prétexte de la garde des châteaux, s'il offre de lui-même le service, ou de donner un homme en sa place en cas qu'il ait une excuse valable pour s'en dispenser lui-même.

XXXVII.

S'il arrive qu'un chevalier ſoit commandé pour aller ſervir à l'armée, il ſera diſpenſé de la garde des châteaux, tout autant de tems qu'il fera ſon ſervice à l'armée, pour raiſon de ſon fief.

XXXVIII.

Aucun shérif ou baillif ne prendra par force, ni chariots, ni chevaux pour porter notre bagage, qu'en payant le prix ordonné par les anciens réglemens; ſavoir, dix ſous par jour pour un chariot à deux chevaux, & quatorze ſous pour un à trois chevaux.

XXXIX.

Nous promettons de ne faire point prendre les chariots des eccléſiaſtiques, ni des chevaliers, ni des dames de qualité, non plus que du bois pour l'uſage de nos châteaux, que du conſentement des propriétaires.

XL.

Nous ne tiendrons les terres de ceux qui ſeront convaincus de felonie, qu'un an & un jour; après quoi nous les mettrons entre les mains du ſeigneur.

XLI.

Tous les filets à prendre des saumons ou autres poissons dans les rivieres de Midway, ou dans la Tamise, & dans toutes les rivieres d'Angleterre, excepté sur les côtes, seront ôtés.

XLII.

On n'accordera plus aucun writ ou ordre appellé *præcipe*, par lequel un tenancier doive perdre son procès.

XLIII.

Il y aura une même mesure dans tout le royaume pour le vin & pour la biere, aussi bien que pour le grain, & cette mesure sera conforme à celle dont on se sert à Londres. Tous les draps auront une même largeur ; savoir, deux verges entre les deux lisieres. Les poids seront aussi les mêmes dans tout le royaume.

XLIV.

On ne prendra rien à l'avenir pour les writs ou ordres d'informer de celui qui desirera qu'information soit faite, touchant la perte de la vie ou des membres de quelque personne ; mais ils seront accordés gratis, & ne seront jamais refusés.

XLV.

Si quelqu'un tient de nous une ferme, soit soccage ou burgage, & quelques terres d'un autre, sous la redevance d'un service militaire; nous ne prétendons point, sous prétexte de cette ferme, avoir la garde de l'héritier mineur, ou de la terre qui appartient au fief d'un autre. Nous ne prétendrons pas même à la garde de la ferme, à moins qu'elle ne soit sujette à un service militaire.

XLVI.

Nous ne prétendons point avoir la garde d'un enfant mineur, ou de la terre qu'il tient d'un autre sous l'obligation d'un service militaire, sous prétexte qu'il nous devra quelque petite redevance, comme de nous fournir des épées ou des fleches, ou quelqu'autre chose de cette nature.

XLVII.

Aucun baillif, ou autre de nos officiers, n'obligera personne à se purger par serment sur sa simple accusation ou témoignage, à moins que ce témoignage ne soit confirmé par des gens dignes de foi.

XLVIII.

On n'arrêtera, ni n'emprisonnera, ni ne

dépossédera de ses biens, coutumes & libertés, & on ne fera mourir personne de quelque maniere que ce soit, que par le jugement de ses pairs, selon les loix du pays.

XLIX.

Nous ne vendrons, ne refuserons, ou ne différerons la justice à personne.

L.

Nos marchands, s'ils ne sont publiquement prohibés, pourront librement aller & venir dans le royaume, en sortir, y demeurer, le traverser par terre ou par eau, achéter, vendre, selon les anciennes coutumes, sans qu'on puisse imposer sur eux aucune maltote, excepté en tems de guerre, ou quand ils seront d'une nation en guerre avec nous.

LI.

S'il se trouve de tels marchands dans le royaume au commencement d'une guerre, ils seront mis en sûreté, sans aucun dommage de leurs personnes ni de leurs effets, jusqu'à ce que nous ou nôtre grand justicier soyons informés de la maniere dont nos marchands sont traités chez les ennemis; & si les nôtres sont bien traités, ceux-ci le seront aussi parmi nous.

LII.

Il sera permis à l'avenir à toutes personnes de sortir du royaume, & d'y retourner en toute sûreté, sauf le droit de fidélité qui nous est dû ; excepté toutefois en tems de guerre ; & pour peu de tems, quand il sera nécessaire pour le bien commun du royaume ; excepté encore les prisonniers & les proscrits, selon les loix du pays, & les peuples qui seront en guerre avec nous, aussi bien que les marchands d'une nation ennemie, comme en l'article précédent.

LIII.

Si quelqu'un releve d'une terre qui vienne à nous échoir, soit par confiscation où autrement, comme de Wallingford, de Boulogne, de Nottingham, de Lancastre, qui sont en notre possession, & qui sont des baronnies, & qu'il vienne à mourir, son héritier ne donnera rien, & ne sera tenu de faire aucun autre service, que celui auquel il seroit obligé si la baronnie étoit en la possession de l'ancien baron, & non dans la nôtre. Nous tiendrons ladite baronnie de la même maniere que les anciens barons la tenoient avant nous. Nous ne prétendrons point, pour raison de ladite

baronnie tombée entre nos mains, avoir la garde-noble d'aucun des vaſſaux, à moins que celui qui poſſede un fief relevant de cette baronnie, ne relevât auſſi de nous pour un autre fief, ſous l'obligation d'un ſervice militaire.

L I V.

Ceux qui ont leurs habitations hors de nos forêts, ne ſeront point obligés de comparoître devant nos juges des forêts ſur des ſommations générales, mais ſeulement ceux qui ſont intéreſſés dans le procès, ou qui ſont cautions de ceux qui ont été arrêtés pour malverſations concernant nos forêts.

L V.

Tous les bois qui ont été réduits en forêts par le roi Richard notre frere, ſeront rétablis en leur premier état, les bois de nos propres domaines exceptés.

L V I.

Perſonne ne pourra vendre ou donner aucune partie de ſa terre au préjudice de ſon ſeigneur; c'eſt-à-dire, à moins qu'il ne lui en reſte aſſez pour pouvoir faire le ſervice dû au ſeigneur.

LVII.

Tous patrons d'abbayes qui ont des chartres de quelqu'un des rois d'Angleterre, contenant droit de patronat, ou qui possedent ce droit de tems immémorial, auront la garde de ces abbayes pendant la vacance, comme ils doivent l'avoir, selon ce qui a été déclaré.

LVIII.

Personne ne sera mis en prison sur l'appel d'une femme, pour la mort d'aucun autre homme, que du propre mari de la femme.

LIX.

On ne tiendra le Shire-gemot, ou la cour du Comté qu'une fois le mois, à moins que ce ne soit dans les lieux où la coutume est de mettre un plus grand intervalle entre les sessions, où l'on continuera de même, selon l'ancienne coutume.

LX.

Aucun shérif ou baillif ne tiendra son tour, ou sa cour, que deux fois l'an; savoir, la premiere, après les fêtes de Pâques; la seconde après la fête de saint Michel & dans les lieux accoutumés. Alors l'inspection ou examen

des cautions ou sûretés dont les hommes libres de notre royaume se servent mutuellement, se fera, au terme de saint Michel, sans aucune oppression; de telle maniere que chacun ait les mêmes libertés dont il jouissoit sous le regne de Henri I, & de celles qu'il peut avoir obtenues depuis.

LXI.

Que ladite inspection se fasse de telle sorte qu'elle ne porte aucun préjudice à la paix, & que la dixaine soit remplie comme elle le doit être.

LXII.

Que le shérif n'opprime & ne vexe personne, mais qu'il se contente des droits que les shérifs avoient accoutumé de prendre sous le regne de Henri I.

LXIII.

Qu'à l'avenir il ne soit permis à qui que ce soit de donner sa terre à une maison religieuse, pour la tenir ensuite en fief de cette maison.

LXIV.

Il ne sera point permis aux maisons religieuses de recevoir des terres de cette maniere,

pour les rendre ensuite aux propriétaires, & à condition de relever des monasteres. Si, à l'avenir, quelqu'un entreprend de donner sa terre à un monastere, & qu'il en soit convaincu, le don sera nul, & la terre donnée sera confisquée au profit du seigneur.

L X V.

Le droit de scutage sera perçu, à l'avenir, selon la coutume pratiquée sous Henri I. Que les shérifs n'entreprennent point de vexer qui que ce soit, mais qu'ils se contentent de leurs droits.

L X V I.

Toutes les libertés & privileges que nous accordons par cette présente Chartre, à l'égard de ce qui nous est dû par nos vassaux, seront observés de même par les clercs & par les laïques, à l'égard de leurs tenanciers.

L X V I I.

Sauf le droit des archevêques, évêques, abbés, prieurs, templiers, hospitaliers, comtes, barons, chevaliers, & de tous les autres, tant laïques, qu'ecclésiastiques, dont ils jouissoient avant cette Chartre.

Témoins, &c.

Il s'est élevé à l'occasion de cette Chartre une dispute qui a partagé la nation. Les royalistes ont prétendu que les privileges qu'elle contenoit étoient une concession du monarque; & en effet, cela est marqué expressément au commencement de l'acte.

Les républicains ont soutenu que la grande Chartre ne pouvoit rien donner au peuple qui avoit originairement tout en soi; que les rois d'Angleterre n'avoient jamais joui légitimement & tranquillement du pouvoir despotique; qu'on s'étoit seulement proposé d'affermir la liberté naturelle & originaire de la nation en rédigeant par écrit les droits qu'elle étoit déterminée à maintenir; que le souverain s'étoit engagé à descendre du trône, s'il entreprenoit des usurpations & s'il devenoit parjure.

Les défenseurs de cette opinion vont plus loin; ils soutiennent que quand les rois auroient joui d'un plus grand pouvoir, il étoit permis aux peuples de le restreindre. « Comme » il n'est pas possible, *disent-ils*, qu'un gouver» nement soit si parfait qu'il n'ait quelque » défaut dans son origine, ou qu'il ne s'y » en glisse quelqu'un dans la suite, il n'y en » a point aussi qui puisse subsister, à moins » qu'on ne le ramene de tems en tems à son » premier principe par un acte authentique

» de la puissance de ceux pour qui il a été » établi. Tous les souverains, continue-t-on, » qui regnent aujourd'hui en Europe, doi- » vent leur couronne à ce droit sacré. Les » peuples mécontens du sang & du gouver- » nement de leurs souverains, ont fait passer » le sceptre en des mains plus dignes de le » porter. Si le peuple n'a pas le pouvoir » d'ériger une magistrature nouvelle, il n'y » en a jamais pu avoir de légitime, puisqu'il » n'y en a point d'éternelle, & qu'elles ont » eu toutes un commencement. Vouloir que » pour que la constitution d'un gouverne- » ment soit valable on ne puisse pas remonter » à son origine, c'est détruire visiblement la » monarchie, puisque les premiers hommes » n'avoient point de roi. » Le lecteur balancera les avantages & les inconvéniens de ces principes de droit naturel ; il est tems de reprendre le fil de la narration.

Il n'est pas aisé de concevoir, & il est impossible d'exprimer ce qui se passa dans le cœur du roi, lorsqu'il pensa sérieusement à la lâcheté qu'il venoit de faire en accordant la grande Chartre. Redevable de sa gloire à ses ancêtres, & comptable de son autorité à ses descendans, il fut désespéré d'avoir, par une seule démarche, flétri l'une & ruiné l'autre. Sans craindre le crime, ce prince

craignoit l'infamie. Son ſang ou celui de ſes ennemis devoit rétablir ſa réputation. Il avoit juré ſon déshonneur, il jura bien plus ſincérement ſa vengeance.

Innocent III, ce pontife orgueilleux qui avoit toutes les vertus, excepté celles de ſon état, devint ſa reſſource. Depuis long-tems les chefs de la religion franchiſſoient criminellement les limites que le ciel leur avoit preſcrites. Las d'édifier l'univers par leur piété, ils commencerent à l'étonner par leur ambition. Au gré de leurs paſſions, la chrétienté étoit un empire dont ils étoient les maîtres; ils ne regardoient les trônes que comme de ſimples fiefs de leur thiare; & Rome moderne avec des bulles voulut diſpoſer auſſi ſouverainement des couronnes, que l'ancienne Rome l'avoit fait avec des armées. Ces odieuſes prétentions réglerent les démarches de la cour Romaine. Les rois aſſez généreux pour ſoutenir les droits du diadême furent excommuniés, dépoſés, & leurs ſujets délivrés du ferment de fidélité. Dès lors le lien précieux qui uniſſoit les peuples & les ſouverains fut rompu, les nations ne virent plus que des tyrans dans leurs maîtres. Les couronnes furent chancelantes ſur la tête des plus grands monarques, & les jours des meilleurs rois en péril. La

révolte appuyée sur un saint motif & assurée de l'impunité, ne connut plus de bornes. Le roi Jean lui-même avoit éprouvé toutes ces horreurs. Le hasard, ou son imprudence, l'avoient brouillé avec Innocent; pour se réconcilier avec lui, il lui en coûta son indépendance. Il ne sortit de l'abîme où les foudres du pontife & la superstition du peuple l'avoient jetté, qu'en soumettant sa personne & sa couronne au saint siege : Londres devint tributaire de Rome.

Le prince, dont le désespoir faisoit toute la politique, chercha dans le mal passé un remede à sa situation présente. Un maître éloigné lui parut moins odieux qu'une multitude de tyrans domestiques. Il fit envisager au pape les entreprises des barons comme un attentat contre les droits de la cour de Rome. Innocent quittoit peu le glaive ; il s'en servit contre les rebelles qu'il excommunia, & déchargea le monarque opprimé des promesses & des sermens que lui avoit arraché la violence. Jean comptoit beaucoup sur ces excommunications, & encore plus sur de bonnes armées. Son caractere & sa situation attirerent auprès de lui tous les scélérats de l'Europe qu'il flatta des plus grands établissemens, & qui se promirent un butin immense. Avec ces troupes, telles qu'il les lui falloit, ce prince sortit de

l'isle de Wight où il s'étoit retiré dépuis trois mois, & prit le chemin de Londres. Il trouva sur sa route le château de Rochester qui l'arrêta trois mois entiers. Quoique Guillaume d'Albinet qui y commandoit, n'espérât ni secours des confédérés, ni bon procédé de la part des ennemis, il empêcha un arbalêtrier de tuer le roi qui venoit reconnoître les breches que ses machines avoient faites à la place. On lui représenta inutilement que ce prince cruel & vindicatif n'agiroit pas si noblement dans une occasion semblable. *Il en sera ce qu'il plaira au ciel*, répartit l'intrépide & généreux Anglois, *j'abandonne ce soin à la Providence, & ne puis consentir qu'on porte les mains sur l'oint du Seigneur.* L'événement justifia bientôt la prédiction du soldat. Les assiégés forcés de se rendre après avoir fait tout ce qu'inspire. la valeur & le désespoir, alloient tous être livrés au bourreau, lorsque Savary de Mauléon qui avoit amené un puissant sécours du Poitou, s'y opposa avec une noble audace. *Sire*, dit-il au prince, *la guerre n'est pas finie, & les armes sont journalieres. Si vous faites pendre des gens de qualité, nous éprouverons un sort aussi honteux lorsque nous tomberons entre les mains de vos ennemis. A ce prix vous ne trouverez personne qui veuille suivre vos étendarts.* Ce discours n'éleva point

l'ame de Jean, mais il lui lia les mains. Les barons qui avoient défendu Rochester furent seulement retenus prisonniers, tandis que le roi qui avoit partagé son armée en deux corps, portoit le fer & le feu dans toutes les parties de l'Angleterre.

Les seigneurs Anglois, qui en commençant la guerre avoient tout prévu, excepté ce déluge d'étrangers, sentirent tout le péril de leur situation. Qu'on juge de leur embarras, ou pour mieux dire de leur désespoir; ils demanderent un maître & un vengeur à la France. Philippe Auguste y régnoit avec une dignité inconnue depuis Charlemagne. Ce prince étoit plus que conquérant, il fut un grand roi. On lui reproche d'avoir fait quelques fautes à la tête de ses armées, il n'en fit pas une seule dans son conseil. Méprisant par grandeur d'ame les conquêtes faciles, & par bon sens les infructueuses, il s'occupa du soin plus utile & plus noble de détruire les Fiefs & les grands vassaux. En exécutant au moins en partie un projet si glorieux, ce puissant génie ranima, pour ainsi dire, les cendres de la monarchie. Il commença par rendre les François heureux, il finit par les rendre redoutables.

L'éclat d'un si beau regne avoit ébloui les seigneurs Anglois & déterminé leurs vœux.

Louis,

Louis, fils aîné de France, fut proclamé roi d'Angleterre. Une couronne est rarement refusée. Philippe & Louis accepterent celle qu'on leur offroit; le premier pour affoiblir des ennemis trop puissans, & le second par une vanité de jeune homme. En vain, pour les en détourner, Innocent menaça-t-il l'un & l'autre. Tandis que le pere cherchoit à adoucir le pape par des excuses, le fils avec sept cents voiles alloit remplir sa destinée. A son arrivée tout plia dans l'isle. Les principaux seigneurs accoururent pour lui rendre hommage. Il entra avec eux dans Londres, moins en conquérant qu'en prince légitime, qui auroit pris possession d'une couronne qui lui appartenoit. La capitale entraînoit les autres villes, lorsque le légat, en lançant contre Louis les foudres de l'église, arrêta la révolution.

Le roi fugitif auroit dû saisir ce précieux instant pour adoucir ses peuples; il s'en servit pour les aigrir davantage par ses incendies & par ses ravages. L'inaction où il avoit vécu depuis que son concurrent étoit débarqué, se changea en une frénésie barbare qu'il communiqua à ses aventuriers, ou qu'il reçut d'eux. Le pays qui lui étoit fidele & celui qui ne l'étoit pas, tout fut également réduit en cendres. Il paroissoit avoir conçu le dessein

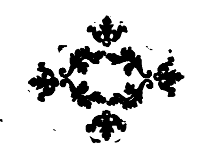
furieux de s'ensevelir sous les ruines de ses états. Après avoir perdu presque tout, il voulut s'ôter jusqu'à l'espérance & la consolation d'être plaint. Le chagrin mit fin à ses crimes dans ces circonstances. En mourant, il laissa son héritier Henri III au berceau, son ennemi sur son trône, & ses peuples en possession de tenir tête à leurs souverains.

La haine des Anglois s'éteignit par la mort de Jean : bien plus, l'aversion qu'ils avoient pour lui se tourna contre les François. Ces étrangers étoient accusés depuis long-tems de traiter leurs alliés moins comme leurs compagnons que comme leurs esclaves ; de travailler à les asservir à des manieres nouvelles au lieu de s'accommoder aux leurs ; de s'approprier tous les biens & tous les honneurs ; de ne confier aux naturels du pays, ni négociation, ni citadelle, ni commandement. Des hommes crédules ou mal instruits assuroient de plus que le vicomte de Melun, un des chefs de l'armée Françoise, avoit déclaré dans son lit de mort que le dessein de Louis, dès qu'il se verroit affermi sur le trône, étoit d'exterminer ou de bannir du royaume les factieux qui l'avoient appellé ; & que seize seigneurs François s'étoient engagés par serment à appuyer ce projet de leurs bras & de leurs conseils.

Cette calomnie que les soupçons avoient fait naître, & qui confirmoit à son tour les soupçons, fit des impressions très-profondes, toute absurde qu'elle étoit. Les partisans de la maison royale s'en apperçurent & en profiterent. Ils firent sentir aux confédérés, que leur procédé qui pouvoit peut-être être justifié par le caractere & le gouvernement du feu roi, étoit devenu certainement inexcusable, depuis que par sa mort on avoit vu éteindre la tyrannie; que l'auguste sang qui avoit donné de si grands rois à la nation, ne devoit pas être dégradé pour avoir animé un prince vicieux & cruel; qu'un fils innocent, & qui montroit du goût pour la vertu, ne devoit pas expier les fautes d'un pere imprudent & coupable; que l'amour de la liberté qui les avoit armés contre le roi Jean devoit leur faire détester un prince étranger qui travailloit à les enchaîner; qu'il n'y avoit enfin qu'une union étroite entre tous les membres de l'état, & sous l'autorité du légitime héritier de la couronne qui pût finir les maux de la patrie, & la préserver d'une ruine entiere.

Ces raisonnemens présentés avec adresse, & par des hommes dont on étoit accoutumé à respecter la vertu, ébranlerent les confédérés: les incertitudes & les fautes du prince

qu'ils avoient appellé affoiblirent peu-à-peu les liens qui les unissoient à lui : la jeunesse de Henri acheva de les gagner, & ses inclinations réveillerent les espérances. On le proclama roi âgé de dix ans. La grande Chartre, cette occasion de tant de scenes tragiques, fut confirmée par le jeune prince. Ses partisans garantirent sa promesse, qu'on eut soin de lui faire ratifier dans la suite ; & Louis qui s'étoit familiarisé avec l'idée d'une couronne, repassa la mer avec beaucoup de chagrin & fort peu de gloire : il trouva depuis dans son héritage de quoi se consoler de la perte de sa conquête.



III ÉPOQUE.

Le Parlement s'établit sous le regne de Henri III, l'an 1234.

LES grands princes fondent les empires; les bons les affermissent, les mauvais les détruisent. La révolution commencée sous le roi Jean doit se précipiter vers son terme sous le roi Henri. La minorité, qui est la partie foible des autres regnes, fut la plus belle de celui-ci. Guillaume, comte de Pembrok, grand maréchal d'Angleterre, qui avoit retardé la chûte du pere, & procuré ou hâté l'élévation du fils, fut chargé, en qualité de régent, de l'administration des affaires. Cet homme célebre se trouva heureusement d'un esprit assez vaste pour embrasser toutes les parties du gouvernement, d'un cœur assez élevé pour s'y consacrer, d'un bonheur assez constant pour y réussir. Il joignit aux qualités brillantes, qui séduisent la multitude, les vertus solides qui procurent l'estime des honnêtes gens. Il sut par ses soins étouffer les dissensions civiles qui venoient de déchirer sa patrie; il rappella les sujets à

leur devoir, contint les grands dans la soumission; prévint les plaintes du peuple, réprima les entreprises des factieux, rendit la force aux loix, rétablit l'ordre dans les finances, remit la discipline parmi les troupes, assura le repos du royaume. Ces succès furent l'ouvrage de peu de tems, & de beaucoup de désintéressement, de droiture & d'application. L'éclat de ces grands événemens ne fut terni par aucune tache. Pembrok eut réellement cette magnanimité, dont la seule apparence a fait tant de réputations immortelles. Il fut dans tous les sens un grand homme, & peut-être le meilleur citoyen qu'ait eu l'Angleterre.

La mort du régent qu'on regardoit, selon que le rapporte son épitaphe, comme un Soleil dans le conseil, & comme un Mars dans les armées, fit prévoir aux moins éclairés, que l'état venoit de perdre le seul pilote qui pût le conduire. Comme la tranquillité, dont Pembrok avoit fait jouir sa nation, n'étoit pas l'ouvrage des loix, mais de sa capacité, il n'y avoit que des qualités aussi héroïques que les siennes qui pussent perpétuer ce bonheur. Malheureusement le jeune roi étoit né sans talens, & plus malheureusement encore l'éducation n'en donne point.

Henri n'auroit pas suffi à conduire un état tranquille, une nation docile, des sujets accoutumés au joug; & il prenoit les rênes d'une monarchie, où il y avoit des affaires difficiles à négocier, des querelles violentes à soutenir, des pertes immenses à réparer, des prétentions embrouillées à discuter, une ligue opiniâtre à dissiper. Pour soutenir le poids de la couronne dans ces conjonctures, il auroit fallu un génie sublime, une politique profonde, des vues étendues, une fermeté inébranlable; l'art de manier les esprits fâcheux, d'occuper les inquiets, de fixer les inconstans, de contenter les difficiles: & Henri fut un homme mou qui ne sut jamais se roidir contre aucun obstacle; un maître foible, qui sacrifia ses vrais serviteurs à ses ennemis; un prince inconstant, qui n'eut jamais de favori qu'il ne disgraciât, ni d'ennemi qu'il n'admît à ses bonnes graces; un esprit volage, qui entreprenoit par inquiétude, & qui se désistoit par inconstance; une ame commune qui craignoit peu le mépris & desiroit peu la gloire; un cœur tremblant, qui n'eut jamais le courage d'assurer son repos par le sacrifice de quelque tête factieuse; un roi de théatre, qui ne joua jamais qu'un rôle emprunté, & qui n'eut de volontés que celles qu'on lui fit avoir.

Un tel caractere présageoit à l'Angleterre un regne agité & par conséquent sanguinaire. Ces malheurs furent suspendus par l'habileté des deux grands ministres qui remplacerent le régent, je veux dire Pierre des Roches, évêque de Winchester, & Hubert Debourg, grand justicier d'Angleterre. Le premier étoit François, & le second Anglois. L'un étoit célebre par ses talens, & l'autre par ses services. Le François avoit contribué à l'élévation de Henri, l'Anglois avoit arrêté le cours de la fortune de Louis. Des Roches savoit utilement employer le glaive de l'église, & Debourg l'épée du prince. Le prélat avoit l'apparence de plus de vertus, le militaire en avoit de plus éclatantes : tous deux étoient ou devinrent avides de gloire, de richesses, de considération & d'autorité.

La concurrence de ces deux favoris fut d'abord utile. Elle anima leur zele sans exciter leur jalousie. L'émulation depuis se changea en haine. Chacun voulut être le premier en faveur & le plus grand en autorité. Pour parvenir à leur but, ils prirent des routes différentes. L'évêque voulut se rendre utile, & le grand justicier agréable ; le premier prêchoit l'épargne, & le second la profusion : l'un étoit pour l'observation de la grande Chartre, & l'autre pour le despo-

tiſme. Des Roches eut le ſort ordinaire des miniſtres auſteres ; il fut ſacrifié au favori qui, ſe trouvant ſans rival, devint tout-à-fait le maître.

Dès les premiers jours de ſon adminiſtration, Debourg aigrit la nation par la révocation de la grande Chartre, ce ſujet d'une diviſion éternelle entre le roi & les barons ; il la pouſſa à bout bientôt après, en manquant l'occaſion, toujours précieuſe aux Anglois, de nuire à la France. Une ligue formidable menaçoit cette monarchie d'une ruine entiere durant la minorité de ſaint Louis. Le comte de Boulogne, ſecond fils de Philippe Auguſte, y étoit entré dans l'eſpérance d'uſurper la couronne : le comte de Bretagne, pour s'affranchir de l'hommage qu'il faiſoit au roi : la comteſſe de Flandre, par haine contre la régente : le comte de la Marche, pour envahir des terres qui étoient à ſa bienſéance : le comte de Toulouſe, pour recouvrer les places qu'on lui avoit ſurpriſes : le comte de Provence, par conſidération pour Raimond ſon parent & ſon ami : quantité d'autres ſeigneurs, par air, par caprice, par légéreté ; & comme ſi ces forces réunies n'euſſent pas été ſuffiſantes pour accabler un roi enfant, les rebelles aſſocierent à leur haine & à leurs projets le roi d'Angleterre,

Blanche de Caſtille, qui comme toutes les perſonnes célebres a eu un nombre preſque égal de cenſeurs & d'admirateurs, avoit dans le vrai un grand courage & beaucoup de dextérité. Avec ces deux avantages, elle triompha des rebelles en les diviſant, & des Anglois en corrompant l'avide Debourg; & ce ne fut pas le dernier ſervice de ce caractere, que cet infidele miniſtre rendit à la France.

Henri fut inſtruit des trahiſons de Debourg, du moins il les ſoupçonna; & cependant il ne changea pas de conduite. Accoutumé à la dépendance, ce prince indolent ſe ſeroit trouvé embarraſſé d'être maître. Sans entrer dans l'examen fatiguant des bonnes ou des mauvaiſes qualités des gens qu'il employoit, il trouvoit plus commode de porter le joug auquel il étoit accoutumé, que de ſe donner la peine de faire un choix plus utile, ou ſeulement un autre choix. Des mouvemens tumultueux & ſéditieux portés au pied du trône par l'évêque de Wincheſter, & appuyés de ſon éloquence, tirerent à la fin le monarque aveuglé de ſa létargie. La tête de Debourg, ou du moins ſon éloignement furent demandés d'une voix unanime; & les Anglois ne mirent point de bornes à la haine d'un homme en place dont la faveur n'en avoit point eu.

Le roi abandonna par lâcheté un favori qu'il avoit d'abord pris par goût, & qu'il avoit gardé ensuite par habitude. Il se trompa s'il prétendit effacer la honte de sa dépendance en rendant la chûte de son ministre aussi humiliante qu'elle pouvoit l'être. Les souverains étalent souvent le spectacle de leur orgueil sous prétexte de donner des preuves de leur justice ; & ils ne parviennent pas à justifier leur foiblesse ou leur inconstance en immolant la fortune, la réputation & souvent les jours de ceux qui leur avoient plu. Pour achever de regagner ses sujets, Henri joignit le sacrifice de son autorité à celui de son favori ; il jura de nouveau l'observation de la grande Chartre, & ce qui est plus agréable, s'il se peut, à la nation, une haine éternelle contre la France.

La chûte de Debourg rendit à l'état un ministre qui lui étoit agréable. Porté sur le trône, si je puis m'exprimer ainsi, l'évêque de Winchester étouffa les sentimens généreux qui l'avoient rendu autrefois l'idole public. Son regne, encore plus que celui de son prédécesseur, fut le regne de la hauteur, de la duplicité, de la violence. Pour réaliser sans contradiction ses idées de despotisme, il imagina de ruiner dans l'esprit du roi ceux qui avoient intérêt à s'y

oppofer. Il repréfenta à ce prince que les barons fiers de leurs titres & de leurs ufurpations, haïffoient la royauté & la dépendance : que leurs charges & leurs gouvernemens en mettant dans leurs mains les forces de l'état, leur infpiroit ces prétentions orgueilleufes ; que l'unique moyen de réprimer cette audace étoit de faire tomber ces premieres graces fur des têtes incapables d'en abufer ; que des étrangers qui n'auroient d'autre appui que le trône, deviendroient à leur tour le fien, & les reftaurateurs de la dignité royale : il finit comme tous les ambitieux par des proteftations outrées de zele, de défintéreffement & d'obéiffance.

C'eft s'affurer la confiance & la faveur des rois que de leur fournir des vues pour étendre leur autorité, ou des moyens pour en abufer. Henri adopta fans balancer le fyftême de gouvernement qu'on lui propofoit ; & l'Angleterre fe vit tout-à-coup inondée de Poitevins que l'évêque de Winchefter, leur compatriote, eut foin de revêtir des places les plus utiles & les plus honorables de tout le royaume. Quand les barons auroient été moins éclairés & moins délicats, ils auroient été alarmés pour leur gloire & pour leur fortune. Richard, comte de Pembrok, le feigneur du royaume le plus fier, le plus

hardi, le plus accrédité, ſe chargea de faire paſſer leurs craintes juſqu'au ſouverain : *Sire*, lui dit-il d'une maniere vraiment angloiſe, *des conſeils pernicieux vous ont déterminé à appeller dans cette iſle des étrangers orgueilleux & avides, qui prétendent nous dominer, qui oppriment la liberté publique, & qui anéantiſſent tout-à-fait nos loix : ou faites ceſſer ce fléau qui détruit l'état, ou trouvez bon que les grands du royaume s'éloignent de votre cour & de vos conſeils, pour ne point ſervir de jouet à leurs ennemis.* Pembrok n'avoit pas achevé de parler, que le miniſtre qui étoit préſent à ce diſcours repliqua vivement : *Il eſt permis au prince d'attirer à ſon ſervice autant d'étrangers qu'il en jugera néceſſaire pour défendre les prérogatives de ſa couronne, & un aſſez grand nombre même, ou d'aſſez puiſſans pour abattre l'orgueil de ceux qui s'oppoſent à ſes volontés.*

Une réponſe auſſi fiere & auſſi imprudente cauſa un mécontentement général parmi les barons ; ils quitterent la plupart la cour, & formerent une confédération dont le but étoit d'arrêter les progrès rapides du deſpotiſme. Pour rompre une ligue qui pouvoit devenir formidable, le roi convoqua ſucceſſivement deux aſſemblées où les grands refuſerent de ſe trouver. Henri étoit d'un caractere à être intimidé par cette réſiſtance ;

ſon favori avoit pourvu aux moyens de le raſſurer, en faiſant lever hors du royaume des troupes nombreuſes qui aborderent en Angleterre dans cet inſtant de fermentation.

Les barons aigris par ce nouveau déluge de Poitevins, & le roi enhardi par des ſecours ſi conſidérables, montrerent un empreſſement égal pour commencer la guerre: elle devoit être longue & cruelle, à juger des choſes par les apparences. Les ſujets ne menaçoient leur ſouverain de rien moins que de le détrôner, & de lui faire éprouver le ſort de Jean ſon pere. Le ſouverain de ſon côté parloit de faire revivre le gouvernement & le tems de Guillaume le Conquérant. Des haines ſi violentes ſe terminerent à des incendies, des ravages, quelques barbaries. La mort du chef de la ligue, le comte de Pembrok, que les perfidies du miniſtre procurerent, la chûte du miniſtre lui-même qui fut l'ouvrage du clergé, calmerent des troubles qui n'avoient ni deſſein ni ſuite. Le roi livré à de nouveaux conſeils ſuivit de nouveaux principes; il renvoya tous les étrangers chez eux, & promit d'obſerver plus exactement la grande Chartre.

Le regne de Henri ſe paſſoit ainſi à accorder des privileges & à les révoquer, à faire des ſermens & à les violer, à céder

ſon autorité & à la reprendre, à ſe rendre eſclave de ſes peuples & à travailler à en devenir le tyran. Ces flots agitoient la nation depuis près de trente ans; il étoit tems que le chaos ſe débrouillât, & que l'état prît enfin une conſiſtance. Le mariage du roi avec Eléonor de Provence hâta cet inſtant funeſte.

Les Provençaux qui, ſous un beau ciel, habitent une mauvaiſe terre, ſuivirent en foule cette princeſſe. L'Angleterre leur parut une eſpece de conquête, dont ils étoient bien réſolus à tirer parti. Le feu de cette nation ingénieuſe s'étend à tout, à la fortune, au plaiſir, à la gloire. Ils voulurent en arrivant que toutes leurs paſſions fuſſent ſatisfaites. Le roi plus dangereux par foibleſſe, que les tyrans par méchanceté, ſe prêta à leur impatience. Bientôt ces étrangers eurent dans leurs mains tous les biens, & ſur leur tête tous les honneurs de l'iſle. Leur ambition, qui s'étendoit par le ſuccès, ſe trouva gênée par les bornes de l'autorité royale; ils les franchirent avec l'audace ordinaire aux génies ardens & aux favoris. Les privileges de la nation & les articles de la grande Chartre furent violés avec des excès que la nation ne connoiſſoit point, qu'elle n'avoit pas même craints.

L'Anglois murmura de tous ces malheurs;

& il eſt rare que l'Anglois s'en tienne au murmure. La révolte chez lui précede quelquefois la plainte, & ne manque preſque jamais de la ſuivre. La capacité du chef qui la conduit, en décide la durée & les avantages. Malheureuſement pour Henri, les mécontens engagerent dans leur cabale l'homme, je ne dis pas d'Angleterre, je dis de toute l'Europe, le plus redoutable.

Simon de Monfort, comte de Leyceſtre, étoit François & fils de ce fléau des Albigeois, qui ſeroit au-deſſus de tout éloge, ſi ſes vertus avoient égalé ſes talens. Héritier par ſa mere des biens de la maiſon de Leyceſtre, il étoit devenu Anglois. Il aſpira à tout par ambition, & il parvint à tout à force de mérite. Le gouvernement de Guienne lui fut confié comme au ſeul ſeigneur d'Angleterre, aſſez expérimenté pour dompter les Gaſcons, & aſſez fier pour les humilier. Ces peuples ne ſouffrent patiemment aucun genre de ſupériorité, non pas même celle du vice. Le caractere de leur gouverneur les déſeſpéra; & Henri, ſans qu'on en ſache, ni qu'il en ſût lui-même la raiſon, entra dans leurs vues. Ce prince crut qu'il n'y auroit pas plus d'inconvénient à ôter une grande place, qu'il n'y en avoit eu à la donner: il ſe trompa. Leyceſtre oublia la faveur

faveur qu'on lui avoit faite en l'envoyant en Guienne, & ne parut disposé qu'à se souvenir de l'affront qu'on lui faisoit en le rappellant. Il dédaigna de se justifier, & demanda fiérement la récompense de ses services; moins dans l'espérance de l'obtenir, que pour avoir un prétexte de se joindre aux factieux.

Cet hypocrite ou enthousiaste, & peut-être tous les deux, ne fut pas plutôt à la tête de la ligue qu'il lui communiqua toute sa chaleur. Nourri de tout tems des vues les plus ambitieuses, il fut extrême dès qu'il jugea à propos d'agir. Il ne s'amusa pas à dénouer le nœud gordien, il le coupa. Cependant profond dans l'art d'attiser le feu, il parut ne se prêter que par zele aux impulsions que lui-même il communiquoit. Au masque imposant de toutes les vertus, il ajouta le talent singulier de donner un air héroïque à ses vices. Il étonna ses ennemis par le brillant de son courage; & par la supériorité de son génie, il se rendit maître des événemens. Ses succès le porterent au-delà de ses espérances, & son ambition commença, pour parler ainsi, où celle des autres hommes est satisfaite. C'est presque un problême dans l'histoire, si Leycestre fut un tems vertueux; ou si les injures qu'il reçut

du roi démasquerent seulement sa politique.

Les ligueurs, réunis, éclairés, affermis par un chef de ce caractere, attendirent impatiemment l'instant décisif où ils pourroient venger leurs injures particulieres sous l'étendart respectable de la liberté publique. Cette occasion se présenta bientôt. Les derniers rois d'Angleterre avoient assez imprudemment assemblé les grands pour les consulter dans les affaires importantes, ou dans les périls que couroit l'état. L'autorité est si séduisante que les barons ne crurent pas pouvoir s'en passer, & qu'ils n'omirent rien pour s'en procurer. Insensiblement ils se mirent en possession du droit de régler les nouveaux subsides que des besoins pressans mettroient dans la néceffité d'imposer. Cette usurpation leur fut confirmée par la foiblesse de Jean sans Terre, & par les privileges stipulés dans la grande Chartre : l'esprit de cette célebre piece dont on a tant abusé depuis, se réduisoit à assurer la liberté des peuples, la propriété des terres, l'immunité de toute taxe extraordinaire sans le consentement des seigneurs. Henri, plus prodigue que ses prédécesseurs, avoit formé plus souvent l'assemblée qui fournissoit à ses profusions, & lui avoit procuré par-là beaucoup d'éclat & de dignité. Son malheur ou plutôt son impru-

dence, voulut qu'il la convoquât à Oxford, lorsque les cœurs étoient le plus aigris, & les esprits le plus aliénés.

Le roi dut sentir à la premiere séance tout le danger de sa situation. L'union, l'ordre, la subordination des confédérés, le fit trembler pour sa liberté; un grand prince auroit tremblé pour sa gloire. L'exécution de la grande Chartre à laquelle on s'étoit borné jusqu'alors, fut la moindre des prétentions qu'on forma. La réformation de l'état fut demandée du ton de la sédition. On proposa au roi de nommer douze personnes, à condition qu'il seroit permis aux seigneurs d'en nommer autant, pour décider les affaires publiques à la pluralité des voix. Les grands dangers mettent un caractere dans tout son jour; on y montre toute sa grandeur ou toute sa foiblesse. Un autre dans cette occasion auroit mérité un trône, Henri dégrada la royauté. Il consentit lâchement que les vingt-quatre commissaires nommés eussent la garde de toutes les forteresses, la disposition de tous les gouvernemens, le choix de tous les grands officiers de la couronne; & qu'ils pussent convoquer tous les trois ans, au moins, les grands du royaume qui seroient autorisés à faire tous les réglemens qu'on jugeroit nécessaires au bien de l'état.

Ces articles que l'on nomma les statuts ou les expédiens d'Oxford, éprouverent des contradictions. Le comte de Warren les trouva durs; le prince Édouard, injustes; Henri, neveu du roi, humilians; Richard, frere de Henri, qu'on appelloit roi des Romains depuis qu'une partie des princes d'Allemagne l'avoit élu empereur, y trouva tous ces défauts à la fois. Il n'eut pas plutôt appris ce qui s'étoit passé, qu'il fit part aux commissaires du dessein qu'il avoit formé de retourner en Angleterre pour les aider à pacifier les troubles qui divisoient la nation. Le danger paroissoit égal de lui accorder ou de lui refuser l'entrée du royaume. Ce prince arrivoit avec une flotte assez belle, & une armée bien disciplinée, ce qui le rendoit formidable, quelque parti qu'on prît: on devoit craindre d'être opprimé si on montroit de la foiblesse, & d'être subjugué si on montroit de la vigueur. On imagina un tempérament qui eut du succès, ou parce que Richard étoit foible, ou parce qu'il n'étoit pas fort zélé pour les intérêts du roi. L'entrée du royaume lui fut offerte, à condition qu'il jureroit l'observation des ordonnances d'Oxford, qu'il seroit peu accompagné, & que le tems de son voyage seroit limité. Les députés qui apporterent ces

conditions humiliantes furent reçus avec beaucoup de fierté. Richard parut également aigri, & de ce qu'on avoit changé le gouvernement durant son absence, & de ce qu'on mettoit des obstacles à son retour. Cependant quand il vit qu'on ne se laissoit pas intimider par ses menaces, & qu'on étoit en état de lui résister, il se soumit à l'ordre établi, & s'y lia par les sermens les plus solemnels.

Rien n'échappa à la vigilance des confédérés. Ils s'assurerent de l'intérieur du royaume en bannissant les étrangers, ces sangsues si long-tems abreuvées du sang anglois. Une guerre avec les puissances voisines parut capable de retarder ou de renverser le grand ouvrage qu'on avoit commencé; ceux qui tenoient les rênes du gouvernement prirent des mesures pour assurer la paix. La France fut soupçonnée de penser à faire des conquêtes en Guienne durant les guerres civiles qui déchiroient l'Angleterre; on désarma cette couronne en lui cédant tous les droits qu'on avoit sur la Normandie & sur l'Anjou: ce sacrifice paroissoit si grand aux confédérés, qu'ils se crurent assurés dès-lors du secours de saint Louis, intéressé par-là, comme eux-mêmes, à soutenir le nouveau gouvernement.

Ces arrangemens occupoient les commissaires, lorsque l'esprit de division qui avoit bouleversé le royaume, se glissa parmi les ligueurs. Il est souvent plus dangereux d'avoir des talens, qu'humiliant de n'en avoir pas. On n'évite guere le mépris, qu'on ne devienne l'objet de l'envie. L'ascendant que prit Leycestre dans la confédération, en indisposa contre lui les principaux membres. Son habileté & son courage furent des crimes à des yeux jaloux, & ceux de tous les crimes qu'on étoit moins disposé à lui pardonner.

Le monarque indolent fut réveillé par ces différends. L'union de ses ennemis l'avoit comme dégradé; leur désunion lui fit espérer qu'il pourroit rétablir son autorité. Roi, & même grand roi une fois en sa vie, il convoqua sans tarder un nouveau parlement à Oxford, d'autres disent à Londres, pour remettre toutes choses sur l'ancien pied. Il fit l'ouverture de cette assemblée en maître, & y reprit le ton & les airs de souverain. *Je vous ai assemblés*, dit-il, *pour vous intimer mes ordres. J'anéantis les conventions que nous avions faites dans des tems orageux. Vous m'en aviez promis les plus grands avantages; depuis trop long-tems j'en éprouve les inconvéniens. Mon royaume, depuis ce jour malheureux, se trouve plus agité, & mon épargne n'a plus de*

ressources. Puisque je suis né roi, je veux l'être. Reprenons chacun notre rôle, moi celui de maître; vous celui de sujets.

Cette courte harangue rendit royalistes les ligueurs les plus outrés, & jusqu'à dix-neuf des vingt-quatre commissaires. Chez une autre nation ce changement eût été un succès complet, ce ne fut rien en Angleterre. L'audacieux Leycestre, affermi dans un parti où il croyoit que la gloire croissoit avec le péril, éleva la voix, & l'adressant aux nouveaux partisans du monarque, d'un air de reproche, d'indignation & de mépris: *Est-ce qu'il vous est permis*, leur dit-il, *de violer des sermens aussi solemnels que ceux que vous avez faits à Oxford. Le ciel, témoin de mes promesses, ne le sera jamais de mon changement. De ce pas je vais au pied des autels en renouveller l'engagement inviolable.*

Le discours du roi n'étoit que grand, & celui de Leycestre étoit outré; il se trouva par-là plus assorti à la circonstance & au caractere de la nation; aussi l'effet en fut-il incroyable: il fixa l'inconstance des uns, termina l'incertitude des autres, & ramena les plus éloignés. La guerre parut inévitable. Le roi travailla d'un côté à recouvrer son autorité, & les seigneurs de l'autre, à maintenir leur confédération. Tout parut en

armes. On s'attendoit chaque jour qu'une action décisive apprendroit à l'Angleterre, si elle devoit compter le prince parmi ses tyrans, ou les ligueurs parmi les rebelles. L'inconstance de la nation, dit un historien, lui fut salutaire en cette rencontre. Les premieres têtes de chaque parti changerent si souvent de drapeaux, que des deux côtés on devint timide, parce qu'on ne savoit sur qui on pouvoit compter. Des guerres sans combat, & des négociations sans paix, consumerent plus de deux années. Quelques sages des deux partis proposerent enfin de prendre le roi de France pour arbitre des prétentions mutuelles des sujets contre le prince, & du prince contre les sujets. Henri l'accepta sans peine, & les grands avec répugnance, ne voulant point de roi pour juge dans une cause qui sembloit être celle de tous les rois.

Louis préféra la gloire de juger une nation à l'avantage de la combattre. La religion qui éleva souvent son courage, enchaîna toujours sa politique. Les confesseurs des rois qui sont depuis devenus des hommes d'état, n'étoient alors que des solitaires; & malheureusement pour la France, leurs scrupules les plus mal fondés furent souvent préférés aux lumieres des plus grands ministres.

Après quelques jours donnés à l'examen

de la cause la plus singuliere qui ait jamais été, Louis prononça l'arrêt qui tenoit l'Angleterre & la France, & même toute l'Europe en suspens. Par cet arrêt il cassa les statuts d'Oxford, & maintint cependant les priviléges de la grande Chartre. Ce jugement qui conservoit à chacun ses droits, étoit l'ouvrage de la sagesse & de l'équité même. Mais ce qui termine les différends est rarement du goût des rebelles. La plupart se récrierent contre l'arrêt. Leycestre plus adroit, prit un autre tour : il prétendit que tous les articles d'Oxford n'étant fondés que sur la grande Chartre, les confédérés avoient gagné leur cause, puisque, par l'arrêt même du roi de France, la grande Chartre subsistoit en son entier : ainsi le jugement le plus modéré, le plus authentique, n'eut d'autre effet que de faire rentrer dans l'ordre les factieux les moins passionnés, ou ceux qui, mécontens de la faction même, cherchoient un prétexte pour s'en séparer.

Des dispositions si opposées à la paix, furent suivies de la guerre la plus sanglante. Le bon parti prévalut d'abord. Henri également susceptible de présomption & de crainte, selon le tour que prenoient ses affaires, résolut de suivre la fortune, & marcha droit à la capitale. Leycestre alla au devant de lui,

& les armées se trouverent en présence à Leuses dans le comté de Sussex. Avant de pousser plus loin la querelle, l'austeré chef des confédérés chercha à son ordinaire à mettre les apparences de son côté. Pour se justifier du sang qu'il alloit répandre, il écrivit une lettre fort soumise au roi, & lui proposa un accommodement; mais toujours ferme, toujours uniforme, il ne relâchoit rien de ses prétentions. Ses soumissions furent mal reçues; la réponse de Henri fut d'un maître fier, d'un roi irrité. Leycestre s'y attendoit, & s'étoit préparé à la bataille.

Les royalistes étoient partagés en trois corps. Le prince Edouard commandoit la droite, le roi des Romains la gauche, & Henri le centre. Le comte régla sa disposition sur celle de ses ennemis. Edouard commença l'action. Il attaqua les milices de Londres qu'il avoit en tête, les enfonça & les poursuivit avec l'ardeur qu'inspirent la jeunesse, la valeur & la vengeance. Leycestre qui observoit avec le sang froid d'un grand capitaine les fautes de ses ennemis, profita sans tarder de l'éloignement du jeune prince pour fondre sur ce qui restoit. Les barons instruits du sort qui les attendoit, si le combat leur étoit contraire, attaquerent, avec une impétuosité mêlée de désespoir, les troupes

royales qui n'avoient pas les mêmes raisons pour combattre avec la même animosité : elles plierent sans beaucoup de résistance & abandonnerent leur chef à la discrétion de leurs ennemis. Les deux rois venoient de se rendre, lorsque Edouard retourna triomphant de la poursuite du corps qu'il avoit battu. Quoiqu'il vit qu'en courant après une victoire chimérique, il en avoit laissé échapper une véritable, il ne perdit ni le courage ni le jugement. Sur le champ il forma le projet hardi d'assaillir le vainqueur, & il ne désespéra pas de le pouvoir vaincre.

Si cette résolution avoit pu s'exécuter sur le champ, elle pouvoit réussir. Les vainqueurs occupés à garder leurs prisonniers ou à poursuivre les fuyards, auroient difficilement soutenu un choc auquel ils n'étoient point préparés. Mais le prince ne trouva pas dans le cœur de ses soldats, le noble désespoir qui l'animoit. Le tems qu'il perdit à des harangues inutiles fut sagement employé par Leycestre, à remettre son armée en ordre. Ce général qui avoit senti tout le danger de sa situation, n'avoit d'abord aspiré qu'à se défendre. Quand il vit ses rangs une fois formés, il conçut bien d'autres espérances. Il médita de se saisir d'Edouard & de le faire son prisonnier. Dans cette vue, il lui fit porter quel-

ques propositions pour l'amuser, tandis qu'il l'enveloppoit par des détachemens multipliés pour lui couper la retraite. Le prince se laissa prendre au piége. Il tomba entre les mains de son ennemi, fut forcé de se soumettre d'avance à tout ce qui seroit arrêté pour la réformation de l'état.

Leycestre savoit vaincre & profiter de sa victoire. Il ne vit pas plutôt la famille royale entre ses mains, qu'il résolut d'en tirer tous les avantages que sa politique pût lui suggérer. Il dressa un plan de gouvernement qu'il désespéra de voir jamais autorisé par le roi, & qu'il songea à faire approuver par la nation. La convocation parut embarrassante. D'un côté, les barons vainqueurs ne vouloient pas appeller ceux du parti contraire, sous prétexte qu'ils étoient armés contre la patrie. De l'autre, on craignoit avec raison qu'une assemblée seulement composée d'une partie de ceux qui avoient un droit apparent d'y assister, ne fût regardée comme l'ouvrage de quelques particuliers. Pour prévenir cet inconvénient, Leycestre força le monarque à créer certains officiers qui, sous le titre de conservateurs, nommerent de la part du roi, quatre chevaliers de chaque comté pour assister à la prochaine assemblée, & y représenter leurs provinces.

C'eſt à cette époque célebre qu'il faut, je penſe, rapporter l'origine du parlement d'Angleterre. Les hiſtoriens ne ſe trouvent perpétuellement en contradiction ſur cette importante matiere, que parce qu'ils ont négligé de s'inſtruire ou de s'expliquer. Démêlons ce qu'ils ont obſcurci : trois mots ſuffiſent pour débrouiller ce chaos, qui a paſſé pour impénétrable. Si par le mot de parlement, on entend le droit uſurpé par les barons d'accorder au roi les impoſitions extraordinaires, le parlement remonte juſqu'aux premiers ſucceſſeurs de Guillaume le Conquérant. Si par le mot de parlement, on n'entend que le nom même, il a commencé à Oxford en 1258. Mais ſi par parlement, on entend une aſſemblée compoſée des trois corps du royaume, il faut en fixer l'origine à l'événement de 1264 dont nous rendons compte : c'eſt la premiere fois qu'il eſt fait mention des communes dans les archives de la nation. Or les hiſtoriens ſi attentifs à parler du haut clergé, & de la haute nobleſſe, ſous le nom générique de barons ou de Seigneurs qui poſſédoient des fiefs immédiats de la couronne, auroient-ils négligé ou évité de parler du tiers état, s'il avoit eu quelque part aux affaires publiques ? Si je ne me trompe, cet argument peut paſſer pour une démonſtration.

Il eſt vrai qu'à la premiere aſſemblée d'Oxford en 1258, quelques perſonnes avoient été chargées ſpécialement des intérêts du peuple : mais comme le nombre des députés fut limité à douze, & qu'ils n'étoient pas du corps des communes, mais des ſeigneurs feudataires immédiats de la couronne, les adverſaires de l'opinion que j'ai embraſſée, ne peuvent pas tirer un grand avantage de cet événement.

Le nouveau parlement parut uniquement convoqué pour achever d'avilir le trône, & de juſtifier la rebellion ; il prenoit les impreſſions de Leyceſtre, & ce n'étoit pas des impreſſions de vertu. Ce délié factieux vouloit le nom de Henri à la tête de tout, non pour s'en appuyer, mais pour le rendre mépriſable ; & le roi priſonnier ſouſcrivoit à tout, ou par une honteuſe foibleſſe, ou dans la vaine eſpérance de changer de ſort. Sous l'autorité du ſceau royal, l'ambitieux Leyceſtre faiſoit expédier les ordres qu'il jugeoit convenables au bien de l'état, ou à ſes affaires particulieres, ces deux choſes étant preſque toujours confondues par ceux qui tiennent le timon du gouvernement. Sans être ſur le trône, l'uſurpateur de l'autorité royale tenoit le roi dans les fers, & la nation ſous le joug. Il y avoit mille criminels, & le chef ſeul profitoit

du crime. Ses complices firent quelque chose de plus que d'en murmurer, ils prirent les armes; & le jeune Glocestre à qui sa naissance & ses talens donnoient de l'autorité, se mit à leur tête. Leycestre ne marcha pas, il vola à ses nouveaux ennemis, se faisant suivre de ses prisonniers. Edouard à qui on avoit fait savoir le dessein qu'on avoit de le délivrer, trouva le moyen de tromper ses gardes. Un jour qu'on lui avoit permis de monter à cheval, il franchit les bornes qui lui avoient été prescrites, & marcha avec tant de vitesse, qu'on ne put l'empêcher de joindre un corps de troupes qui l'attendoit. A peine le prince eut pris le commandement de l'armée de Glocestre, que de tous côtés on se vint ranger sous ses étendarts. La révolution fut prompte. Plusieurs places importantes reconnurent l'héritier de la couronne, qui, fier de tant de succès, voulut tenter le sort d'une bataille. Tout habile qu'étoit Leycestre, il se vit forcé à l'accepter; & quoique brave, il la perdit avec la vie, parce qu'il ne fut pas secondé.

Ainsi finit sa carriere, le fondateur du parlement d'Angleterre, un des hommes les plus singuliers, & si on l'ose dire, un des plus grands hommes qui aient paru sur la scene du monde. Jamais peut - être bon

citoyen n'a été tant loué, jamais rebelle n'a été si blâmé ; & peut-être ne fut-il encore assez ni l'un ni l'autre. La cour se réjouit de sa mort, & la ville s'en affligea. Il fut traité par les uns comme un scélérat, & honoré par les autres comme un martyr. D'un côté on flétrit sa mémoire, de l'autre on visita son tombeau, & on lui fit faire des miracles, étrange effet des préjugés qui décident si différemment du salut & de la réputation des hommes !

La chûte du chef de la rebellion, ou du *Catilina* Anglois, diminua les troubles, mais ne les finit pas comme on l'espéroit. Le roi qui étoit vindicatif comme la plupart des hommes foibles, & avide comme tous les dissipateurs, voulut satisfaire à la fois sa vengeance & son avarice par la confiscation des biens des confédérés : elle lui fut accordée par un parlement qu'il convoqua, & où il eut soin d'appeller plus de courtisans que de citoyens. Les tyrans ont pour maxime que la misere retient les peuples dans la soumission ; cette fois-là elle conduisit les barons au désespoir. Disposés d'abord après leur défaite au parti de la soumission, ils furent fixés dans la révolte par la sévérité du vainqueur. Leurs forces seconderent mal leur courage. Forcés en assez peu de tems dans

l'isle

l'isle d'Axholm, dans le château, de Kenelworth, dans l'isle d'Ely, & dans peu d'autres postes moins importans, ils furent obligés de subire toutes les conditions qu'on jugea à propos de leur imposer.

Cette soumission affermit le trône du roi légitime. Henri finit dans la paix un trop long regne, qu'il avoit passé au milieu des orages. Il faut remonter à ce prince mal habile & malheureux pour trouver la source des fleuves de sang, qui ont depuis inondé l'Angleterre. Il laissa des semences d'une discorde éternelle à ses successeurs, en donnant à la grande Chartre une autorité qui n'a presque plus été contestée, & en laissant établir le parlement qui a toujours depuis subsisté.



IV. ÉPOQUE.

Les Députés des Communes, qui étoient choisis par le Roi, commencent à être choisis par leurs Villes & par leurs Provinces; sous le regne d'Edouard I, en 1272.

A Peine Edouard avoit rétabli le roi son pere sur le trône, & assuré la tranquillité publique, qu'il alla chercher de l'occupation à sa valeur ou à son inquiétude dans la Palestine. Depuis plus d'un siecle, l'Asie étoit devenue l'école ou le tombeau de tous les braves de l'Europe. Un pelerin solitaire, qui sous des dehors grossiers cachoit une grande ame, avoit formé l'éclatant projet de retirer les lieux saints des mains des infideles; & les plus grands hommes de la chrétienté s'étoient chargés de l'exécuter. Tels furent Robert, duc de Normandie, plus qu'homme dans les combats, moins qu'homme dans la conduite; Etienne de Blois, prince de beaucoup d'esprit & de peu de cœur; Robert, comte de Flandre, le plus grand partisan, & le plus petit général du monde; Huges, comte de Vermandois,

timide dans le conseil, téméraire dans les armées; Boëmond, prince de Tarante, aussi propre à livrer bataille, qu'un autre à charger un parti; Raymond, comte de Toulouse, grand homme de guerre, plus grand homme d'état; Godefroi de Bouillon, qui à tous les talens joignit toutes les vertus.

L'union & la valeur procurerent à ces premiers héros des croisades, les conquêtes les plus rapides : les vices opposés à ces vertus les firent perdre à leurs premiers successeurs. Saint Bernard, dont le caractere bouillant & inquiet se portoit au grand & au singulier, prêcha une nouvelle croisade pour remédier à ces malheurs : mais il trouva un puissant obstacle dans Suger, abbé de saint Denis, qui gouvernoit la France. Ces deux hommes avoient tous deux de la célébrité & du mérite. Le premier avoit l'esprit plus brillant; le second l'avoit plus solide. L'un étoit opiniâtre & inflexible; la fermeté de l'autre avoit des bornes. Le solitaire étoit spécialement touché des avantages de la religion; le ministre, du bien de l'état. Saint Bernard avoit l'air, l'autorité d'un homme inspiré; Suger les sentimens & la conduite d'un homme de bon sens. Un sage n'a jamais raison auprès de la multitude contre un enthousiaste. Les déclamations de l'un l'emporterent

ſur les vues de l'autre; & le zele triompha de la politique. Les ſuites de cette entrepriſe également honteuſes & funeſtes apprirent à l'univers qu'un homme d'état lit mieux dans l'avenir, qu'un prétendu prophete. Les affaires des chrétiens orientaux, allerent toujours depuis en déclinant. Saint Louis, dans l'eſpérance de les rétablir, expoſa ſes états à être envahis, ſes peuples à être ruinés, ſa vie aux plus grands dangers; & le prince Edouard partageoit les travaux ingrats de cette expédition malheureuſe, lorſque la mort du roi ſon pere le rappella en Europe, & le plaça ſur le trône.

Ce prince trouva en arrivant dans ſes états, une tranquillité & un ordre qui auroient ſurpris par-tout, & qui étoient miraculeux en Angleterre. Ce qu'on avoit éprouvé autrefois de ſa conduite & de ſa valeur, ce que la renommée publioit de ſa modération & de ſa conſtance, inſpiroit à ſes bons ſujets l'impatience de le revoir, & aux mauvais la crainte de lui déplaire. Pour éviter les malheurs inſéparables de l'anarchie, il avoit été pourvu au gouvernement de l'état, juſqu'à l'arrivée du nouveau monarque. Un parlement modéré & zélé pour l'ordre, tel peut-être que l'Angleterre n'en a plus vu, avoit pris les plus ſages meſures pour aſſurer le

repos public. Une innovation remarquable rendit célebre cette assemblée. Depuis que le peuple avoit commencé à prendre part à l'administration des affaires publiques, le choix de ses députés avoit été, sans contradiction, au pouvoir du roi. L'éloignement d'Edouard introduisit un nouvel usage. Les villes & les provinces élurent elles-mêmes ceux qui devoient les représenter, & qui dans les regles auroient dû être du choix des régens du royaume. Le parlement les reçut, & les communes ont joui depuis de ce privilege.

Cette époque doit être, je crois, regardée comme très-importante dans l'histoire que j'écris. La nation n'a depuis été libre, que parce qu'elle s'est maintenue dans le droit de choisir librement les membres du parlement qui la représente. Si le souverain étoit parvenu, comme il l'a souvent tenté, à influer dans le choix des députés, l'autorité royale n'auroit presque plus de bornes. Les rois d'Angleterre qui ont joui d'un pouvoir plus étendu que les autres, ne l'ont acquis qu'en procurant par leurs intrigues l'élection des personnes qui leur étoient dévouées. Lorsque le parlement se trouve ainsi composé, ce n'est plus le monarque qui est responsable des injustices faites au peuple; c'est la nation elle-même qui prend volontairement des fers. La plupart

des troubles qui ont agité cet état, ont trouvé leur ſource dans les moyens violens qu'il a employés pour ſortir de la ſervitude où l'avoient réduit des députés foibles ou intéreſſés. Les ſuites même de la trahiſon ont fait ſentir davantage aux peuples l'importance du privilege.

Le nouveau monarque vit avec chagrin une uſurpation ſi injurieuſe à l'autorité royale. Il laiſſa penſer qu'il ne l'avoit pas apperçue, ou qu'il n'en étoit pas offenſé, pour n'être pas obligé à éclater, ou pour ne pas ſe rendre mépriſable. Ce prince éclairé renvoya à un autre tems le ſoin de contenir le parlement dans ſes bornes, ou, s'il ſe pouvoit, de les reſſerrer. Une étude ſérieuſe & réfléchie du caractere de ſa nation lui avoit appris que, pour parvenir à la ſubjuguer, il falloit avoir gagné ſa confiance par des bienfaits, ou ſon eſtime par des prodiges. Des manieres obligeantes & ouvertes, même à l'égard des auteurs ou des chefs des diſcordes paſſées, lui ouvrirent des cœurs difficiles, fermés juſqu'alors à l'autorité : des exploits qui, à l'éclat de l'héroïſme ajoutoient l'avantage de l'utilité, acheverent de rendre Edouard l'idole de l'Angleterre.

Leollin, prince du pays de Galles, fut la premiere victime que le nouveau roi immola à la tranquillité de ſes peuples. Les Gallois,

restes infortunés des anciens Bretons, avoient lutté long-tems avec succès contre les différens conquérans qui avoient soumis l'Angleterre. L'horreur des rochers devenus leur asyle, & l'excès de leur misere leur avoient inspiré pour la vie une indifférence qui les rendoit maîtres des jours de leurs ennemis. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus; mais toujours armés, toujours prêts à combattre; il ne couloit pas une goutte de sang dans leurs veines, qui ne criât vengeance contre les usurpateurs de leur isle. On vint à bout de les battre, mais jamais de les soumettre. L'Angleterre n'exigeoit point d'eux de tributs, elle se contentoit d'un hommage: mais les Gallois préféroient la mort à cette marque de servitude. Si leur chef le promit quelquefois, la nation le désavoua toujours. La fureur des discordes civiles n'exprime qu'imparfaitement l'acharnement de ces deux nations. Le fier Leollin, à la haine héréditaire dans son sang & dans son pays, ajouta le mépris le plus marqué des Anglois. Témoin & souvent acteur des scenes bisarres qui avoient agité cette nation sous le regne de Henri III, il n'y avoit trouvé d'homme que le rebelle Leycestre, & il avoit été son ami. Mais l'Angleterre avoit changé de maître;

& le nouveau souverain de plan & de conduite. Edouard appuyoit ses prétentions de l'épée. D'une main, il demanda l'hommage au Gallois ; & de l'autre, il lui offrit la guerre.

Leollin consulta son cœur, & non pas ses forces. Si sa réponse fut d'abord équivoque, sa conduite l'éclaircit bientôt. Il parut le premier en armes ; mais il joua peu de tems le rôle de conquérant. Ce prince n'avoit que du courage, de la fermeté, de la grandeur d'ame ; à ces avantages le monarque Anglois joignit de fortes armées, de nombreuses flottes. Investi par mer & par terre, l'orgueilleux Gallois s'humilia ; mais sa haine en devint plus vive. Le vainqueur avoit à peine regagné ses états, que l'embrasement parut général dans la principauté de Galles. Edouard accoutumé par ses victoires à se croire invincible, y envoya sans tarder, ses meilleurs généraux pour l'éteindre. L'événement lui apprit que la fortune étoit attachée à sa personne. Ses lieutenans furent battus. Le roi s'y porta lui-même : l'indignation qu'il avoit témoignée contre celles de ses troupes qu'on avoit repoussées, fut calmée par ce qu'il éprouva en personne. S'il n'alla pas jusqu'à craindre ses ennemis, il ne put au moins s'empêcher de les estimer. Le désespoir des

Gallois balança long-tems son expérience & ses forces. Il étoit douteux lequel des deux partis la victoire couronneroit, lorsque la mort de Leollin, qui périt en héros & dans un combat, changea la face de la guerre.

Le prince David son frere fut son successeur. Sa haine pour les Anglois fut plus vive, ses talens peut-être aussi grands ; mais son autorité beaucoup moindre. Les différens corps Gallois animés jusqu'alors du même esprit, commencerent à agir selon leurs vues particulieres. Edouard, qui entretenoit une harmonie parfaite dans son armée, prit bientôt un ascendant décidé sur des troupes si peu unies. Il s'empara de leurs forteresses, où il mit de fortes garnisons; de leurs terres qu'il distribua aux conquérans; de leur principauté qu'il unit à sa couronne, & dont il fit porter le nom à son successeur. Ces sages arrangemens avoient été précédés d'un événement qui les avoit rendus faciles. David avoit été fait prisonnier & conduit à Londres. Il y périt sur un échaffaut; & la tête de Leollin son frere fut exposée publiquement comme celle d'un rebelle. Il est décidé dans l'histoire, que les héros aussi bien que les écrivains honorent rarement la vertu dans leurs ennemis. La honte de ce traitement fut toute entiere pour celui qui en étoit l'auteur.

Il faut qu'Edouard fût né bien peu généreux, puisqu'il ne le fut pas dans une occasion où il n'y avoit que de l'honneur & point de danger à l'être. Des larmes héroïques auroient honoré la cendre de ses ennemis, & sa victoire ; cette barbarie releva leur gloire, & ternit la sienne.

Le bruit que faisoit dans l'Europe un procédé si cruel, fut étouffé par des événemens plus considérables. A peine le monarque Anglois avoit dénoué cette tragédie, qu'il forma le nœud d'une autre, qui devoit être bien plus sanglante. La mort d'Alexandre III, roi d'Ecosse, laissa sa couronne en proie à l'ambition de douze compétiteurs. Pour épargner à leur patrie l'horreur des guerres civiles, ils accepterent un arbitre de leur différend. Edouard fut choisi, parce qu'il étoit en état, par sa situation & par sa puissance, d'appuyer le jugement qu'il auroit prononcé. Ce prince éclairé chercha à profiter de la circonstance, pour assurer à l'Angleterre l'hommage de l'Ecosse, si souvent exigé comme un droit incontestable, & toujours refusé comme une prétention injuste. Les Ecossois rejetterent fiérement ces propositions ; elles furent plus favorablement accueillies par les contendans, chacun d'eux voulant se faire auprès de son juge un mérite

de sa soumission. Des douze lâches, il n'y en avoit qu'un qui pût tirer quelque fruit de sa lâcheté, & ce fut Bailleul. Il fut préféré, parce que son droit étoit le meilleur, disent les historiens d'Angleterre ; & selon les Ecossois, parce qu'il étoit moins propre à soutenir les droits de sa couronne, contre les usurpations d'Edouard.

Le nouveau roi, en montant sur le trône, agit d'abord en prince foible ; les reproches ou le mépris de ses sujets, l'accoutumerent insensiblement à penser en grand homme. S'il n'eut pas le courage de refuser un premier hommage, il n'eut pas la lâcheté d'en rendre un second. Mais il éprouva, à sa confusion, qu'il n'est pas aussi aisé de réparer une faute, que de la commettre. Quelque préparé que dût être ce prince aux humiliations, il ne put supporter la pesanteur des fers dont on le chargeoit. Il renonça publiquement à la fidélité qu'il avoit jurée. Edouard plus irrité qu'il ne convient à un grand prince, abandonna la Guienne aux armes victorieuses de la France, pour subjuguer les Ecossois, & posséder à titre de conquête ce qui lui alloit échapper autrement. Berwick fut la premiere place qu'il assiégea. Il y trouva une résistance à laquelle il ne s'attendoit pas, & qu'il crut ne pouvoir surmonter que par la ruse. Il

feignit de lever le siége, & fit répandre par ses émissaires, qu'il y étoit déterminé par la crainte du secours qui arrivoit aux assiégés. Quand il se fut assez éloigné pour n'être pas apperçu, il arbora les drapeaux d'Ecosse, & s'avança fiérement vers la place, avec la confiance d'un prince qui vient secourir ses sujets. La Garnison séduite par ce stratagême s'empressa d'aller au-devant de son libérateur. Elle étoit à peine sortie, qu'elle fut coupée par les Anglois, qui entrant précipitamment dans la ville, y donnerent le spectacle affreux de la plus cruelle vengeance. De-là Edouard marcha à Dumbard. Il trouva les ennemis sur sa route & les attaqua. La valeur des Anglois, ou selon d'autres, la trahison de quelques mauvais citoyens rendit cette journée funeste à l'Ecosse. De rivale qu'elle étoit de l'Angleterre, elle devint sa captive; son roi fut fait prisonnier, confiné dans la tour de Londres, & forcé à renoncer, en faveur du vainqueur, aux droits qu'il avoit sur la couronne.

Dès-lors les Ecossois commencerent à être regardés comme sujets des Anglois. Edouard s'empara de toutes les forteresses qui lui étoient nécessaires, s'assura de tous les seigneurs qui lui étoient suspects, changea toutes les loix qui traversoient ses vues. S'il ne

ne se fit pas couronner roi d'Ecosse, c'est qu'il voulut faire de cet état une province de l'Angleterre. Un traitement si rigoureux alluma dans les cœurs Ecossois, un ressentiment que plusieurs siecles n'ont pu éteindre. Pour avoir plus de droit de haïr leurs tyrans, ils étoufferent des plaintes qu'on auroit peut-être écoutées. Ils aimoient mieux continuer à être malheureux, que de devoir à la compassion d'Edouard, le soulagement ou la fin de leurs peines. Des sentimens si généreux persuaderent à un jeune gentilhomme, nommé Guillaume Walleys, que la liberté Ecossoise n'étoit pas opprimée sans retour, & qu'il étoit tems de penser à la rétablir.

Walleys avoit des traits aimables & majestueux, la taille avantageuse & imposante, un corps fait pour soutenir la douleur & la faim, l'esprit étendu & juste, un cœur avide de dangers & de gloire, le caractere propre à gagner des partisans & à les conserver, le talent de la persuasion & de la parole à un haut degré, la science & le goût des combats, un génie propre à conduire une intrigue & à s'en démêler, l'art de supporter gaiment & d'adoucir aux autres les plus grands malheurs; une constance qui s'affermissoit par ce qui désespere les plus opiniâtres; un

désintéressement que ses jaloux, ses ennemis mêmes eurent honte d'avoir soupçonné. Il peut bien se faire pourtant que l'ambition l'aidât à soutenir son entreprise : mais il est certain que le seul amour de la patrie la lui fit commencer.

L'étendart de la liberté levé par une main si hardie & si habile, fut bientôt suivi. Les héros créent d'autres héros ou les développent. Tout ce qui se sentit du penchant ou du talent pour les choses extraordinaires, se rangea autour de Walleys. Ses premiers succès lui faciliterent de nouveaux avantages, en augmentant la confiance de ses premiers compagnons, & en lui en donnant d'autres. Son attention à ne point faire de fautes, & à profiter de celles de ses ennemis, lui procura une supériorité qui étonna les deux partis. Bientôt ce fut un torrent qui devenoit plus impétueux par les digues qu'on lui opposoit. En peu de tems l'Ecosse se vit purgée de ses tyrans, & elle déféra à son libérateur la qualité de gouverneur du royaume. Les grands titres, qui sont pour la plupart des hommes le terme de leurs travaux, ne furent que le commencement de ceux de Walleys. Il n'eut pas plutôt délivré sa patrie, qu'il s'occupa du soin de la venger; il fit voir ses drapeaux vain-

queurs, jusques dans l'Angleterre & sur la route de Londres.

Edouard n'avoit pas attendu ces dernieres extrémités pour rassembler ses forces. Il les conduisit lui-même contre Walleys, qui avoit de plus à combattre la jalousie des grands du royaume. Ce grand homme étoit coupable à leurs yeux du plus grand de tous les forfaits; il avoit fait ce qu'ils auroient dû faire. Pour borner le cours ou lui ravir l'honneur de ses victoires, ces mauvais citoyens l'obligerent à partager avec deux d'entr'eux le commandement de l'armée. Le monarque Anglois instruit par ses espions de ces démêlés, attaqua, sans balancer, les Ecossois, dont peut-être, sans cet incident, il auroit redouté l'approche. C'est avoir annoncé le sort de la bataille, que d'avoir parlé de la disposition des armées. Les Ecossois, qui ne savoient à qui obéir, furent taillés en pieces. Walleys, quoique vaincu, eut presque l'honneur de l'affaire. Il avoit montré dans la chaleur de l'action toute la valeur d'un soldat; il fit une retraite digne d'un grand capitaine. Jusques dans sa défaite, il fut redoutable à ses ennemis, & en bute aux traits des jaloux. Pour les appaiser & leur rendre la patrie chere, il se démit du commandement. Après avoir gouverné l'état avec gloire, il rentra modes-

tement dans l'ordre des citoyens. On a voulu dire que c'étoit parce qu'il défefpéroit de la république ; il eft évident que c'étoit en vue de la rétablir. Il facrifia fon élévation au bonheur public.

Walleys n'eut plus l'autorité que donnent les grandes places, il n'eut que la confidération qui fuit le mérite héroïque. Ce qu'on favoit de ces généreufes difpofitions, retint ou attira auprès de lui tous les Ecoffois, qui aimoient mieux mourir libres que de vivre efclaves. Avec cette troupe d'amis fupérieurs aux menaces & fur-tout aux careffes, l'intrépide profcrit fit trembler plus d'une fois l'Angleterre. L'Ecoffe éprouva des fortunes diverfes felon l'audace & les talens des nouveaux régens. Walleys fut toujours indomptable. La trahifon fit à la fin, ce que la haine, la valeur & la force n'avoient pu faire. Il fut vendu aux Anglois, qui toujours uniformes dans leurs procédés, firent lâchement périr, comme traître, un vrai Ecoffois, qui n'avoit jamais voulu reconnoître Edouard pour maître. L'infame fupplice qu'on lui fit fouffrir ne l'effaça pas du rang des plus grands héros. On meurt toujours avec gloire quand on meurt pour fa patrie.

Le roi d'Angleterre ne tira pas de la mort de Walleys tout le fruit qu'il s'en étoit promis.

mis. Les Ecossois, à la vérité, subirent assez patiemment le joug durant quelque tems; mais les Anglois n'en devinrent pas plus traitables; peut-être parce que les pertes qu'on faisoit en France, balançoient les succès d'Ecosse. Edouard faisoit des captifs, sans cesser lui-même de l'être; il étoit conquérant, & n'étoit pas encore roi. Nous avons vu que, le prince, en montant sur le trône, avoit dissimulé quelques usurpations que les communes avoient faites durant son absence. Lorsqu'il se crut assez aimé ou assez craint, il voulut effacer les taches que ses deux derniers prédécesseurs & sa premiere complaisance avoient faites au trône. Il commença à régner sans son parlement; & sans s'embarrasser des priviléges de la grande Chartre, il imposa lui-même des subsides extraordinaires.

Avant que de prendre ce parti dangereux, le monarque Anglois auroit dû examiner avec soin, s'il étoit assorti à son caractere & aux circonstances: le premier pas une fois fait, il devoit se roidir contre les obstacles que les prétentions orgueilleuses & le génie altier de ses peuples lui faisoient voir dans l'exécution de son entreprise. Mais la plupart des hommes, des grands hommes même ne savent être hardis qu'à demi. Edouard,

qui n'avoit pas ce courage d'esprit, infiniment plus rare & plus estimable que celui du cœur, manqua de résolution dans la premiere occasion où il éprouva de la résistance. Il craignit de tout perdre par sa fermeté; & il n'apperçut pas les suites plus funestes de sa foiblesse. La nation, qui craignoit d'abord, commença bientôt à se faire craindre. Les évêques, les barons & les communes, unirent leurs voix, leurs mécontentemens & leurs remontrances.

Le prince, pour les appaiser, convoqua une assemblée où il assura lui-même aux communes leur usurpation. Il ordonna à tous les shérifs d'Angleterre que chaque comté ou province députât deux chevaliers, chaque cité deux citoyens, chaque bourg deux bourgeois au parlement qui devoit s'assembler, afin de consentir à ce que les barons & les pairs du royaume jugeroient à propos d'ordonner, & de l'approuver. Il est évident par ces expressions, quand on ne le sauroit pas d'ailleurs, que les communes n'avoient pas voix délibérative, mais seulement représentative. Dans les actes authentiques de tous les parlemens convoqués sous ce regne, les députés de cette chambre ne parlent jamais au monarque qu'en supplians; ils lui représentent les griefs de la nation, & le prient

d'y remédier par l'avis de ses seigneurs spirituels & temporels. Tous les arrêtés sont conçus en ces termes : *Accordé par le roi & les seigneurs spirituels & temporels aux prieres & aux supplications des communes.* Le peu d'autorité qu'avoient les communes dans le parlement, fit apparemment penser à Edouard, qu'il n'y avoit point de danger pour des souverains, à se dépouiller du droit de les composer : la suite dut le détromper. Il ne tarda pas à sentir qu'il y avoit plus de sûreté & de dignité à nommer les députés qu'à les recevoir. La multitude, qui jusqu'alors avoit assez ordinairement appuyé le roi contre les barons, commença à former des prétentions, & voulut avoir des droits à part. Les mouvemens qui se firent dans les provinces pour le choix des députés, réveillerent des idées de révolte mal assoupies. Le peuple, qui en Angleterre a autant de penchant pour la liberté qu'il en a peut-être ailleurs pour la servitude, devint ambitieux, insolent & inquiet. Sans avoir droit de suffrage, il dicta souvent des loix au monarque, & régla les résolutions des hommes d'état. Un changement si important ne fut pas l'ouvrage de plusieurs siecles. On peut dire que les Anglois sont le peuple le plus flegmatique, & en même-tems le plus vif de l'Europe. Le court espace d'un parlement à l'autre,

ſuffit pour cette dangereuſe fermentation. Edouard regna aſſez long-tems pour être témoin, & en un ſens la victime de ces caprices. Il ſe vit forcé à déſavouer les atteintes qu'il avoit données aux privileges ou aux uſurpations de la nation, & à promettre plus de retenue. Sa déclaration fut envoyée par-tout, & enregiſtrée dans tous les tribunaux du royaume.

Un roi trouve toujours humilians & durs les engagemens qu'il prend avec ſes ſujets: Édouard les trouva inſupportables. Dans des tems fauſſement éclairés, on compte les liens ſi reſpectables de la religion pour rien. Dans ces ſiecles barbares on ſe croyoit libre des ſermens qu'on avoit faits à Dieu, par la diſpenſe qu'en donnoit un homme. Le monarque Anglois, pour rompre ſes engagemens, s'adreſſa ſelon l'uſage au ſaint ſiege. Clément V n'avoit pas porté ſur le trône l'ambition de décorer la liſte des grands princes & des ſaints pontifes. Indifférent pour ce qui étoit ou juſte ou grand, il n'avoit d'empreſſement que pour ce qui étoit utile. Édouard lui fit part des richeſſes de ſes états; & Clément de ſon côté ouvrit les tréſors de l'égliſe. Il fut permis au prince de recouvrer le plus qu'il pourroit de l'autorité que ſes ſujets avoient uſurpée. La mort anéantit ſes vues.

Les hiſtoriens de différentes nations ont parlé ſi diverſement de ce prince fameux, qu'il eſt difficile de s'en former une juſte idée. Les ſatyres ſont venues des Écoſſois ; les Anglois ont fait les éloges. Je ne crains pas d'avancer que les uns ni les autres ne l'ont bien connu, & j'oſerai réclamer le jugement de ceux qui ne liſent pas ſimplement l'hiſtoire pour trouver des dates. Édouard n'avoit pas ce qu'on appelle des principes, & un caractere bien décidé. Ses vertus & ſes vices dépendoient un peu trop des occaſions. Il étoit cruel, quoique brave ; modéré, quoique conquérant ; vindicatif, quoique généreux. Ses lumieres furent médiocres, ſes ſuccès brillans, ſon courage extraordinaire ; ſes mœurs étoient pures juſqu'à l'auſtérité ; ſon équité exacte juſqu'à la dureté ; ſon amitié généreuſe juſqu'à l'héroïſme. Téméraire vis-à-vis des ennemis qu'il mépriſoit, il étoit irréſolu avec ceux qu'il prenoit pour ſes égaux ; & il croyoit trop aiſément qu'on pouvoit l'égaler. Son regne fut dans tous les ſens ſon regne ; il n'eut ni miniſtre ni favori ; ce que l'hiſtoire remarque de peu d'autres princes.

V. ÉPOQUE.

Les Barons usurpent l'autorité législative sous Édouard II, 1308.

Le pouvoir de faire des loix a été dans tous les tems & chez tous les peuples, la marque distinctive de l'autorité souveraine. Depuis que Guillaume le Conquérant eut subjugué les Anglois, tous les rois ses successeurs jouirent de ce droit suprême. Les diverses factions, qui dans un si long-tems agiterent l'état, n'attaquerent jamais cette glorieuse prérogative. L'histoire nous a conservé le détail des loix qu'Édouard I faisoit sans son parlement. Il s'attribue à lui seul le pouvoir législatif; & la formule des édits étoit : *Notre souverain Seigneur, le roi, a pourvu & établi les actes suivans.*

La foiblesse d'Édouard II son fils & son successeur, inspira de l'ambition à ses peuples, ou du moins leur fournit l'occasion de faire éclater celle qu'ils nourrissoient. Ce jeune prince marqua son avénement au trône par une action honteuse & malheureuse, qui lui assura sans retour la haine de ses sujets, &

qui décida de tous les événemens de son regne.

Dès son enfance, Édouard s'étoit décrié par un goût excessif pour ses favoris, dont le bruit public vouloit qu'il fît des maîtresses. Comme on craignoit les suites funestes de ces sortes d'engagemens, les *mignons* furent écartés, & on s'assura, le plus qu'il fut possible, que ce seroit pour toujours. Les volontés des morts sont rarement des ordres pour les vivans. Édouard n'attendit pas que le corps du roi son pere fût enseveli, pour violer ses sermens, & troubler la paix publique. Gaveston, celui-là même qui avoit le plus servi à corrompre ses mœurs, fut rappellé avec honneur, & on n'oublia rien pour lui faire entiérement oublier sa disgrace.

Gaveston allioit les graces d'une aimable femme avec les talens qui font un grand homme. Il avoit une figure charmante & un corps robuste; du goût pour les choses frivoles, & de l'ambition; la fureur de la parure, & la passion de la gloire; le cœur tendre, & l'ame héroïque; l'esprit agréable, & les lumieres étendues. Avec les vertus des deux sexes il avoit aussi leurs défauts: il étoit efféminé & infatigable, galant & terrible, insinuant & brusque, poli & insolent. Il outra ces trois caracteres qu'il

réunissoit, la fierté d'un gascon, les caprices d'un favori, la dureté d'un ministre.

Des hommes, ou si l'on veut, des femmes de cette trempe, n'allument jamais des passions modérées. Edouard rendit Gaveston l'ame de tous ses plaisirs, le dispensateur de toutes ses graces, le compagnon de tous ses honneurs, le dépositaire de toute sa puissance. Esclave jusques sur le trône, le monarque Anglois n'étoit occupé que du soin de plaire à son amant ou du bonheur de le posséder. Il ne recevoit d'hommage que pour le renvoyer à ce qu'il aimoit. Ne pouvant lui céder la couronne, il l'en approcha en le nommant vice-roi de tous ses états. Édouard n'eut que le nom de roi; Gaveston en eut l'autorité.

Un homme sage, pour désarmer l'envie, auroit tempéré l'éclat de sa faveur & de sa fortune; le superbe favori révolta les grands, en triomphant orgueilleusement de la sienne. Ils trouvoient Édouard inconsidéré, & Gaveston vain. Ils blâmoient dans l'un la facilité à donner, & dans l'autre l'avidité à prendre. Le premier les révoltoit par une confiance aveugle, & le second par des trahisons indignes. Ils haïssoient Édouard parce qu'il ne les ménageoit pas; & Gaveston parce qu'il les insultoit. Ils étoient également

étonnés, & du prince qui ne voyoit pas le précipice qu'il se creusoit, & du favori qui ne le craignoit pas.

Cependant les seigneurs n'éclaterent pas d'abord. Ils attendirent qu'Édouard se fût tout-à-fait dégradé, Gaveston tout-à-fait oublié, le peuple tout-à-fait indisposé. Alors ils porterent leurs plaintes au parlement, qui les appuya de toute sa puissance. Le roi se vit forcé à sacrifier son favori aux clameurs publiques. Gaveston fut envoyé en Irlande, avec toutes les marques de faveur, & tous les titres d'honneur qui pouvoient adoucir sa disgrace. Cet exil fut court, parce que le roi ne guérit point de sa passion; il redevint nécessaire, parce que Gaveston ne diminua rien de son insolence, qu'il l'augmenta même par l'alliance de son sang avec celui de son maître.

Le nouvel orage qui perdit le favori, fut formé avec grand éclat par le trop célebre comte de Lancastre. Ce prince tenoit à tout; au trône par le sang, au roi par ses dignités, à la vertu par des apparences, aux grands par son ambition, aux amis par ses services, à la multitude par ses largesses, au soldat par sa valeur, au parlement par son éloquence. Son nom seul attira l'Angleterre entiere sous ses étendarts. Tout le monde étoit convaincu

que le parti où il se trouvoit, étoit le parti de l'humanité, de la justice, de la religion. Le roi & son favori virent grossir ce nuage sans s'effrayer. Leur fermeté ne venoit pas de leur courage, mais de leur indolence. Pour ne pas interrompre leurs plaisirs honteux, ils se cachoient à eux-mêmes le péril qui les menaçoit. Cette sécurité coûta la tête à Gaveston, & à Édouard son autorité; l'on fit mourir l'un, on dégrada l'autre.

Les factieux n'avoient pas attendu jusqu'aux momens dont je parle pour attenter aux droits du diadême. Le foible Édouard n'étoit monté sur le trône qu'après en avoir sacrifié les plus beaux droits. Les rois ses prédécesseurs avoient simplement juré à leur couronnement l'observation de la grande Chartre; ce serment qui donnoit lieu de croire que les droits des peuples avoient pour fondement les concessions des rois, n'étoit plus du goût des Anglois depuis qu'ils avoient fait des usurpations sur l'autorité royale. Loin de supposer comme autrefois que cette Chartre fût le titre primordial des privileges accordés à la nation par le roi Jean, on ne voulut plus la regarder que comme une confirmation des anciennes prérogatives; & ce fut pour appuyer cette prétention qu'on fit jurer à Édouard II, qu'il observeroit les loix de S. Édouard.

La foiblesse du prince étendit l'ambition des grands. Peu flattés d'un avantage qu'ils partageoient avec toute la nation, ils délibérerent sur ce qui leur conviendroit en particulier. Le pouvoir légiflatif parut propre à relever leur rang & leur naissance, & ils déterminerent Édouard à leur en faire part : il jura qu'*il garderoit & feroit observer les loix & les statuts que le parlement jugeroit à propos de faire.* A s'en tenir aux propres termes du serment, les communes devoient jouir, aussi-bien que les barons, de cette nouvelle prérogative ; il est pourtant certain que la concession ne regardoit que les seigneurs, & qu'ils n'eurent à combattre durant assez long-tems aucune concurrence de la part du peuple. Si cette déférence les rassuroit d'un côté, l'inconstance d'un prince les alarmoit de l'autre. Une parole donnée par un roi d'Angleterre à ses sujets ne passoit pas alors pour inviolable. La ligue formée en 1311, contre Gaveston, parut propre à forcer Edouard à tenir ses engagemens ; il ne put se défendre de ratifier au milieu de son regne ce qu'il avoit fait au commencement ; & de faire pour se maintenir sur le trône ce qu'il avoit promis pour y monter.

Cette usurpation ne fut pas d'abord si affermie, qu'elle ne souffrît dans la suite

quelques difficultés. L'hiſtoire nous a tranſmis un monument précieux du regne d'Édouard III, tout-à-fait contraire à cette brillante prérogative. Des conteſtations aſſez vives diviſoient la nation ſur les forfaits qui devoient paſſer pour crimes de lèſe-majeſté, & en ſubir la peine. Le parlement qui étoit aſſemblé s'adreſſa au roi, & le pria de faire une déclaration qui pût ſervir ſur ce point important de loi à toute la nation. L'acte qui ſubſiſte encore aujourd'hui ne fait aucune mention ni de l'avis, ni du conſeil, encore moins du conſentement du parlement. Il porte ſeulement en termes exprès, que le roi, à la réquiſition des ſeigneurs & des communes, a réglé ce qui ſeroit de haute trahiſon, & ce qui n'en ſeroit pas. C'eſt le dernier acte de ſouveraineté qui ſoit émané du trône.

Je ne ſais ſi je me trompe, mais il me ſemble que les Anglois ont toujours travaillé à rendre leurs rois mépriſables, pour avoir droit de les mépriſer. Ils craignent autant un bon prince, qu'on craint ailleurs un tyran. Je les crois convaincus que leur liberté, cette idole qui leur a coûté tant de ſang, ne ſe trouvera jamais en péril que ſous un monarque qui les forcera à l'aimer & à l'eſtimer. Ce ſentiment eſt ſi naturel à la nation qu'on l'a trouvé quelquefois, &

qu'on le trouva alors dans la famille royale. Lancaſtre, qui n'étoit pas loin du trône, auroit dû profiter de l'aſcendant qu'il avoit pris dans la ligue, pour anéantir un engagement funeſte à ſa maiſon ; il le fit renouveller ſolemnellement. Plus avide de la faveur populaire que de l'eſpérance éloignée de régner, cet enthouſiaſte républicain dépouilla ſon ſang à jamais du pouvoir ſuprême. Depuis ce tems-là le droit des loix n'appartient pas plus au roi qu'à ſon parlement. Pour en faire ou pour en anéantir, il faut néceſſairement le concours des deux puiſſances. C'eſt donc dans la réunion des deux puiſſances que réſide l'autorité ſouveraine.

Afin de donner quelque conſiſtance aux divers arrangemens pris avec le monarque, les grands qu'on commençoit dès-lors à nommer lords, l'obligerent par leurs intrigues à prendre de leurs mains un chambellan, qu'ils croyoient inviolablement dévoué à la ligue, & d'un caractere propre à former à la cour un eſpion parfait. Hugues Spenſer avoit un pere d'un génie vaſte & d'un cœur hardi, qui n'avoit paru que grand capitaine, & qui ſe trouva délié courtiſan ; que l'intérêt avoit rendu républicain, & qu'un plus grand intérêt rendit royaliſte. Cet homme ambitieux voulut faire jouer à ſon fis un

plus grand & plus noble rôle que celui qu'on lui destinoit. Il lui persuada de sacrifier les intérêts des barons aux siens, & de travailler à devenir le maître de ceux qui se regardoient comme ses protecteurs. Les graces du corps & de la figure, des mœurs singulieres & dépravées, un caractere souple & rampant, l'esprit gai & vif, une complaisance de tous les instans & de tous les genres, donnoient au jeune Spenser de grands droits sur le cœur d'Édouard; il y régna. Dans la vivacité de ces nouvelles amours, tout fut permis au fils & au pere qui, comme tous les favoris qui les avoient précédés & qui les ont suivis, ne garderent aucune mesure, ni dans leur orgueil, ni dans leur ambition, ni dans leur vengeance. L'indignation publique les éloigna pendant quelque tems de la cour, & même du royaume : mais la faveur toujours constante du roi les y rappella à l'occasion que je vais dire.

La reine, par je ne sais quel caprice pieux qui n'étoit pas dans son caractere, voulut faire un pélerinage à Cantorberi. Le château de Lédes se trouva sur la route, & elle s'y présenta pour passer la nuit. Comme cette place appartenoit à un des auteurs des derniers troubles, & que la confiance n'étoit pas encore trop bien rétablie, l'entrée en

fut refusée assez brusquement. La princesse naturellement fiere & vindicative, oublia qu'elle faisoit un voyage de dévotion, pour ne se souvenir que de l'injure qui lui étoit faite. Un homme peut bien quelquefois différer sa vengeance, mais celle d'une femme ne sauroit souffrir de retardement. Isabelle fit de ces éclats dont il n'y a qu'une personne de son sexe qui soit capable. Il faut du spectacle pour frapper les Anglois, & ces clameurs attendrirent la multitude. Le roi lui-même tout indolent qu'il étoit, servit la vengeance de la princesse avec autant de vivacité que s'il l'eut aimée. Il leva sur le champ des troupes. Pour rassurer ses sujets qui commençoient à s'allarmer de ces mouvemens, le monarque déclara authentiquement qu'il ne prenoit pas les armes pour faire la guerre à son peuple, mais seulement pour punir l'insolence d'un particulier. Cette proclamation contint tout le monde. Édouard se vit en état de faire agir librement son armée. Le château de Lédes fut assiégé, pris & rasé. Ce succès, si l'on peut l'appeller de ce nom, enfla son courage. Il n'avoit pris les armes que pour appaiser la reine; il pensa à s'en servir pour se venger de ses ennemis, & pour rendre tout son lustre au diadême.

Le monarque sur ces entrefaites rappella

les deux Spenſers, pour s'appuyer de leurs lumieres dans ſon conſeil, & de leur bravoure dans ſes armées. Ce trait d'autorité, fait avec un air de ſageſſe & de dignité, qu'Édouard n'avoit pas mis juſqu'alors dans ſes entrepriſes, perſuada au gros de la nation, qu'il ſe ſentoit en état d'être roi, & qu'il étoit tems qu'ils repriſſent la modeſte condition de ſujets. L'idée qu'on avoit que ce prince étoit puiſſant, le rendit enfin redoutable. Le peuple qui avoit cru le parti des ſeigneurs le plus juſte, parce qu'il étoit le plus fort, ſe rangea de celui du roi pour la même raiſon. Les plus timides ou les plus ſages des lords confédérés rentrerent auſſi dans l'obéiſſance: mais ils furent reçus avec une hauteur qui leur perſuada qu'on auroit mieux aimé devoir leur ſoumiſſion à la force des armes, qu'à un repentir lâche & intéreſſé.

Le comte de Lancaſtre, ce chef éternel de toutes les ligues, voyoit avec chagrin ſa faction affoiblie par les déſertions continuelles. Pour la premiere fois de ſa vie, il ſe vit réduit à l'humiliation accablante, de fuir devant un roi & des favoris, qu'il avoit traités juſqu'alors avec le dernier mépris. La victoire donne toujours des ailes au moindre ſoldat; les défaites les ôtent ſouvent au plus intrépide.

intrépide. L'armée royale atteignoit les confédérés, & les attaqua. Les rebelles étoient en trop petit nombre pour vaincre; ils ne pouvoient que mourir, & ils le firent avec courage. Lancastre, trop criminel pour mériter une fin si glorieuse, chercha la mort, & ne trouva que la servitude.

Il y avoit deux partis à prendre sur ce redoutable rebelle, & sur environ quatre vingts seigneurs, qui avoient été faits prisonniers avec lui; celui de la justice, ou celui de la clémence. Le roi selon les loix pouvoit les punir ou leur pardonner. Il paroissoit dangereux de verser tant de sang illustre; ce spectacle d'horreur pouvoit révolter plus qu'intimider; & au lieu de rendre respectable l'autorité, la faire détester comme une tyrannie. D'un autre côté, les confédérés avoient paru jusqu'alors trop jaloux de l'indépendance, pour qu'on pût compter sur leur soumission. La générosité du pardon en les humiliant, devoit naturellement les aigrir contre la cour, & les rendre irréconciliables. Faire périr les prisonniers, c'étoit pousser à bout leurs amis; les relâcher, c'étoit les armer eux-mêmes. L'un étoit peut-être plus sûr, mais l'autre paroissoit plus noble.

C'étoit plus de difficultés qu'Édouard n'en pouvoit résoudre. Par foiblesse, il inclinoit

de lui-même à la douceur; on le rendit cruel par foiblesse. Les favoris lui persuaderent qu'il n'assureroit son autorité que par la mort des factieux, & il en signa l'arrêt. Lancastre fut exécuté à Ponfret, & vingt-deux seigneurs en divers lieux, pour jetter l'épouvante dans tout le royaume.

Ce déluge du plus beau sang d'Angleterre remplit tous les cœurs d'effroi. On ne craignoit pas seulement d'agir, on osoit à peine parler. Le tems paroissoit venu de rétablir les droits de la royauté, & d'arracher au parlement la puissance législative, à laquelle il devoit d'autant moins tenir, qu'il n'en avoit pas encore fait usage. Les Spensers prirent malheureusement le change; ils auroient assuré leur faveur en affermissant l'autorité royale; ils ruinerent l'une & l'autre en poursuivant la vengeance de leurs injures particulieres. La foudre tomba d'abord sur les trois principaux auteurs de leur exil, qui se trouverent mêlés dans les derniers troubles. Orleton, évêque d'Hereford, l'évêque de Lincoln, & Mortimer le jeune. Dans ces tems peu éclairés, se consacrer au service des autels, c'étoit s'assurer l'impunité des outrages qu'on faisoit au trône. Le clergé exigea assez fiérement l'élargissement des deux prélats, & Mortimer échappa à la fureur des

favoris par un avantage extraordinaire ; dont on verra le dénouement dans la suite de cette histoire. Un péril & des intérêts communs unirent ces trois hommes devenus célebres. Il résulta de ce Triumvirat un tout redoutable à la tranquillité publique. Le premier paroissoit né pour bouleverser le monde, le second pour le gouverner, le troisieme pour le conquérir. L'un avoit toute l'activité qu'il faut pour former un parti ; l'autre la sagesse nécessaire pour le conduire ; le dernier assez d'audace pour le faire agir. La ligue avoit ses ressorts, son lien, son épée : elle manquoit d'autorité, & Isabelle lui en donna.

Cette princesse indignée de n'être ni reine ni épouse ; & ennuyée de la froideur du roi & du mépris des favoris, chercha un soulagement à ses peines dans un commerce étroit avec les factieux. L'union fut bientôt formée ; & la confiance parfaitement établie entr'eux. La perte des Spensers & peut-être celle d'Édouard fut jurée : des hommes nourris dans l'intrigue formoient l'entreprise ; mais on manquoit de bras pour l'exécuter, & le découragement général de la nation ôtoit jusqu'à l'espérance d'en pouvoir trouver.

Telle étoit la situation des affaires, lorsqu'on vit éclore entre l'Angleterre & la

France de ces ſemences de diviſion qui ont commencé avec les deux monarchies, & qui ne finiront probablement qu'avec elles. Les mécontens qui avoient l'œil à tout, entrevirent dans ces démêlés quelques circonſtances dont ils pourroient profiter pour leurs intérêts. Ils traverſerent ſous main & avec ſuccès les négociations entamées pour terminer ces différends, & firent adroitement inſinuer aux miniſtres qu'il n'y avoit que la reine aſſez aimée ou aſſez adroite pour adoucir l'eſprit trop aigri de Charles le Bel. Les Spenſers donnerent aveuglément dans le piege. Iſabelle fut priée de paſſer la mer pour aller rétablir la concorde entre deux nations qui lui étoient ſi cheres, & pour réunir deux grands princes, dont l'un étoit ſon frere & l'autre ſon mari.

La princeſſe, qui n'avoit été connue juſqu'alors que par ſes malheurs, commença un rôle à la cour de France, qui ravit d'abord, qui étonna dans la ſuite, & qui finit enfin par effrayer l'univers. En peu de jours elle termina l'affaire des deux couronnes avantageuſement en apparence pour elles, mais dans le fond relativement à ſes ſeuls intérêts. Par ce traité Charles rendoit au roi d'Angleterre tout ce qu'il lui avoit pris, à condition que ce prince viendroit en perſonne

rendre hommage de la Guienne, ou qu'il en chargeroit Édouard ſon fils en lui cédant le domaine de cette belle province. Cette alternative fut une adreſſe de la reine, ou pour donner occaſion à ſes amis de bouleverſer l'Angleterre, ſi le roi ſortoit de ſon iſle, ou pour fortifier ſon parti dans le continent, ſi elle ſe voyoit maîtreſſe de la perſonne du prince ſon fils. Le conſeil d'Édouard ſe partagea dans une affaire de cette importance. Les citoyens & les ennemis des Spenſers vouloient que le roi gardât ſes domaines, & rendît l'hommage : les favoris & leurs créatures qui ne trouvoient nulle ſureté, ni à accompagner leur maître en France, ni à demeurer ſans lui en Angleterre, furent d'un avis contraire, & il prévalut. Le jeune prince, âgé d'environ treize ans, fut envoyé en France, & ſon arrivée y fut le ſceau de la paix entre les deux nations.

La paix ayant été publiée, & la réconciliation paroiſſant ſincere, Édouard crut qu'un plus long ſéjour de la reine ſa femme, & du prince de Galles à la cour de France, étoit inutile, & leur envoya ordre de revenir. Iſabelle étoit retenue à Paris par des liens plus forts que les reſſorts qu'on mettoit en œuvre pour l'en retirer. Deux paſſions, toutes deux extrêmes, l'amour & la haine,

régnoient dans son cœur. Elle conduisoit à la fois une intrigue de galanterie & une intrigue de politique ; & on lui trouvoit pour les deux choses un talent & un goût égaux. Mortimer que nous avons vu arraché à la haine des Spensers, fut redevable de son salut à la reine, dont il possédoit depuis long-tems toute la tendresse. L'intérêt de son cœur avoit su rendre la princesse si persuasive en cette rencontre, qu'elle l'avoit emporté dans l'esprit du roi sur ses favoris. Cependant en lui conservant la vie, elle n'avoit pu lui faire rendre la liberté. L'amour inspira depuis tant de stratagêmes au prisonnier, qu'il trompa la vigilance de ses ennemis, brisa ses fers, & alla joindre la reine en France, où ils se dédommagerent sans contradiction de ce qu'une séparation forcée leur avoit coûté de chagrin.

Cependant le soin de leur amour ne retardoit pas les préparatifs de leur vengeance. Leur parti étoit pris de ne retourner en Angleterre qu'en état d'accabler leurs ennemis, & le prince de Galles étoit du complot. Le roi Charles séduit par les pleurs & les caresses d'une sœur aimable, épousa ses ressentimens. A la vérité, il ne prit pas ouvertement son parti : mais il la servoit plus utilement sous main, que par un éclat peut-être inutile,

& qui certainement ne convenoit pas. Une belle femme qui dispose de grands trésors, ne manque nulle part de partisans. La princesse ne fut plus occupée du soin de chercher des braves qui l'accompagnassent ; elle se trouva seulement embarrassée à choisir ceux qui lui convenoient le mieux.

Le bruit des amours & des projets d'Isabelle passa bientôt jusqu'à Londres. L'honneur & la sureté du trône parurent également en danger au monarque Anglois. Il redemanda sa femme avec une colere & des hauteurs qui révolterent Charles ; mais les Spensers plus habiles gagnerent par leurs profusions tous ceux qui avoient du crédit sur le roi François. Dès-lors les ministres commencerent à faire regarder comme un crime d'état l'appui qu'on donnoit à une épouse visiblement rebelle ; & les devots comme un crime de religion, la complaisance qu'on avoit pour ses désordres. Les deux cabales unirent depuis leurs raisons & leurs forces. Charles sentit la nécessité qu'il y avoit d'abandonner Isabelle : on a prétendu même qu'il s'étoit déterminé à la faire arrêter avec son fils, pour les renvoyer au roi d'Angleterre.

La princesse avertie de ce qui se tramoit, se retira assez en désordre & mal accompagnée dans le Hainaut, où elle fut reçue

avec des honneurs extraordinaires. Jean de Hainaut, frere du souverain de cette province, se piquoit d'avoir toute la valeur & la générosité des chevaliers errans. Il assembla trois cents gentilshommes avec lesquels il entreprit de ramener en Angleterre Isabelle qu'il trouvoit d'une beauté parfaite, & dont les aventures avoient fait du bruit. A leur exemple, toute la jeunesse de la cour de Hainaut se piqua de pitié & de bravoure, & la reine passa la mer avec environ trois mille de ces illustres aventuriers. A son arrivée, la plupart des seigneurs Anglois joignirent des troupes aux siennes. Édouard livré à l'incertitude qui avoit influé sur toutes les actions de sa vie, se vit réduit à fuir sans savoir où, & sans pouvoir se fixer dans aucun endroit qui ne fût rempli d'amis chancelans & d'ennemis déclarés. Ne sachant plus quel parti prendre, ni ses ministres quel conseil lui donner; il se réfugia avec son favori dans le pays de Galles, & le vieux Spenser s'enferma dans Bristol, pour couvrir la fuite du prince, & pour retarder les progrès des mécontens. Cette ville n'arrêta que peu de jours l'armée de la reine, & la mort de son défenseur ne satisfit pas son ressentiment. Elle suivit sa fortune, qui ne tarda pas à lui livrer le favori, qu'elle fit

mourir, & le maître qu'elle fit enfermer.

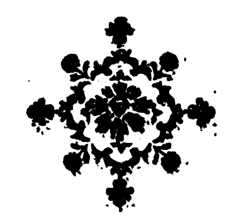
Il eſt des occaſions, où il eſt auſſi embarraſſant de réuſſir que d'échouer, & Iſabelle ſe trouvoit dans ces circonſtances. Faire périr le roi ou le rétablir, il n'y avoit pour elle qu'un de ces deux partis à prendre. L'un mettoit ſes jours en péril, & l'autre flétriſſoit ſa gloire. J'aime à croire pour l'honneur de l'humanité, que la reine balança quelque tems entre ſon devoir & ſa ſûreté; c'eſt tout ce que la ſuite de l'hiſtoire nous permet de penſer de plus généreux de ſon caractère. Le parlement qu'elle aſſembla, & dont elle ordonnoit tous les mouvemens, dépoſa le roi priſonnier, & éleva ſon fils ſur le trône. La reine, à cette nouvelle, joua parfaitement le rôle d'une perſonne affligée; & toute l'Angleterre chercha des adouciſſemens à une douleur qu'on étoit bien perſuadé que la reine ne ſentoit pas. Le prince de Galles que ſon âge rendoit moins ſoupçonneux, fut peut-être le ſeul qui ſe laiſſa toucher par ſes feintes larmes. Il en fut ſi attendri, qu'il fit vœu de n'accepter jamais la couronne pendant la vie du roi ſon pere, ſans ſon conſentement exprès. Cette réſolution déconcerta le parlement, & donna ſans doute occaſion à l'ouverture que firent quelques eſprits modérés, d'engager le roi

à céder par une démiſſion volontaire, un ſceptre qu'il ne pouvoit plus porter.

Édouard avoit été eſclave ſur le trône; il ne fut pas libre dans les fers. Il finit, comme il avoit commencé, en lâche. De ſon conſentement, ſa couronne paſſa ſur une tête plus heureuſe & plus digne de la porter. A ce prix, on conſentit à le laiſſer vivre : grace, ou outrage inutile; la crainte de quelque révolution fit hâter ſa mort. La reine régente, & Mortimer ſon amant & ſon miniſtre, furent accuſés de cet attentat. Le nouveau roi le crut d'autant plus aiſément, qu'il les déteſtoit l'un & l'autre pour leur orgueil & leur tyrannie. Il alla lui-même enlever le favori juſques dans le lit de la reine, & le fit périr. Iſabelle elle-même fut renfermée; ſes jours furent avancés; & la juſtice le permettoit à un roi, mais la nature le défendoit peut-être à un fils.

Telles furent les horreurs qui terminerent le tumultueux & malheureux regne d'Édouard II. Il fut une preuve, que les tragiques cataſtrophes ſont plus communes ſous un roi ſans talens, que ſous un tyran ſans humanité. On peut le regarder comme le deſtructeur de la monarchie Angloiſe. En partageant l'autorité des loix avec les barons, il laiſſa à ſa nation une ſemence de guerres

civiles que des torrens de ſang n'ont pu étouffer. Ce prince fut la premiere victime de ſes imprudences : & l'hiſtoire d'Angleterre qui n'eſt guere qu'une liſte terrible des plus grands malheurs, n'offre peut-être pas des infortunes qu'on puiſſe comparer aux ſiennes.



VI. ÉPOQUE.

Les Communes usurpent le pouvoir législatif sous le regne d'Edouard IV, 1461.

SI l'art de régner n'est que celui d'assurer le bonheur des peuples, & la dignité, l'autorité, le repos des souverains, on peut dire qu'Édouard III, que les Anglois nous donnent pour un des plus grands princes qui ait jamais tenu le sceptre, ne fut pas un grand roi, à prendre ce titre dans toute son étendue. Ce monarque abrégea, par la déposition du roi son pere, le chemin qui devoit le conduire au trône; il l'illustra dans la suite par ses exploits; enfin il le déshonora par des amours ridicules & surannées. Son orient fut criminel, son midi héroïque, son couchant malheureux. Il fit de grandes choses; & ses admirateurs prétendent qu'il les fit par des motifs encore plus grands. A les entendre, sa grandeur d'ame étoit sans ambition, son courage sans emportement, son autorité sans précipitation, sa justice sans cruauté, sa vivacité sans imprudence, sa

discipline sans rigueur, son ressentiment sans vengeance, son autorité sans orgueil. Les Anglois disent ordinairement tant de mal de leurs rois, qu'on leur pardonneroit sans peine d'outrer l'éloge de celui-ci, si ce prince leur étoit cher par un motif plus juste & plus généreux que celui de ses succès & de sa haine contre la France.

Il se peut après tout, qu'Édouard eût été un monarque parfait sur un autre trône : mais celui des Anglois est si orageux & si glissant, que je le crois plus difficile à remplir que celui de la plupart des autres peuples. Il paroît que ce prince ne connut pas les intérêts de sa couronne, ou qu'il craignit le génie de ses sujets. Il manqua de lumiere ou de fermeté. Les brêches faites à l'autorité royale sous un roi méprisé, devoient être réparées par un prince admiré, avant que le tems les eût affermies. Il falloit, je l'avoue, braver quelques murmures, & courir peut-être quelques risques pour y réussir : mais a-t-on droit au titre de grand, quand on est rebuté par de tels obstacles ?

Pour éviter un léger péril, Édouard jetta ses successeurs dans les plus grands dangers : il n'eut de courage que pour vaincre ses ennemis ; il en manqua pour forcer ses sujets à devenir heureux. S'il fit le bonheur de la

génération qu'il gouvernoit, ce fut aux dépens des générations qui la devoient suivre. dépourvu de vues générales & entraîné par le cours des circonstances, ce prince n'étendit pas sa prévoyance plus loin que son regne. Il parut plutôt faire la guerre par inquiétude que par ambition. Tout le crédit qu'il avoit dans son parlement, il le fit servir à ses conquêtes, au lieu qu'il auroit dû faire servir ses conquêtes à se rendre maître de son parlement, & à le resserrer dans ses vraies bornes. L'envie d'être aimé, & de petits intérêts particuliers, qui sont la ruine de la politique, lui firent négliger ou sacrifier les avantages de sa couronne : ses triomphes mêmes, en élevant le courage & les prétentions des Anglois, devinrent funestes à ses successeurs. On est fâché de le dire, quoique vrai ; un roi d'Angleterre doit mettre ses sujets au nombre de ses ennemis, mais ennemis dont il est pourtant obligé de faire la félicité ; & Édouard fut si éloigné de sentir cela, qu'il voulut régner sur les Anglois, comme il auroit régné sur un autre peuple. Enfin l'Angleterre auroit eu besoin d'un maître consommé dans l'art de régner, & celui dont je parle ne fut qu'un héros instruit dans celui de vaincre. Il eut un grand nombre de fils qui furent sa force durant sa

vie, & la ruine de ses états & de l'autorité royale après sa mort.

Les descendans des ducs d'York & de Lancastre son troisieme & quatrieme fils, se disputerent long-tems & vivement la couronne. Pour appuyer leurs prétentions, il se forma deux factions célebres en Angleterre, sous le nom de Rose-Rouge & de Rose-Blanche. La premiere appuyoit la maison de Lancastre, & la seconde la maison d'York. L'histoire est souillée des horreurs auxquelles ces factions se livrerent. Leur fureur égale à l'ambition des chefs, fit de l'Angleterre, pendant près d'un siecle, un théatre de carnage & de sang. Il s'établit entre les princes des deux maisons, des principes sanglans qu'on a peine à croire. Les chefs des deux partis ne paroissoient se faire la guerre que pour savoir qui auroit droit d'exterminer plus de citoyens. Ces tyrans ne se lasserent jamais de leurs barbaries; & par un désespoir affreux, la nation entiere s'associa en quelque sorte à leurs fureurs & à leurs haines. Dès-lors ce ne fut plus une guerre réglée, c'étoient des massacres continuels. On ne demanda plus, on ne fit plus de quartier. Il ne fut plus permis de vivre en paix, ni d'y laisser vivre les autres; & les Anglois ne voulurent plus de maîtres qui n'eussent été portés sur le trône par des fleuves de sang.

Les monarques voulurent s'assurer par l'infamie un trône qui auroit été mieux affermi par le courage ; ils ne regarderent leur élévation que comme le pouvoir de faire des crimes. Ne trouvant pas dans leur génie des ressources pour surmonter les périls qui les entouroient, ils appellerent à leur secours les forfaits ; ils furent tous des monstres ou par foiblesse ou par cruauté ; & l'échaffaut ne fut pas le supplice le plus barbare & le plus honteux qu'ils firent souffrir à leurs ennemis.

Aussi éprouverent-ils les inquiétudes que donne une élévation achetée au prix de l'honneur & de la vertu. Comme la plupart n'avoient formé de plan que pour leur élévation, & n'en avoient pas fait pour la soutenir, ils furent renversés. Après la premiere ivresse de la nouveauté, les peuples abandonnoient l'idole qu'ils s'étoient faite. Les Anglois animés de cet esprit d'indépendance qui les porte à secouer le joug, ou de cette impatience qui leur fait desirer de changer de maître, ne mirent plus de bornes à leurs entreprises. On avoit donné le trône sans équité, & on l'ôtoit par caprice ; les détrônemens flattoient la vanité de la nation, & lui servoient d'occupation. Le peuple voyant successivement passer sous ses yeux plusieurs rois,

rois, ne s'accoutuma à aucun, & la révolte perdit ce qu'elle avoit d'odieux, parce qu'elle devint fréquente & générale.

Le parlement profita de ces divisions pour achever de ruiner l'autorité royale. On l'a pu remarquer jusqu'ici : ce n'est que dans les malheurs de la patrie que ce grand corps a puisé ses droits. Il lui a fallu exciter des troubles ou les fomenter, pour parvenir à se rendre redoutable à ses maîtres. Ses prétentions ou ses chimeres furent sur-tout nourries par les deux factions qui se disputoient non le cœur, mais le sceptre des Anglois. Il est vrai que les pairs n'avoient rien à desirer, depuis qu'ils partageoient le droit des loix avec leurs souverains ; mais les communes ne jouissoient pas de cet avantage ; elles le souhaitoient pourtant passionnément, & elles l'acquirent de la maniere que nous allons dire.

Après la mort d'Édouard III, Richard II, fils de ce prince de Galles qui fut le plus grand homme & le plus honnête homme de son siecle, monta sur le trône. Il n'y porta ni les vertus d'un chrétien, ni les qualités d'un honnête homme, ni les talens d'un grand roi. Son regne fut celui des femmes, des favoris, des ministres. Il manqua également d'esprit, de cœur, de mœurs. Il ne sut ni parler, ni agir, ni mourir en prince.

Le duc de Lancastre qui le détrôna, prit le nom de Henri IV. Le nom d'un usurpateur réveille naturellement de grandes idées. Celui dont nous parlons n'eut, par un privilege humiliant, ni des vices éclatans, ni l'apparence de grandes vertus. Il connoissoit peu la guerre, médiocrement le cabinet, souverainement l'intrigue. Son regne ne fut ni obscur, ni brillant; sa domination ni tyrannique, ni paternelle; son état ni violemment agité, ni toujours tout-à-fait tranquille. Il fut loué des ecclésiastiques, parce qu'il défendit les biens du clergé contre les entreprises du parlement; des dévots, parce qu'il fit brûler les hérétiques; des poëtes qui commencerent alors à fleurir en Angleterre, parce qu'il les paya bien.

Henri V, son fils & son successeur, régna plus glorieusement. Sa jeunesse avoit annoncé un prince sans honneur, sans mœurs, sans génie. La couronne qui corrompt les autres princes le rendit vertueux. Il étonna l'Angleterre par l'étendue de ses lumieres, par la fermeté de son ame, par l'opiniâtreté de son travail. Son ambition fut éclairée quoique démesurée, sa valeur prudente quoique audacieuse, sa politique plutôt profonde qu'artificieuse. Si l'ennemi se plaignit quelquefois de sa cruauté, & le soldat de sa sévérité, ses

ſujets ſe louerent toujours de ſa modération. Les princes ſages qui ont voulu rendre leurs peuples capables de grandes choſes, ont toujours commencé par élever leur courage, en affermiſſant leur liberté : des nations eſclaves ſont toujours lâches, & néceſſairement ennemies des monarques qui les gouvernent. Henri, qui avoit formé de grands projets, crut avec raiſon que leur exécution dépendoit de l'harmonie qu'il établiroit entre les différentes puiſſances de la monarchie. Il fut aſſez habile & aſſez heureux pour bannir de ſes états cette défiance cruelle qui avoit toujours régné entre ſes prédéceſſeurs & le parlement. Comme il n'empiétoit pas ſur les privileges de ſes ſujets, ils ne chercherent point à attenter ſur ſes droits. L'Angleterre dut la conquête de la meilleure partie de la France à une union ſi précieuſe, & à l'imbécillité de Charles VI; aux fureurs de la reine, à la jeuneſſe du dauphin, aux diviſions des miniſtres.

Son héritier Henri VI n'eut pas ſon bonheur, encore moins ſon mérite. Il ne monta ſur le trône que pour l'avilir. Ce prince pouſſa l'indolence juſqu'à haïr ſans retour quiconque oſoit lui parler d'affaires; l'inſenſibilité juſqu'à voir d'un œil indifférent les étranges événemens qui partagerent ſon regne; la facilité

jufqu'à fe livrer à tous les ambitieux qui vouloient bien fe donner la peine de le gouverner ; l'incapacité jufqu'à ne point diftinguer un confeil qui devoit affermir la couronne fur fa tête, d'un confeil qui l'en devoit faire tomber; la fimplicité jufqu'à croire toujours finceres les difcours des courtifans, quoiqu'ils n'euffent pas foin eux-mêmes d'y mettre de la vraifemblance. Un tel caractere rendit Henri méprifable à fes fujets; la pureté de fes mœurs le garantit de leur haine. Ce fentiment violent étoit réfervé tout entier pour la reine Marguerite d'Anjou, qui ne lui laiffoit que le nom de roi. Cette princeffe, la plus belle de fon fiecle, brilloit également dans un cercle, par les agrémens de fa converfation; dans une fociété de gens d'efprit, par la fineffe & la jufteffe de fes idées; dans le gouvernement de l'état, par l'étendue de fon génie; à la tête des armées, par fa valeur; dans un parti, par l'efprit d'intrigue : ce fut un caractere extrême à qui on ne peut reprocher que d'avoir outré toutes les vertus. Sa nobleffe dégénéra en fierté, fa fermeté en tyrannie, fa bravoure en témérité, fa politique en artifice, fa conftance en obftination. Un autre auroit peut-être fauvé l'état avec un mérite ordinaire; Marguerite le perdit par de grands talens.

L'empire qu'elle avoit pris ſur le roi, & l'attachement qu'elle conſervoit pour la France : la foibleſſe du prince qui avoit laiſſé perdre toutes les conquêtes de ſon prédéceſſeur, & qui paroiſſoit incapable de les recouvrer : l'adminiſtration du duc de Sommerſet qui étoit ſans éclat & ſans probité : la corruption du conſeil d'état dont les différens membres manquoient également de réputation, de dignité, de talens ; tout cela avoit indiſpoſé la nation & occaſionné une fermentation qui préſageoit le bouleverſement du royaume. Les peuples paroiſſoient diſpoſés à changer de maître ; & la maiſon d'Yorck ſaiſit ce précieux moment pour faire valoir ſes droits.

Richard, qui en étoit le chef, avoit de l'eſprit, de la valeur, de l'ambition. Il étoit d'une diſſimulation profonde, d'un ſecret impénétrable, d'une fermeté auſſi ſupérieure aux revers qu'incapable d'inconſtance. Inſtruit par le paſſé, & attentif au préſent, l'avenir ſe développoit à ſes yeux. Il ſe connoiſſoit en hommes ; il ne ſe trompa jamais dans le choix qu'il fit de ſes confidens ou de ſes amis. Enfin il avoit deux fils capables de l'aider dans l'exécution de ſes projets, & de les pourſuivre, en cas qu'il vînt à manquer.

Avec ces avantages le duc d'Yorck pouvoit

réussir : mais il parut presque impossible qu'il ne réussît pas, quand il eut mit dans ses intérêts les deux hommes d'Angleterre les plus estimés & les plus dignes de l'être, les comtes de Salisburi & de Warwick. Le pere étoit l'homme de son siecle le plus modeste, & le fils le plus magnifique. L'un étoit plus grand homme de cabinet, & l'autre avoit plus le talent de la guerre. Le premier avoit un courage prudent, le second un héroïsme qui rendoit la prudence presque inutile. Salisburi savoit s'accommoder à sa fortune, Warwick se rendoit l'arbitre de la sienne. Le vieux ne perdit jamais d'ami, le jeune ne manqua jamais aucun de ceux qu'il voulut avoir. On jugeoit l'un digne de tous les emplois qu'il avoit eus, on croyoit l'autre supérieur à toutes les places. Le pere eût été le plus grand homme d'Angleterre, si son fils ne l'eût surpassé.

Ce triumvirat eut les suites qu'on en devoit naturellement attendre. La perte de deux cents mille hommes, d'environ quatre-vingt princes du sang, de presque tous les grands seigneurs du royaume, furent les fruits malheureux d'une union que, malgré tant d'horreurs, on est fâché de ne pouvoir pas trouver criminelle. Les étrangers prirent parti dans ce différend, selon leur caprice ou leurs intérêts. La

France fut pour la Rose-Rouge, & le duc de Bourgogne pour la Rose-Blanche.

Henri fut d'abord défait & pris à la bataille de Saint-Alban. Son vainqueur le duc d'Yorck le traita au commencement comme son maître, & bien-tôt après comme son esclave. Il l'obligea à convoquer un parlement où le prince joua un fort mauvais rôle. Cette assemblée composée de tout ce que le duc avoit de partisans zélés, déclara que l'incapacité & la trahison étoient les deux pivots sur lesquels portoient depuis long-tems les affaires publiques; que la reine & le duc de Sommerset avoient abusé de la confiance du roi pour bouleverser le royaume; que toutes les aliénations des biens de la couronne faites par Henri depuis son avénement au trône seroient révoquées; que ceux qui avoient pris les armes pour tirer le prince de captivité seroient traités comme des citoyens qui avoient servi l'état, & non comme des rebelles qui l'auroient troublé. Le parlement finit par prier le monarque de nommer un protecteur qui pût donner au gouvernement du royaume des soins que ses indispositions le forçoient à lui refuser.

Le duc d'Yorck que les deux chambres avoient désigné pour cet important emploi en fut revêtu. Il s'y endormit dans une sécu-

rité qui n'étoit assortie ni à son caractere ni aux circonstances. Peut-être étoit-il sage de cacher les prétentions qu'il avoit au trône jusqu'à ce qu'il eût un peu plus disposé la nation à changer de maître : mais il devoit être toujours en garde contre les ruses & les entreprises de ses ennemis. L'acte qui lui assuroit la dignité de protecteur jusqu'à ce que le parlement l'en dépouillât, n'étoit pas suffisant pour bannir toute défiance. Il étoit possible que Henri guérît, & que la reine qui avoit vu tomber son crédit dans l'état, sans rien perdre de son ascendant sur l'esprit du roi, lui fît sentir la honte des fers qu'il portoit. En effet, le prince ayant recouvré sa santé, rassembla le parlement, déclara qu'il étoit en état de reprendre les rênes du gouvernement, & fit abolir le protectorat comme injurieux à sa gloire.

Le duc d'Yorck accablé par ce coup de foudre auquel il n'étoit pas préparé, quitta la partie. Sa retraite de la cour combla ses ennemis de joie : mais leur triomphe fut court. Les deux factions étoient trop aigries pour suspendre long-tems leurs animosités. De nouveaux sujets de mécontentement occasionnerent la bataille de Northampton ; elle fut funeste à la reine, qui ne trouva de salut que dans la fuite, & encore plus au roi, qui fut prisonnier.

Le duc d'Yorck apprit en Irlande la nouvelle de cette victoire qui paroiſſoit déciſive pour ſon parti. Sur le champ il prit la route de Londres où il entra en roi & en conquérant. Le parlement qu'il trouva déjà convoqué ne pouſſa pas la flatterie auſſi loin qu'il l'avoit fait en d'autres rencontres, & ſe conduiſit avec autant de dignité que la circonſtance le pouvoit permettre. Quoique le duc qui s'étoit rendu dans la chambre des ſeigneurs y portât la main ſur le trône du roi, & l'y tînt aſſez long-tems, perſonne ne lui propoſa de s'y placer. Ce ſilence le convainquit qu'il attendoit vainement qu'on le priât d'accepter la couronne, & il ſe détermina à développer ſes prétentions, & les raiſons qui les appuyoient.

Les droits des deux maiſons d'Yorck & de Lancaſtre furent diſcutés dans le parlement, de l'aveu des deux princes qui en étoient les chefs. Cette diſcuſſion qui auroit été difficile dans tous les tems, l'étoit bien davantage dans la ſituation où on ſe trouvoit. L'aſſemblée formoit des vœux pour les deux concurrens, & ne ſe déclaroit pour aucun; on ne pouvoit refuſer ſon admiration à l'un, ni ſa compaſſion à l'autre. Richard étoit ſans contredit plus digne du trône, mais Henri l'occupoit depuis quarante ans; ſi les droits

du premier étoient bien fondés, la possession du second étoit fort ancienne. Tandis que ces différentes considérations tenoient tous les esprits en suspens, un sage proposa un tempérament qui fut approuvé, c'étoit que Henri garderoit la couronne durant sa vie, & qu'elle passeroit à sa mort à Richard & à ses enfans: cette résolution fut réduite en acte de parlement.

On peut conjecturer avec vraisemblance que cet arrangement ne répondit pas aux espérances que le duc d'Yorck avoit conçues. Toutes ces démarches antérieures prouvoient visiblement qu'il aspiroit au trône; la complaisance qu'il eut d'acquiescer aux résolutions des deux chambres fait voir qu'il n'y vouloit monter que de l'aveu des peuples. Selon la maxime toujours pratiquée par les parlemens, de se déclarer pour le plus fort, rien ne lui étoit plus aisé que de se faire adjuger sur le champ la couronne; il étoit à la tête d'une armée victorieuse à laquelle il étoit impossible de rien opposer. Ceux qui traverserent ses vues ne le firent que parce qu'ils étoient persuadés qu'il ne voudroit pas se servir de ses avantages.

Quoiqu'il en soit, le duc d'Yorck eut trop d'audace pour un sujet, & trop peu pour un homme qui ne prétendoit plus l'être.

Après avoir aspiré au trône, le duc ne devoit se prêter à aucun accommodement qui l'en éloignât. Ce tempérament ne fut pas du goût d'une nation qui est extrême. Il diminua les espérances de son parti, & releva le courage des chefs de la Rose-Rouge qui passerent dans le camp & sous les drapeaux de la reine.

Cette princesse, supérieure à ses disgraces, fit passer tout son ressentiment, tout son courage, tout son désespoir dans leur ame. Ces armes les rendirent invincibles, & les firent triompher de leur ennemi. Le duc d'Yorck & son second fils le comte de Rulland périrent dans une bataille qui fut livrée dans ces circonstances : Salisburi n'échappa à la fureur du soldat que pour porter sa tête sur un échafaud.

L'habile reine ne s'amusa pas à goûter la douceur de sa victoire, elle en poursuivit les fruits. Warwik qui étoit dans Londres en sortit pour lui en disputer l'entrée. Un second succès couronna le courage de Marguerite. Le comte fut défait, mis en fuite; & le roi, dont on lui avoit confié la garde fut délivré. Ce malheureux prince recouvra tout à la fois sa liberté, sa femme, son fils unique, sa couronne; & s'il eût été capable de sentiment, il auroit eu la consolation de devoir tous ces avantages à la personne du monde qu'il aimoit le plus.

La reine ne doutoit point que deux grandes victoires ne lui ouvriſſent les portes de la capitale. Elle s'y préſenta avec la confiance ordinaire aux vainqueurs. Les partiſans de la maiſon d'Yorck firent habilement tourner en négociation une affaire qui auroit dû ſe terminer par l'épée. Ils rallentirent les démarches de Marguerite, & hâterent celles du nouveau duc d'Yorck. Ce prince, après avoir défait une armée de Lancaſtriens près d'Hereford, avoit raſſemblé les débris de Warwick, & marchoit à grandes journées vers Londres. Il y entra ſans obſtacles. Après s'être mis fiérement & ſans délai la couronne ſur la tête, & pris le nom d'Édouard IV, il ſuivit la reine qui ſe retiroit, & qui n'avoit pas jugé à propos de haſarder une action ſous les murs d'une ville qui lui étoit contraire.

Les armées ſe joignirent aux environs d'Yorck. Elles avoient toutes deux des motifs pour ſouhaiter le combat, & des raiſons pour eſpérer la victoire. Henri, ou la reine ſous ſon nom, n'eſpéroit de remonter ſur le trône que par des ſuccès: Édouard ne pouvoit s'y maintenir que par des triomphes. Le premier ſe trouvoit dans une province qui lui étoit favorable, & où ſes armes avoient été deux fois heureuſes: le ſecond, ſur une terre rougie du ſang de ſon pere, de ſon frere, &

de Salisburi le plus ardent de ses amis. L'un avoit à soutenir le désespoir de ses partisans; & l'autre l'orgueil des siens. Le roi fugitif avoit plus de troupes; mais le nouveau roi en avoit de meilleures.

La fureur des guerres civiles n'a peut-être jamais autant éclaté que dans cette sanglante journée. Les Anglois y combattirent avec toute la vivacité de leur nation, & avec une opiniâtreté qui est peut-être d'un autre climat. Des deux côtés on ne songeoit qu'à vaincre ou à périr. Personne n'étoit occupé du soin de ses jours; on ne l'étoit que de la perte de l'ennemi. Ceux qui tomboient étoient remplacés par ceux qui les suivoient avec un sang-froid qui se trouve rarement avec les grandes passions, mais qui les rend toujours plus terribles. Quarante mille morts couvroient le champ de bataille, & la fortune sembloit incertaine. Enfin Édouard & Warwick, les deux chefs de la faction d'Yorck, la fixerent dans leur parti par des actions extraordinaires, qu'il n'y a que les grandes ames qui puissent croire. Assurés de la victoire, les deux fiers vainqueurs laisserent à leurs lieutenans le soin de la poursuite, & prirent en diligence le chemin d'Yorck, avec l'espérance d'y surprendre Henri & Marguerite, qui s'y étoient retirés avant la bataille.

La princeſſe inſtruite de ſes malheurs, venoit d'en partir avec ſon fils & ſon époux. Cette intrépide reine qui, contre ſon inclination, ſes intérêts & ſa coutume, ne s'étoit pas trouvée à l'action, & étoit reſtée auprès de l'imbécille roi pour le raſſurer, ſe retiroit avec précipitation en Écoſſe pour y attendre un meilleur tems, ou y préparer une nouvelle révolution. Cette fuite mit la gloire d'Édouard à couvert, ou la borna : peut-être auroit-il ſouillé ſa victoire; peut-être l'auroit-il rendue plus éclatante. Son ambition & ſa générosité donnent de la vraiſemblance aux deux conjectures. Quoi qu'il en ſoit, il ne ſéjourna à Yorck & aux environs, qu'autant de tems qu'il en falloit pour recevoir les ſoumiſſions des vaincus, & les mettre hors d'état de les rétracter : il partit enſuite pour Londres.

Le parlement fut auſſi-tôt convoqué. Comme la victoire rend tout facile & tout juſte, cette aſſemblée approuva ſolemnellement tout ce que le peuple avoit fait il y avoit trois mois, en appellant Édouard au trône, & tout ce qu'avoit fait Édouard lui-même en y montant. Cette réſolution aſſortie aux circonſtances fut reçue avec un applaudiſſement dont les Anglois ſont rarement prodigues, & ſuivie d'une innovation dans

le gouvernement, dont les événemens postérieurs feront sentir l'importance.

Il est certain que c'est sous le regne de ce monarque, que la chambre basse a commencé à jouir de la puissance législative. On ne sait pas précisément quelle année, parce que les titres qui en font foi, sont sans date. On conjecture avec vraisemblance qu'Édouard, par ce privilege, voulut rendre son couronnement agréable au peuple, qui y paroissoit si sensible. Alors l'ancien style des actes du parlement fut changé. Au lieu de dire comme autrefois, *accordé aux prieres & aux supplications des communes; par le roi & les seigneurs*, on mit: *Accordé par le roi & les seigneurs avec le consentement des communes.* Il est vrai que la partie du gouvernement qu'on appelle *exécutif*, fut toujours retenue par Édouard & ses successeurs. L'inspection sur l'exécution des loix est un droit & une prérogative inséparable de la royauté, dont la fin est la conservation du repos public, & l'administration de la justice entre tous les membres du corps politique. Cependant les Anglois ont encore trouvé cette autorité excessive: le parlement s'est mis insensiblement en possession de citer à son tribunal tous ceux à qui le roi a confié quelque partie de cette puissance.

Après les premiers jours donnés au soin de l'état, Édouard se livra entiérement à son caractere. Il y avoit, si on ose le dire, deux hommes différens dans la personne de ce prince. Ses propres ennemis avoient admiré dans lui une élévation de sentimens, une étendue de génie, une fierté de courage, une suite de vues ; cette activité, cette prudence, cette générosité qui avoit préparé & amené ses succès : ses amis mêmes ne virent depuis qu'un voluptueux, un indolent, un efféminé. Au-dessus de l'homme dans le cours de ses exploits, il parut au-dessous des femmes dans la suite de ses plaisirs. Il se livra à des amours de tous les genres. Il en eut de sérieux & d'enjoués, de nobles & de bas, de vagues & de fixes, de passionnés & de frivoles. Il attaquoit toutes les femmes par esprit de débauche, & s'attachoit pourtant à quelques-unes par des passions suivies. Trois de ses maîtresses le captiverent plus long-tems. Il étoit charmé, disoit-il, de la gaieté de l'une, de l'esprit de l'autre, & de la piété de la troisieme, qui ne sortoit guere de l'église que quand il la faisoit appeller.

Ce qu'Édouard avoit éprouvé dans le cours de ses galanteries, lui avoit persuadé que sa bonne mine lui donnoit des droits assurés sur le cœur de toutes les femmes.

Une

Une veuve de qualité, nommée Élisabeth Vodwile, qui sans beauté avoit l'art de plaire, & à qui l'ambition tenoit lieu de sagesse, renversa ce système d'amour-propre. Tout ce que le trône a de plus brillant, la passion de plus vif, l'autorité de plus fort, la profusion de plus séduisant, fut inutilement employé contre la fiere Vodwile. On ne lui put jamais arracher que ces paroles accablantes pour un amant: *Je n'ai pas assez de naissance pour pouvoir espérer d'être reine; & j'ai trop d'honneur pour m'abaisser à être maîtresse.* Édouard, après avoir noué inutilement mille intrigues pour se guérir de sa passion, en vint où l'adroite veuve avoit voulu l'amener. Il la couronna; & ce mariage plongea l'Angleterre dans de nouveaux troubles.

Warwick, qui avoit passé la mer pour demander au nom de son maître une princesse de Savoie, sentit trop vivement le ridicule du personnage qu'on lui faisoit jouer. Ne doutant point qu'on eût formé le projet de le rendre la fable de l'Europe, il conçut le dessein d'une vengeance éclatante, & il hâta son retour pour l'exécuter. Les mécontens s'étant joints à lui, il marcha au-devant du prince qui venoit à sa rencontre, le battit & le fit prisonnier. Trop de bonheur

aveugle souvent. Un prisonnier de cette importance ne pouvoit être trop bien gardé; cependant il le fut si mal, qu'il s'échappa, remit sur pied une armée, défit à son tour Warwick, & l'obligea à se retirer en France. Là, ce grand homme associa sa vengeance à celle de Marguerite qu'il y trouva. Il se forma, de la réunion de leurs amis, un parti qui détrôna Edouard.

Ce prince abandonna le trône & l'Angleterre pour peu de tems. Quelques secours qu'il trouva dans l'amitié du duc de Bourgogne, le mirent en état de recommencer la guerre; & avec une hardiesse qui cesse d'être témérité dans les grands hommes, il se présenta d'abord sous les murs de Londres. Trois choses lui en ouvrirent les portes. Le parlement, dont il avoit augmenté la puissance; les habitans, avec qui il avoit contracté de grandes dettes, & qui étoient bien aises que leur créancier fût en état de les payer; les bougeoises qu'il avoit honorées, & qui espéroient d'être encore honorées de ses bonnes graces. Les secours qu'Edouard trouva dans la capitale le mirent en état d'aller combattre Warwick, qui fut battu & tué; le prince de Galles périt dans une seconde bataille, & Henri VI dans sa prison. La captivité de Marguerite acheva de pacifier

l'Angleterre. Edouard, libre de toute inquiétude, se livra entiérement au plaisir. Son affabilité lui gagna tous les cœurs, & la volupté corrompit le sien. Il aima trop le sexe, & en fut trop aimé. Ce goût fit tort à sa fortune, & flétrit sa gloire. Il commença son regne en héros, & le finit en débauché.

VII. ÉPOQUE.

Les Communes s'emparent de toute l'autorité souveraine sous Charles I, 1648.

LA balance du pouvoir a souvent varié en Angleterre depuis la conquête des Normands ; elle y a été même quelquefois entiérement renversée. Les communes qui de leur aveu en avoient d'abord une portion peu considérable, en acquirent insensiblement davantage. La coutume qui s'introduisit parmi les nobles de vendre leurs terres sous le regne de Henri VII, augmenta considérablement ce pouvoir : il s'accrut encore plus, lorsqu'au tems du schisme les abbayes furent abolies. Alors une partie du clergé fut ôtée d'un des bassins de la balance, & les communes qui s'étoient enrichies de leurs pertes furent mises dans l'autre. Il passe pour constant que le pouvoir étoit dans un équilibre parfait entre les deux chambres vers le milieu du regne d'Élisabeth : mais peu de tems après, une secte d'hommes audacieux, connus sous le nom de *Puritains*, usurpa les prérogatives des nobles, insinua

les principes d'un gouvernement républicain ; & introduisit la tyrannie du peuple. Le détail de ces révolutions doit faire une partie des plus intéressantes de cette histoire.

L'Angleterre étoit à peine consolée de la perte d'Édouard, que la mort de ses deux fils la couvrit d'un nouveau deuil. Le duc de Glocestre leur tuteur & leur oncle les fit étouffer, & monta sur le trône dont il les faisoit descendre. Cet usurpateur, connu dans l'histoire sous le nom de Richard III, avoit une ame perverse dans un corps mal-fait. Sa physionomie annonçoit tout ce qu'on peut imaginer de plus sinistre, & ne développoit pas encore la moitié de sa méchanceté. Son cœur toujours fermé à l'humanité, étoit toujours ouvert à la perfidie. Il ne ménageoit pas son sang dans la guerre ; mais il abusoit de la paix pour répandre celui de ses ennemis. Sa férocité & son ambition furent les deux sources de ses cruautés ; & il immola presqu'autant de victimes à son tempérament, qu'à ses intérêts. Ses caresses étoient perfides : elles annonçoient à ceux qui en étoient l'objet, une trahison ou un assassinat. Personne ne fut en sureté sous ce regne, parce que ceux qui auroient pu se rassurer sur l'innocence de leurs mœurs, avoient à craindre l'imagination du monarque. Il étoit avide du

bien d'autrui, & prodigue du sien. Peu de politiques ont mieux noué que lui une intrigue; & personne n'en a jamais mieux su profiter. Tout parloit en lui ou se taisoit à son gré. Jamais on ne lut dans ses yeux les secrets que cachoit son ame. Il ne communiquoit ses projets qu'à ceux dont il ne pouvoit se passer dans l'exécution; & jamais l'instant de la confiance ne prévint celui de la nécessité. Il n'abandonnoit rien au hasard dans ses entreprises, ce qui est souvent un défaut en politique; & ce systême nuisit plus d'une fois à ses intérêts. Ce fut un monstre qui eut de grands talens, point de vertus, & tous les vices.

L'horreur d'un tel caractere étonna les Anglois mêmes. Les plus sages d'entr'eux formerent le difficile projet de réunir les forces des deux Roses contre le tyran. Après bien des aigreurs & des soins, on réussit à faire agréer aux chefs des deux partis le mariage d'Élisabeth, fille aînée d'Édouard, & héritiere de la maison d'Yorck par son pere, avec le comte de Richemont, héritier de la maison de Lancastre, par sa mere Marguerite de Sommerset. Richemont, triste & unique reste d'un sang réprouvé, passoit dans l'esclavage, loin de sa patrie, une vie que ses ancêtres avoient finie dans des

batailles ou sur l'échafaud. Proscrit comme eux, ce jeune prince s'étoit embarqué pour aller chercher un asyle que l'Angleterre lui refusoit. La mer le jetta sur les côtes de Bretagne, dont le souverain, gagné par des présens, ou intimidé par des menaces, le retenoit depuis dix-sept ans dans les fers. Richemont fut assez heureux pour briser sa prison, dans le tems même que les voeux de sa nation, l'appelloient au trône; & que les soins, les risques mêmes de ses amis lui en applanissoient le chemin. Il les joignit avec un secours de quatre mille Normands, que lui avoit accordé la France; & il marcha, sans tarder, à Richard.

La bataille commença au lever du soleil. Elle paroissoit tourner favorablement pour le roi, plus grand homme de guerre que son rival, lorsque la trahison de plusieurs des siens, & un secours considérable qui arriva au comte, firent changer le sort du combat. Richard pouvoit se retirer sans honte; il n'avoit manqué à rien de ce qu'un grand capitaine pouvoit faire : mais il méprisa ceux qui le lui conseilloient. Sa valeur redoubla avec le péril. Il porta l'indifférence pour la vie, aussi loin qu'elle pouvoit aller. Il ne succomba qu'après avoir fait des efforts

dont on eſt fâché de trouver un ſi méchant homme capable.

La mort du tyran occaſionna la fuite de quelques-uns de ſes partiſans, & la ſoumiſſion du grand nombre. Richemont les reçut avec bonté, & leur permit de ſe ranger ſous ſes étendarts. Les vaincus & les vainqueurs ne composerent plus dès-lors qu'une même armée. Les Anglois des deux partis oublierent qu'ils avoient été ennemis; ils ſe ſouvinrent ſeulement qu'ils étoient Anglois. L'amour de la patrie prit dans tous les cœurs la place des fureurs civiles. D'une voix unanime on proclama Richemont roi d'Angleterre, ſous le nom de Henri VII, & on lui attacha la couronne de Richard, qui avoit été trouvée parmi les dépouilles.

Tandis que la nation ſe livroit aux douceurs d'une joie qu'elle n'avoit pas éprouvée depuis long-tems, qu'elle n'avoit oſé même eſpérer, Henri examinoit avec ſes confidens, à quel titre il lui convenoit de régner. Il avoit par lui-même les droits de la maiſon de Lancaſtre; ſon mariage lui donnoit ceux de la maiſon d'Yorck, & ſes ſuccès lui facilitoient celui de conquête.

De ces titres, le premier étoit appuyé par tous les partiſans de la maiſon de Lancaſtre.

Ils soutenoient que les trois princes de cette branche qui avoient régné successivement, lui avoient acquis des droits si constans qu'on ne pouvoit les révoquer en doute sans injustice. Que la prescription regardoit les couronnes comme les biens des particuliers, & que tous les monarques seroient chancelans sur leur trône, si pour justifier leur possession ils étoient obligés de remonter aux droits primitifs. Que Henri VI avoit pu être dépouillé par Édouard sans qu'on en pût tirer de fâcheuses conséquences pour ses descendans, parce que le bonheur d'un rebelle ne justifioit pas la rebellion. Que les actes du parlement contre la maison de Lancastre n'avoient point de force, parce qu'il n'étoit point libre quand il les avoit faits, qu'il n'avoit point d'autorité dans ces matieres, & qu'il étoit tombé dans des contradictions honteuses à cette occasion. Qu'il étoit inutile d'avoir recours à la princesse Élisabeth, puisque Henri étoit reconnu pour légitime roi d'Angleterre, quoiqu'il ne l'eût pas encore épousée, & qu'elle ne lui eût pas apporté des droits qui ne pouvoient se communiquer que par le mariage. On prétendit enfin que la promesse qu'avoit faite Henri de reconnoître les droits de la maison d'Yorck, étoit nulle, & parce qu'en l'exigeant on s'étoit trop

prévalu de la triste situation où il se trouvoit, & parce qu'il étoit inoui qu'un prince qui pouvoit régner par lui-même, & qui régnoit effectivement, fût obligé de reconnoître qu'il tenoit d'autrui le droit de régner. L'usurpation de la maison de Lancastre étoit trop récente & trop connue pour que ces raisonnemens fissent une grande impression.

Les droits de la maison d'Yorck étoient mieux fondés & plus agréables aux peuples : mais il étoit dangereux de les faire valoir. Si Henri reconnoissoit une fois qu'il tenoit la couronne de son épouse, à proprement parler il n'étoit pas roi, mais seulement mari de la reine : si cette princesse venoit à mourir sans enfans, il restoit sans titre, & pouvoit être détrôné au premier mécontentement; si elle en avoit, le trône leur appartenoit, & ils pouvoient forcer leur pere à rentrer dans la vie privée, & le réduire à être leur premier sujet. On pouvoit, il est vrai, remédier à une partie de ces inconvéniens, en confondant les droits des deux branches; mais cet expédient ne finissoit pas toutes les contestations : Élisabeth pouvoit toujours mourir sans postérité, ou Henri en laisser d'un second mariage : en ce cas les vieilles querelles n'étoient qu'assoupies, & elles pouvoient aisément diviser de nouveau la nation.

Il restoit un troisieme parti à prendre, mais qui étoit extrême : c'étoit celui de régner par droit de conquête. Stamley qui avoit eu plus de part à la révolution que personne, appuyoit cette idée de tout son crédit. Comme il étoit naturellement audacieux, il ne craignit pas de passer pour auteur d'une opinion si violente, & il dit publiquement au roi.

Il y a plus de prudence que de courage dans les conseils qu'on vous donne, grand prince. Vous venez de faire tomber la couronne de dessus la tête d'un usurpateur, & vous avez droit de la mettre sur la vôtre, aux conditions qu'il vous plaira d'imposer. Guillaume Premier, dont la conquête avoit tant de rapport avec la vôtre, donna ses loix à l'Angleterre ; ce héros & la nation s'en trouverent bien. Les privileges dont triomphe le parlement, le parlement lui-même, sont des usurpations, qu'il est de votre gloire d'anéantir ou de modifier. L'Angleterre, l'état le plus monarchique de l'Europe, a dégénéré en république, par l'audace d'une assemblée dont vous-même vous avez éprouvé les fureurs. Les peuples ont abusé des conjonctures, pour ruiner l'autorité souveraine : Pourquoi des souverains n'auroient-ils pas droit de s'en prévaloir pour la recouvrer ? Un roi véritablement roi, doit rendre au trône toute la

majesté, que de foibles monarques lui ont laissé ravir. Le sceptre ne peut être affermi dans vos mains, ni la tranquillité assurée dans l'état, que par ces précautions salutaires. Étouffez mille petits tyrans, & donnez-nous un roi bon, un roi sage, un roi pacifique.

La rumeur, qu'excita l'avis de Stamley, ôta au roi le courage de le suivre. Ce prince n'osa jamais hasarder une démarche qui pouvoit le précipiter du trône aussi aisément que l'y affermir. Il aima mieux partager son autorité avec le parlement, que de flotter entre l'espérance & la crainte de l'acquérir, ou de la perdre toute entiere. Cette raison le détermina à se contenter de l'autorité dont ses prédécesseurs avoient joui, & il préféra de la posséder en vertu des droits de la branche de Lancastre. Comme le trône sur lequel il montoit étoit glissant, il forma pour s'y maintenir, le plan d'un gouvernement tout-à-fait opposé à celui du dernier prince de sa maison qui en avoit été chassé.

Henri VI n'avoit pas craint de se laisser voir tel qu'il étoit, foible & borné : Henri VII compta pour peu d'être sage s'il ne réussissoit à le paroître ; c'étoit une de ses maximes que la réputation des princes contribue plus que tout autre chose à la gloire & au bonheur de leur regne. Le premier s'étoit exposé au

mépris de ses peuples pour éviter leur haine; dans la crainte de paroître fier, il s'étoit abaissé à une familiarité indécente : le second releva la dignité du trône par un maintien grave & majestueux, par l'institution d'une garde pour sa personne, par la magnificence de sa table, de ses meubles, de ses équipages. L'un avoit toujours été esclave de la reine & des ministres; il n'avoit vu que par leurs yeux & agi que par leurs impressions : l'autre poussa la jalousie de l'autorité jusqu'à écarter tout-à-fait des affaires la princesse sa mere à qui il devoit son élévation, & à faire à son conseil un mystere de toutes les négociations qu'il entretenoit. Celui-là n'avoit jamais étudié le systême politique de l'Europe; l'ignorance où il vivoit des intérêts des princes lui avoit fait perdre les conquêtes d'outre-mer qui avoient coûté tant de sang & de travaux aux Anglois : celui-ci faisoit voyager les sages de son royaume pour être instruit, à leur retour, des mœurs, du gouvernement, des vues des peuples qu'ils auroient vus; il avoit lui-même un talent singulier pour pénétrer le secret des étrangers que la curiosité conduisoit dans ses états, sans leur découvrir jamais le sien. Henri VI avoit paru brave, mais sa valeur étoit plutôt celle d'un aventurier que d'un grand prince; soit

que sa stupidité lui ôtât la connoissance du péril, ou que le cœur l'emportât chez lui sur le jugement; il s'étoit trop exposé & avoit été fait prisonnier dans plusieurs batailles. Henri VII crut que dans le commandement des armées un général devoit plus agir de la tête que du bras; cette conduite le fit soupçonner de poltronerie par les Anglois qui étoient accoutumés à voir leurs rois combattre à leur tête à-peu-près comme de simples soldats : mais il n'en suivit pas moins sa maxime, & fit toujours la guerre avec succès.

Les procédés des deux rois à l'égard du parlement furent aussi différens que le reste de leur caractere; l'un en fut toujours le jouet, & l'autre avec le tems en devint le maître. Pour arriver à ce but que Henri VII s'étoit proposé dès le commencement de son regne, ce prince donna tous ses soins à empêcher qu'on ne députât à cette assemblée que des personnes dévouées à ses intérêts. Lorsqu'il fut parvenu à se rendre absolument maître des élections, il ne craignit point d'assembler souvent le parlement, convaincu qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable à la nation, ni la mieux convaincre qu'il vouloit régner selon la justice & selon les loix. Cependant comme il eût été possible

qu'il se fût tramé dans ces assemblées des complots funestes à l'autorité royale, il étoit très-exact à en borner extrêmement la durée. Il arrivoit de-là que les deux chambres étoient toujours occupées, n'avoient pas le tems de penser à autre chose qu'à ce qu'il plaisoit au roi de leur proposer. L'expérience a fait connoître depuis la sagesse de ces arrangemens. Plusieurs de ses successeurs ont éprouvé des revers terribles pour avoir négligé d'assembler le parlement, ou pour l'avoir laissé durer trop long-tems. Il y a des maximes pour le gouvernement qui ont des liaisons nécessaires, & qu'il est également dangereux d'omettre ou de pratiquer séparément.

Henri imagina encore un moyen qu'il crut propre à le rendre indépendant du parlement. Avant que ses droits ou ses succès lui eussent donné la couronne, les seigneurs étoient seuls maîtres, seuls propriétaires des terres. C'étoient comme autant de souverains, qui tenoient leurs cours séparées dans les provinces, & qui y exerçoient leur domination ou leur tyrannie. La loi leur défendoit d'aliéner leurs domaines, & de vendre leurs fiefs. Cette loi avoit toujours été inviolablement observée. Les communes étoient leurs vassaux. Ils étoient obligés de prendre

les armes par leurs ordres, de servir à la guerre sous leur conduite, & de paroître à leur suite dans toutes les occasions publiques.

Henri, pour affoiblir le pouvoir des grands, qui par le secours de leurs esclaves balançoient l'autorité royale depuis trop long-tems, fit proposer sous main, dans le parlement, un acte qui permit aux seigneurs d'aliéner leurs terres en faveur de qui ils voudroient. Les pairs amollis par le luxe & ruinés par les guerres civiles, goûterent une ouverture si favorable à leur cœur & à leur situation. L'argent immense qu'on leur offroit de leurs fiefs, leur fit sacrifier leurs plus précieux intérêts. Ils ne s'apperçurent pas, ou ne voulurent pas s'appercevoir que cet arrangement, qui leur étoit si agréable, deviendroit funeste à leurs descendans. Ils manquerent de lumieres; mais le roi en manqua comme eux. Cette innovation, en élevant extrêmement les communes, est devenue par degrés la ruine du pouvoir royal & de l'aristocratique.

La conduite de Henri en cette occasion & en plusieurs autres, me feroit pencher à croire avec quelques historiens, que ce prince ne fut pas un politique du premier ordre. Il avoit du bon sens: mais il manquoit de génie.

génie. Son jugement étoit net ; mais son imagination froide. Il avoit le coup d'œil infaillible ; mais il ne l'avoit pas perçant. Il saisissoit bien les conséquences ; mais les grands, les premiers principes lui échappoient. Il réussit dans tous ses projets ; mais ses entreprises portoient empreinte la médiocrité de son caractere. S'il n'eut pas la pénétration nécessaire pour prévenir les conjurations, il eut une sagesse & une valeur suffisantes pour les dissiper. Sans paroître jaloux de son autorité, il gouverna seul : une application forte & continuelle lui tenoit lieu de facilité & de génie. Tout ce qu'il y avoit d'Anglois éclairés travailloit pour sa gloire, sans qu'ils s'en doutassent. Il les consultoit ; mais il avoit le secret de paroître recevoir leurs lumieres, plutôt par estime ou par modestie que par besoin. Son air mystérieux servit admirablement à couvrir la lenteur de ses réflexions, & à lui donner une réputation de finesse, dont on prétendoit découvrir les ressorts secrets jusques dans les événemens les plus indifférens, ou même dans les fautes qui lui échappoient. Par un contraste assez singulier, il fut à la fois avare & magnifique ; & sa politique tira parti de ces deux passions, ou de ces deux goûts : par l'un il imposoit, & l'autre lui

fournissoit des trésors qui le mettoient en état de se faire craindre. La nature ne l'avoit pas destiné à être un grand homme : mais il le parut, & ne fut peut-être pas loin de le devenir.

Avec moins de talens & plus de vices, Henri VIII son fils & son successeur régna plus paisiblement, plus absolument. Ce prince dut l'autorité assez étendue qu'il exerça, à un événement malheureusement célebre, qui dans un autre siecle ou sous un autre climat l'auroit perdu sans ressource. Il inspira du respect pour le trône à son parlement, en lui donnant du mépris pour la tiare. Il resserra les liens qui lui unissoient ses sujets, en brisant ceux qui les tenoient attachés à Rome. Les Anglois trouverent plus beau, ou seulement plus singulier, d'être les arbitres de la religion que de l'état; & ils se livrerent à ce changement de scene avec une fureur qui n'est pas d'un peuple philosophe, mais qui étoit favorable aux desseins de Henri.

Ce monarque portoit impatiemment le joug qui l'unissoit à Catherine d'Arragon, veuve de son frere. Cette princesse n'étoit pas née avec le talent de plaire, & ce qui est plus rare dans les personnes de son sexe, elle n'en avoit jamais eu le desir. On la trouvoit déplacée par-tout : sur le trône,

parce qu'elle manquoit de dignité : au milieu de sa cour, parce qu'elle y portoit un air étranger & ennuyé : dans sa famille, parce qu'elle n'en savoit pas bannir la contrainte & la défiance : parmi les fêtes & les plaisirs, parce qu'elle les regardoit précisément comme des devoirs & des cérémonies. Elle étoit raisonnable, mais triste ; vertueuse, mais désagréable ; vraie, mais inquiete : le rang qu'elle occupoit ne la flattoit point, & elle se fût mieux accommodée d'un cloître que d'une couronne.

Le dégoût que Henri avoit depuis longtems pour la reine, fut augmenté par la passion qu'il conçut pour Anne de Boulen. Cette femme dont les aventures forment une des époques les plus remarquables de l'histoire d'Angleterre, avoit plus de graces que de beauté, plus d'enjouement que d'esprit, plus de coquetterie que de sentiment : elle ne fut chaste que quand elle fut ambitieuse ; si elle réussit à plaire, ce n'est qu'en renonçant à se faire estimer ; sa vie commença par une foiblesse adroite qui la porta au trône, & elle finit par une incontinence outrée qui la conduisit sur un échafaud.

Une vieille femme qui avoit de l'humeur ne pouvoit pas balancer une jeune maîtresse qui avoit du manege. Anne de Boulen avoit

toute la tendresse du roi : Catherine d'Arragon étoit privée même des attentions les plus froides. On convient pourtant assez généralement que des jalousies & des aigreurs auroient été les seules suites de cette aversion & de cet amour, si Wolsey n'avoit eu intérêt à pousser les choses beaucoup plus loin.

Ce ministre étoit d'une naissance basse, mais d'un génie élevé. Si des mœurs dépravées commencerent sa fortune, il l'augmenta par beaucoup d'audace & d'habileté. Il se servit de la confiance des grands qu'il avoit gagnée pour s'avancer, & de la connoissance qu'il avoit de leur politique pour les détruire. Heureux à pénétrer les hommes & les choses, il se rendit absolu en flattant les passions de son maître, & en donnant un grand éclat aux affaires. Quoiqu'il eut révolté ses protecteurs par son ingratitude, les courtisans par son orgueil, le peuple par sa tyrannie, le parlement par ses prétentions, le clergé par son avarice ; les honnêtes gens par ses désordres, toute l'Europe par son ambition, il ne perdoit rien de son ascendant sur l'esprit de Henri : attentif à satisfaire les goûts du prince par les plaisirs qu'il lui ménageoit, à étonner son courage par les entreprises hardies où il l'engageoit, à contenter sa vanité par le rôle brillant qu'il lui faisoit

jouer, Wolsey jouit long-tems du pouvoir suprême. Quoique ses projets eussent de la grandeur,* & qu'ils parussent communément compliqués, il les faisoit réussir par des moyens simples & faciles. Il montra un talent égal pour préparer les événemens & pour profiter de ceux que le hasard lui présentoit. Son caractere ne fut pas aussi bon que sa politique : il étoit né jaloux, inquiet, soupçonneux & vindicatif : son ressentiment qui étoit extrême alluma un incendie qui n'est pas encore éteint.

L'ambitieux cardinal avoit osé aspirer long-tems au trône pontifical. Charles-Quint pour se le rendre favorable s'étoit engagé à favoriser ses vues, lorsque le tems en seroit venu. Le saint siege vaqua deux fois; & l'empereur loin de penser à remplir ses engagemens, appuya d'autres intérêts. Wolsey rompit aussi-tôt le lien qu'il avoit formé entre ce prince & son maître; & il réunit les forces de l'Angleterre & de la France pour accabler, s'il étoit possible, son ennemi. Il imagina peu après un autre genre de * vengeance qu'il crut plus propre à humilier Charles-Quint; ce fut le divorce de Henri avec la reine Catherine, tante de cet empereur. Ce ministre hardi & entreprenant se flatta faussement, ou qu'il feroit

réussir cette grande affaire à Rome par le crédit immense qu'il y avoit, ou qu'il en feroit perdre au roi la pensée aussi aisément qu'il la lui auroit fait naître.

La cour de Rome, où cette grande cause fut d'abord plaidée, avoit alors pour chef, Clément VII, de la maison de Médicis. Ce pontife réduisit malheureusement en négociation, une affaire où il ne falloit que les lumieres du Saint-Esprit; il voulut être politique où il ne s'agissoit que d'être chrétien. La crainte d'offenser Charles-Quint & ses amis, s'il consentoit à la dissolution du mariage; l'inconvénient d'aigrir Henri & ses alliés, s'il n'y consentoit pas; les avantages de sa maison, dont le sort dépendoit de l'empereur; les intérêts du saint siege, qui exigeoient de grands ménagemens pour l'Angleterre; sur-tout le caractere irrésolu de Clément, qui avoit passé sa vie à vouloir & à ne vouloir pas, à lever des armées & à les congédier, à faire des alliances & à les rompre: tout cela forma un grand nombre d'intrigues, qui, bien loin de se dénouer, se multiplioient & s'embrouilloient tous les jours.

L'amour, & sur-tout l'amour d'un souverain, ne s'accommode pas des lenteurs de la cour de Rome. Henri chercha dans ses

états des facilités qu'il n'avoit pas trouvées chez les étrangers. Cranmer, archevêque de Cantorberi, prononça la ſentence de divorce que le pape avoit toujours différée ſous divers prétextes; & Anne monta fiérement ſur un trône, dont on força Catherine à deſcendre après vingt-deux ans de regne.

Charles-Quint que les Eſpagnols comparent ſouvent à Salomon pour la ſageſſe, à Ceſar pour la valeur, à Auguſte pour la fortune, ne ſe diſſimula pas qu'on n'avoit dégradé ſa tante que pour l'outrager lui-même. Il ſentit cet affront en prince qui n'étoit pas accoutumé à en recevoir. Toute l'Europe entendit ſes plaintes, & Rome ſe chargea de les juſtifier. Cette cour, dont la circonſpection eſt connue & admirée de toute la terre, s'éloigna de ſes maximes en cette occaſion. Après avoir été trop lente, lorſqu'il s'agiſſoit de faire grace, elle ſe montra précipitée, lorſqu'il fut queſtion de lancer la foudre. En ſe hâtant de fulminer la ſentence d'excommunication, Clément s'aſſura la réputation de pontife imprudent; & Henri, en la mépriſant, la réputation d'un prince ſans religion.

Malheureuſement pour l'Angleterre, l'exemple du roi y fut plus contagieux qu'il n'a accoutumé de l'être. Le parlement aban-

donna la véritable religion avec une facilité qu'on ne lui a pas trouvée pour lui faire quitter la mauvaise. Tous ceux que l'autorité de ce grand corps n'entraîna pas, porterent leur tête sur un échafaud ; & par un événement qui n'est pas à l'honneur de la constance Angloise, le nombre de ces ames fermes se trouva moins grand qu'il ne l'a été dans de semblables occasions chez tous les autres peuples.

Il falloit flatter l'indépendance des Anglois par un aussi grand objet que l'étoit un schisme, pour fixer le parlement, de tout tems si inquiet, dans les intérêts d'un prince dont le caractere propre étoit l'inconstance. Henri fut inconstant dans ses amours : six reines partagerent successivement sa couche. La répudiation fut le partage de deux, & deux laisserent leur couronne sur un échafaud; les autres employerent des jours malheureux à craindre l'un, & peut-être à souhaiter l'autre. Inconstant dans ses projets, il médita successivement la ruine de la France, l'abaissement de l'Espagne, l'élévation de l'Angleterre : il auroit pu tout cela ; mais il se contenta de le souhaiter, ou tout au plus de le commencer. Inconstant dans ses alliances, tantôt il se déclara pour Charles-Quint, tantôt pour François I, & quelquefois il

resta neutre. Il aimoit la franchise de l'un, il détestoit la finesse de l'autre; & par une bisarrerie tout-à-fait contraire à ses intérêts, il fut plus souvent & plus long-tems allié du premier que du second. Inconstant dans ses amitiés, ses ministres, ses favoris eurent tous une fin tragique : Wolsey, peut-être le plus grand politique, & certainement le plus méchant homme de son siecle, échappa au bourreau, mais il n'évita pas la disgrace. Inconstant dans ses goûts, il écrivit contre Luther, & agit contre le pape; il mérita le titre de défenseur de la foi, & celui de persécuteur de l'église; il reçut des brefs & des excommunications de Rome : Sa vie fut un tissu de contradictions. Il ne fut constant que dans ses fureurs. De son propre aveu, il n'épargna aucune femme dans sa passion, ni aucun homme dans sa colere; & selon l'expression d'un célebre Anglois : *Si tous les portraits d'un prince impitoyable, qui sont dans le monde, venoient à se perdre, on pourroit les peindre tous une seconde fois au naturel, en tirant leurs traits sur la vie de Henri VIII.*

Édouard son fils ne fit que paroître sur la scene; il n'y joua point de rôle; on conjecture pourtant qu'il auroit bien représenté. Les protestans le regardoient déjà comme leur apôtre; & les catholiques comme

un fanatique qui éprouveroit quelque jour leur foi. Les religions se multiplierent si fort en Angleterre durant son regne, que les gens sages en furent alarmés. On trouvoit dangereux de les permettre toutes, & plus dangereux encore de les opprimer. Le parlement imagina de prendre quelque chose de toutes ces sectes pour n'en indisposer aucune, & d'en composer un symbole qui formât précisément la religion Anglicane. Quelques historiens ont trouvé dans cet acte la preuve d'une aversion générale pour le culte autorisé par Rome. Il seroit, je crois, plus sensé de dire que les ministres d'Édouard étoient indisposés contre le saint siege, ou qu'ils avoient d'autres sentimens. La cour en faisant élire des députés dont elle soit sûre, ou en les gagnant quand ils sont élus, obtient tous les jours, des deux chambres, des choses tout-à-fait odieuses à la nation. Marie ne fit-elle pas rétablir la religion catholique par la même autorité qui l'avoit détruite sous son prédécesseur ? Je n'imagine pas que personne puisse soupçonner l'Angleterre entiere d'avoir changé de religion en si peu de tems ; il faut donc que sous l'un ou l'autre de ces deux regnes le parlement ait agi contre la volonté & les sentimens des peuples. Ce vaste corps est une espece de *protée* qui change tous les jours

de parti ; il s'accommode avec une facilité ſinguliere au tems & aux circonſtances : une eſpece d'habitude l'empêche de ſentir la honte des contradictions. Il eſt dans l'équilibre ; c'eſt à l'adreſſe du monarque qui regne, de le faire pencher du côté qu'il veut.

Édouard ne fut pas aſſez long-tems ſur le trône pour éprouver dans d'autres circonſtances que celle que je viens de dire, les maximes de ſon parlement. Ce prince ne vécut que ſeize ans. Durant une vie ſi courte, il ne put que laiſſer entrevoir du goût pour la vertu, & du talent pour les affaires : mais il eut le tems de flétrir ſon regne par une injuſtice que les inſinuations d'un miniſtre ambitieux, & le goût de la réforme lui arracherent. Il écarta Marie & Éliſabeth ſes deux ſœurs du trône ; & y appella Jeanne Gray ſa couſine.

Cette jeune perſonne, dont les lettres avoient altéré la foi, poli l'eſprit, formé le cœur, élevé les ſentimens, témoigna la répugnance la plus décidée & la plus ſincere pour le perſonnage qu'on la preſſoit de repréſenter. Elle avoit trop de lumieres pour ne pas voir que le ſceptre qu'on lui offroit, ne lui appartenoit point ; trop de droiture pour acheter ſon élévation par une injuſtice ; trop d'humanité pour chercher à profiter

du malheur d'autrui; trop de politique pour ne pas sentir que le rôle qu'on lui offroit seroit ridicule & court; trop de philosophie même pour sacrifier la tranquillité de sa condition à l'éclat embarrassant du diadême. L'obstination de ses parens triompha à la fin de sa résistance. Elle paya de tout son sang une royauté forcée de neuf jours; & mourut plus glorieusement sur un échafaud, que Marie ne vivoit sur le trône.

La nouvelle reine avoit conservé la foi dans un royaume qui l'avoit perdue. Pour l'y rétablir sans opposition, elle épousa Philippe, fils de Charles-Quint. Les deux époux travaillerent à ce grand ouvrage avec toute la hauteur, toute la dureté, toute l'inflexibilité de leur caractere. On employa pour ramener les Anglois à l'unité, des voies aussi sanguinaires que Henri VIII en avoit mises en usage pour les en éloigner. Une religion de douceur s'arma du glaive. La destruction des protestans parut plus avancée, & même plus désirée que leur conversion. Le projet étoit arrêté d'obtenir par la précipitation, par la violence, par l'autorité, ce qui devoit être l'ouvrage de la charité, de la patience & du zele.

Le parlement accablé, pour ainsi dire, de toute la réputation, de toute la puissance,

de tout l'orgueil du monarque Espagnol, étudioit les volontés de la reine, & se prêtoit par foiblesse à des arrangemens où il auroit dû entrer par religion. Il consentit à la réunion de l'Angleterre avec le saint siege ; & ce qui n'est pas digne d'éloge, il signa l'arrêt de mort de tous ceux qui s'y opposoient. Une complaisance si aveugle retardoit la perte de ce grand corps qu'on avoit jurée ; une autre cause rendit inutiles les arrangemens qu'on avoit pris pour y réussir.

Lorsque Philippe épousa Marie, elle étoit d'une figure désagréable, d'un âge avancé, d'une santé foible, d'une humeur inquiete. L'ambitieux Espagnol sacrifia ses dégoûts au desir d'ajouter une riche couronne à tant de vastes états, dont il devoit bientôt hériter. La stérilité de la reine confondit ces vues, & mit fin aux complaisances d'un époux intéressé, qui venoit d'ailleurs de se revêtir de l'immense dépouille de Charles-Quint. Dès-lors le conseil de Madrid n'influa plus que foiblement dans les résolutions qu'on prenoit à la cour de Londres.

Marie craignit de marquer trop d'amour à un prince qui la méprisoit, en lui sacrifiant son parlement, ou de courir trop de risque, en hasardant une démarche qui peut-être

ne feroit pas foutenue. Elle étoit agitée de ces penfées, lorfque fa mort plaça fur le trône la plus grande princeffe qui y foit peut-être jamais montée.

Élifabeth, que l'admiration univerfelle a placée au-deffus de la critique, je dirois prefque de l'éloge, prenoit les rênes d'un empire agité, dont mille ennemis tous redoutables & tous dangereux avoient médité la ruine : un Philippe fecond, dont la politique inquiete & profonde favoit faire des traîtres dans tous les confeils des princes; & fufciter des partis dans tous les états : un duc d'Albe, l'appui de fon maître par fes victoires, & le deftructeur de la fociété par fes cruautés : un duc de Parme, qui joignoit aux rufes italiennes l'avantage du flegme efpagnol : une Catherine de Médicis qui préféroit d'achever par un crime ce qu'elle auroit pu auffi facilement emporter par une vertu : un duc de Guife, que le bonheur de réuffir à tout rendoit hardi à tout entreprendre : un Sixte-Quint, qui comptoit pour rien de dominer, s'il ne fouloit à fes pieds des couronnes : une Marie Stuart, dont les malheurs ont été fi grands, qu'ils ont plutôt obfcurci que relevé l'éclat de fes belles qualités. Quelques écrivains paffionnés ajoutent la fociété des jéfuites, qu'ils appellent calom-

nieusement *une épée nue, dont la poignée est toujours à Rome.*

Après tout, Elisabeth voyoit autour de son trône des écueils plus dangereux encore que les orages qui la menaçoient au loin. Les catholiques qui soupçonnoient sa croyance, quoiqu'elle fît encore profession de leur religion, paroissoient disposés à lui contester une couronne qui, dans leurs principes, ne lui appartenoit pas, puisque l'union de Henri avec Anne de Boulen n'étoit qu'un concubinage. Les novateurs, que la persécution avoit unis trop étroitement, étoient résolus à dominer, ou à s'ensevelir sous les ruines du trône. Les Irlandois esclaves de la cour de Rome, & pensionnaires de celle de Madrid, épousoient aveuglément les fureurs de ces deux couronnes. Les grands formoient tous des prétentions, ou pour gouverner la reine, ou pour l'épouser, ou pour la détruire. Le parlement étoit d'autant plus avide d'autorité, qu'il y avoit long-tems qu'il n'en avoit eu.

La reine vit tous ces écueils, & les évita par de ces grands coups de politique, qui font un spectacle rare sur la scene du monde, parce qu'il n'est pas commun d'y voir des acteurs du caractere d'Elisabeth. On est étonné encore aujourd'hui comment une jeune prin-

cesse sans expérience, sans amis, sans conseil; sans un droit trop décidé au trône, a pu regner avec plus de dignité, d'autorité, de tranquillité qu'aucun monarque qui portât alors la couronne. Tandis que l'Europe entiere étoit en proie aux divisions domestiques, aux guerres étrangeres, aux factions, aux poisons, à la misere, aux assassinats, à toutes les horreurs qui rendront le seizieme siecle odieux & célebre, l'Angleterre voyoit son commerce s'étendre, ses loix s'affermir, sa police se perfectionner. L'histoire doit recueillir avec soin les principes sublimes d'une administration si parfaite.

Elisabeth, sans que le parlement y ait eu d'autre part que de faire exécuter ses ordres, vint à bout de donner ce grand spectacle à la terre, par une modération judicieuse, qui lui fit mépriser sagement la brillante folie des conquêtes; par une noble jalousie du pouvoir suprême, qu'elle sut également maintenir par l'insinuation & par la force; par des principes fixes & invariables de gouvernement, dont rien ne fut jamais capable de la faire écarter: par une attention scrupuleuse à réprimer les abus naissans, ou à les resserrer dans les bornes précises qu'exigeoit la politique; par une dextérité singuliere à ménager les occasions qu'elle

qu'elle ne perdit jamais, ou faute de diligence ou par trop de précipitation ; par le talent équivoque, & qu'on peut louer & blâmer, de faire naître des haines, d'éterniser des discordes parmi ses ennemis ; par le choix toujours décent, toujours éclairé, toujours utile de ses ministres, de ses généraux, de ses favoris mêmes. A ces grands talens, Elisabeth ajouta l'apparence des vertus solides & éclatantes, qui sont l'ornement & l'appui du trône. Quoique souverainement ambitieuse, elle parut désintéressée ; zélée pour la religion anglicane, quoique indifférente pour tous les cultes ; passionnée pour le bonheur de ses sujets, quoique idolâtre seulement de sa propre gloire ; pleine de franchise & de probité, quoique peu scrupuleuse dans les affaires. Elle unit les petites vanités de femme avec les grands sentimens des héros ; les ridicules d'un sexe avec le travail de l'autre, beaucoup de défauts d'un particulier avec toutes les qualités d'un souverain parfait. Pour être jugée comme il faut, Elisabeth ne le doit être que par des hommes d'état, des ministres & des rois.

Jacques, roi d'Ecosse, qui lui succéda, monta par un chemin semé de fleurs, sur un trône où l'on n'arrivoit guere que par des

flots de ſang & par des cabales. Quoique étranger, & chef d'une nation abhorrée en Angleterre, il fut reçu avec des tranſports ſi marqués de joie ; ſon arrivée excita des acclamations ſi univerſelles & ſi vives, qu'un Ecoſſois de ſa ſuite ne put s'empêcher de dire, que les Anglois étoient capables de gâter un bon roi. Des ſentimens ſi tendres, ſi reſpectueux n'étoient pas naturels à la nation qui les avoit ; il durerent peu ; & il eſt plus étonnant que le roi Jacques les ait fait naître, qu'il n'eſt ſurprenant qu'il les ait vu finir. Ce prince voulut être pacifique, & il ne fut qu'indolent ; ſage, & il ne fut qu'irréſolu ; juſte, & il ne fut que timide ; modéré, & il ne fut que mou ; bon, & il ne fut que foible ; théologien, & il ne fut que fanatique ; philoſophe, & il ne fut que biſarre ; docteur, & il ne fut que pédant. Il s'érigea en controverſiſte, & parut plus fier, dit un hiſtorien, d'avoir écrit contre les cardinaux Bellarmin & du Perron, que ne l'auroit été un conquérant qui n'auroit fait que venir, voir & vaincre. Perſonne ne portoit plus loin les prétentions de la royauté que Jacques ; & peu de princes ont autant contribué à l'avilir que lui. On ne pouvoit être guere plus grand dans la ſpéculation, ni plus petit dans la pratique. Il penſoit en légiſlateur ; il agiſſoit en femme.

Cependant il commença son regne par une démarche qui annonçoit un roi résolu à l'être. Dans la proclamation qu'il publia pour la convocation d'un parlement, il entreprit de marquer les qualités que devoient avoir les députés des communes. Ses prédécesseurs l'avoient fait souvent, mais par voie d'exhortation : Jacques employoit une maniere de commandement, & paroissoit déterminé à ne recevoir le suffrage, que de ceux qui auroient tout ce qu'il exigeoit. Cette innovation portoit atteinte visiblement aux priviléges de la chambre des communes, qui jouissoit pleinement du droit de décider, touchant la validité des élections de ses propres membres.

La prétention du monarque aigrit les sujets. Jacques craignit une révolution, où il y avoit à peine un murmure. Ce prince aimoit mieux vivre paisible que de régner glorieusement. Il prit le parti d'abandonner le soin de l'état à son parlement, & le consulta même toujours depuis sur les affaires un peu importantes de sa famille. Cet arrangement faillit à devenir funeste à ce grand corps, par le désespoir où il jetta une partie de la nation.

Les catholiques accablés par Elisabeth, avoient espéré qu'un roi, fils de Marie Stuart, leur seroit favorable. La dépendance où ce

prince se mit de son parlement, leur fit penser que le joug sous lequel ils gémissoient, alloit encore s'appesantir. Ils se déterminerent à le briser par un des plus noirs complots qui aient jamais troublé le repos du monde.

Ces sanguinaires sectateurs d'une religion consacrée par la douceur & la charité, prirent la barbare résolution de faire périr le prince & tous les membres du parlement, lorsqu'ils seroient assemblés, afin que délivrés de leurs principaux tyrans, ils pussent redonner à leur communion la supériorité qui lui est due, & qu'elle a eue dans tous les tems. Pour exécuter leur projet, ces furieux louerent les maisons voisines du lieu où se tenoit l'assemblée, & ramasserent beaucoup de poudre au-dessous de la salle de Westminster. C'en étoit fait des plus nobles, des plus sages têtes de l'isle, si une lettre anonyme, qu'un des conjurés écrivit au lord Mounteagle pour le détourner des assemblées, n'eût fait soupçonner la conspiration. On visita tous les souterrains, & l'on trouva caché à l'entrée d'une cave, un artificier habile, qui peu d'heures après devoit faire jouer la mine, & anéantir le parlement. La crainte plus que le repentir arracha tout le secret de la conspiration à ce malheureux. Quelques-uns des conjurés furent tués en se défendant; plu-

ﬁeurs ſortirent du royaume ; huit furent pris & exécutés. Robert Catesby, ſimple gentilhomme, & Thomas Percy de la maiſon de Northumberland étoient les chefs apparens de la conjuration; on a prétendu que les jéſuites, les plus philoſophes de tous ceux qui par goût ou par état, conſacrent leurs jours à la réformation & à la propagation du chriſtianiſme, en étoient les auteurs réels.

Ces peres qui portent l'humanité, les arts, la religion dans tout l'univers; qui ſont légiſlateurs dans le Paraguay, ſavans à la Chine, miſſionnaires dans le Canada & martyrs par-tout où il faut l'être, furent accuſés d'être des factieux dans la Grande Bretagne. Ils s'en ſont conſtamment défendus, ſans s'en être encore juſtifiés. Trois raiſons font beaucoup douter de leur innocence. Il regne dans leur apologie une aigreur qui n'eſt pas dans leur caractere. Ils ont cherché à étayer leur défenſe d'un miracle. Enfin on les voyoit à la tête des catholiques du pays, rang que leur donne par-tout ailleurs leur mérite.

Quoiqu'il en ſoit, le parlement, depuis la découverte de la conſpiration, devint plus abſolu que jamais, & le roi plus dépendant. Ce prince trouva plus facile de ſouffrir

des injures que de les venger, de se passer de l'estime publique que de la mériter, de sacrifier les droits de sa couronne que de troubler son repos pour les maintenir. Il vécut sur le trône, comme un particulier dans sa famille. Il ne conserva de la royauté que le don de guérir les possédés, qu'on attribue aux rois d'Angleterre. On auroit dit qu'il n'étoit que passager d'un vaisseau, dont il étoit, ou devoit être le pilote. Cette inaction lui procura des jours obscurs, & prépara un regne tragique à son successeur.

A peine Charles I étoit monté sur le trône, qu'il parut entre lui & ses sujets des dispositions à se haïr, une antipathie même toute formée. Tandis que le roi se livroit successivement à mille projets, dont la variété étoit plus propre à le faire mépriser qu'à le faire craindre, la nation s'affermissoit dans la résolution de traverser tout ce qui seroit contraire à ses privileges. D'un côté on voyoit un orgueil naissant qui ne pourroit jamais souffrir de contradiction ; de l'autre, une opiniâtreté invincible qui seroit toujours incapable de ménagement. Le monarque donnoit dans des profusions qui ne pouvoient être soutenues que par des moyens ruineux; le peuple étoit livré à une épargne sordide, que la plus grande abondance ne diminuoit

point. La cour avoit une politique vaine, artificieuſe, précipitée; le parlement, une lenteur dans les délibérations, qui ſans ſervir la patrie, déſeſpéroit un jeune prince. Des inclinations ſi oppoſées devoient naturellement ſe choquer dans une région comme l'Angleterre. Un homme dangereux qui, après avoir été le favori du pere, ſe trouvoit l'idole du fils, précipita cet inſtant fatal.

George Villers, duc de Buckingham, avoit préciſément tout ce qu'il falloit pour gâter ſes maîtres, & pour les perdre. C'étoit l'homme de l'Europe le mieux fait, le plus galand, le plus magnifique & le plus fier. Il avoit l'eſprit françois & le cœur anglois. Perſonne ne parloit avec tant de grace, ni n'agiſſoit plus noblement. Il connoiſſoit les ruſes de cour, & les dédaignoit: il ignoroit les affaires, & s'en rendoit l'arbitre. Son courage brilloit également dans la chaleur du combat & dans les dangers enviſagés de ſens froid: mais il étoit moins habile à prévoir le péril que ferme à le ſoutenir. Aſſis à côté du trône dès qu'il parut à la cour, & accoutumé aux complaiſances de la part des rois, il déteſtoit les ſujets qui lui oſoient faire quelque réſiſtance, & il les pourſuivoit avec fureur, mais ſans lâcheté. La diſſimulation fut toujours à ſes yeux un crime. Dans

ses vengeances l'éclat précédoit la foudre, & ses ennemis furent toujours avertis du mal qu'il vouloit leur faire. Extrême dans sa haine, le favori fut aveugle dans son amitié. On lui paroissoit propre à tout, dès qu'on avoit l'avantage d'être son parent ou son ami. Sa générosité s'étendit jusques sur les personnes les plus indifférentes ; & il avoit plus de plaisir à faire des graces, qu'on n'en avoit à les recevoir. Pour prix de tant de profusions, il n'eut pas un seul ami véritable. Quoique présomptueux, il étoit capable d'écouter des conseils sages & modestes, & il ne trouva pas un homme assez reconnoissant pour les lui donner. Il ne lui manqua peut-être, pour être un grand homme, que la passion qui a rendu tant d'autres favoris odieux. Il ne visa qu'à ce qui étoit agréable ou noble; il auroit formé des desseins utiles, s'il eût été ambitieux. Ses ressentimens particuliers déciderent des affaires publiques; & le tour qu'elles prirent ne pouvoit être ni plus humiliant ni plus malheureux.

Buckingham étoit allé négocier autrefois en Espagne le mariage du prince de Galles, qui échoua ; & il avoit été envoyé depuis en France pour recevoir la princesse promise à son maître. Il porta dans ses ambas-

fades l'esprit de galanterie qui lui étoit ordinaire. Dans la premiere, il feignit une passion pour la duchesse d'Olivarès, & il en sentit une véritable pour la reine Anne d'Autriche dans la derniere. Il fut puni en secret de l'une & méprisé hautement pour l'autre. Ces deux traitemens qui, quoique différens, lui donnoient un ridicule à peu près égal, l'indisposerent contre les deux nations; il leur fit déclarer la guerre. Les armes Angloises avoient du dessous par-tout, lorsque le favori fut assassiné. Sa mort fut le sceau de la paix avec les étrangers : peut-être avec un peu d'adresse, Charles auroit-il pu la rétablir aussi dans l'intérieur du royaume. Ce prince avoit convoqué trois parlemens coup-sur-coup. Les deux premiers lui avoient opiniâtrément refusé des secours pour soutenir une guerre qu'ils n'approuvoient point, parce-qu'elle étoit l'ouvrage de Buckingham; le troisieme lui en accorda à des conditions si humilliantes, qu'il le cassa encore assez brusquement, & promit trop fiérement & trop fortement de n'en jamais assembler d'autre.

Pour pouvoir se passer des secours que les rois ses prédécesseurs tiroient ordinairement de ces assemblées, Charles fit revivre des droits abolis par la coutume, imposa des taxes refusées par le parlement, exigea des

contributions avec une hauteur ignorée jusqu'alors dans l'isle. Il avoit oublié que le roi, qui est ailleurs le juge souverain & sans appel de la nation, n'est en Angleterre que le premier magistrat du royaume. Dans ses principes, il devoit être aussi absolu qu'aucun monarque qui ait jamais porté la couronne.

« Du principe, que le parlement ne devoit » son existence qu'à la concession des rois, & » que cette concession pouvoit être révoquée, » naissoit naturellement cette conséquence: » que le roi pouvoit gouverner sans parle» ment, & par conséquent imposer des taxes » sur son peuple, comme il le jugeroit à » propos pour le soutien du gouvernement. » Du principe, que le roi étoit au-dessus » des loix, il suivoit nécessairement qu'il n'y » avoit aucune sureté pour les sujets, & que » leur honneur, leurs biens, leur liberté, » leur vie même étoient à la disposition du » roi. Du principe, que le parlement n'avoit » aucun droit de se mêler des affaires sur les» quelles le roi ne lui demandoit pas son avis, » on ne pouvoit que conclure, qu'il fal» loit laisser faire au roi tout ce qu'il vou» loit, même les choses les plus préjudicia» bles à la nation. Du principe, que c'étoit » manquer de respect pour le roi que de se » plaindre du gouvernement, il falloit néces-

» sairement inférer que le parlement ne pou-
» voit examiner aucun grief ni s'en plaindre,
» puisque les griefs ne sont ordinairement que
» des injustices commises par le roi ou par
» ses ministres. Du principe, que le parle-
» ment n'avoit tout au plus que le droit de
» représenter les griefs au roi, après quoi il
» devoit tranquillement attendre le remede
» du roi même, il suivoit que le roi pou-
» voit vexer ses sujets à sa fantaisie, sans
» aucune obligation de remédier à leurs
» maux, qu'autant qu'il le jugeroit conve-
» nable. Du principe, que c'étoit offenser le
» roi dans l'endroit le plus sensible, que de
» disputer sur l'étendue de sa prérogative,
» on ne pouvoit que tirer cette conséquence:
» que cette prérogative étoit sans bornes, ou
» qu'elle ne pouvoit être limitée que par la
» sagesse ou la bonté du roi même. » Tous ces principes comme il est aisé de s'appercevoir, tendoient à établir un gouvernement arbitraire, & par conséquent injuste. Charles regnoit depuis environ douze ans de cette maniere, lorsqu'il se livra témérairement aux conseils violens & précipités de Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi.

Ce prélat ne devoit rien à la naissance, peu de chose à la fortune, & beaucoup à la vertu. Il avoit un esprit vif, une capacité étendue,

des mœurs austeres. Son humeur étoit aigre; son cœur ouvert, ses manieres un peu grossieres. Il aima sa patrie, son roi, son église. Les vicieux ne lui étoient pas moins insupportables que le vice; les incrédules, aussi odieux que l'incrédulité; les pratiques extérieures de la piété, plus cheres peut-être que l'essentiel de la religion. Il eut malheureusement du zele; & ce zele porta sur des objets aussi précieux aux Anglois, que s'ils avoient eu véritablement de la religion.

Depuis que la Grande-Bretagne eut abandonné le centre de l'unité, les systêmes s'y multiplierent si fort qu'on a dit: que si on obligeoit tous les Anglois à mettre leur profession de foi par écrit, il n'y en auroit pas deux qui se ressemblassent. Parmi toutes ces sectes, il s'en trouvoit deux dont les liens extérieurs réunissoient un grand nombre de partisans. L'une en secouant le joug de Rome, avoit retenu l'épiscopat & une partie des cérémonies de l'ancienne église; l'autre avoit renversé toute subordination & aboli tout éclat extérieur comme contraire à la simplicité de l'évangile. Les premiers s'appellerent épiscopaux ou anglicans; les derniers, presbytériens ou puritains, & ils étoient calvinistes. Les uns voulurent une aristocratie dans l'église; les autres une démocratie toute

pure. L'épiſcopat étoit dominant en Angleterre, & le presbitérianiſme en Ecoſſe. Le roi animé par l'archevêque, voulut introduire par-tout la liturgie anglicane, & rendre la religion de la Grande-Bretagne uniforme.

Les Ecoſſois alarmés pour leur religion, s'engagerent par un acte ſéditieux, appellé *le convenant*, à prendre les armes pour la défendre; & Leſley, officier de réputation, fut choiſi pour commander leurs troupes. Charles ſe trouva d'abord en état de les accabler; ſon irréſolution arrêta la foudre. Les rebelles, plus attentifs à leurs intérêts, ſurent réparer l'inégalité de leurs forces par des intrigues. Ils conjurerent l'orage par la ſéduction de ceux qui accompagnoient le roi dans cette expédition : tous ſes courtiſans prêterent volontiers l'oreille à la propoſition d'un traité.

Le comte d'Arondel, par le mouvement de ſon inconſtance ordinaire, étoit déjà las d'être général. Le chevalier Vane, homme actif & intelligent, avoit tourné ſes talens du côté de ſes affaires particulieres. Le comte de Pembrok haïſſoit autant la guerre qu'il aimoit la chaſſe. Le comte de Holland, dont toute la politique ſe bornoit à une entiere conformité aux inclinations de ſon maître,

craignoit la désolation de l'Ecosse parce que le roi la craignoit. Le vieux chevalier Coke étoit flatté de l'idée de finir bientôt un voyage incommode qu'il n'avoit jamais cru nécessaire. Le seul comte d'Essex demeura ferme dans les intérêts du roi. Il refusa constamment de recevoir les visites des commissaires d'Ecosse, d'entendre même leurs propositions. On conclut un traité équivoque que chacun expliqua dans la suite à son gré. Charles congédia son armée ; les Ecossois augmenterent la leur, & ils trouverent un appui dans un des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu.

Le cardinal de Richelieu qui eut le privilége unique de rendre utiles à l'état qu'il gouvernoit ses passions & ses talens, ses vices comme ses vertus, avoit un intérêt personnel de troubler l'Angleterre, qui, pour venger Marie de Médicis, appuyoit tous les partis qui se formoient en France contre ce ministre. Les secours d'un homme puissant qui les prodiguoit, & les conseils d'un politique qui s'est rarement trompé, donnerent une nouvelle vivacité & plus de consistance aux mouvemens qui agitoient l'Ecosse. Charles se vit forcé à reprendre les armes contre ses sujets ; & le lord Conway fut chargé des premieres opérations de la guerre.

Ce seigneur rassembloit des qualités qui se trouvent rarement ensemble ; un courage intrépide à la guerre, & une souplesse infinie à la cour ; l'estime des hommes d'état, & l'amitié des personnes frivoles ; un attrait vif pour la volupté, & une forte application à l'étude : un zele réel dans le cœur pour la religion, & une incrédulité bien décidée dans l'esprit ; la lâcheté de trahir tous les partis, & l'adresse de gagner la confiance de toutes les factions.

Posté avantageusement sur les bords de la Thine pour en disputer le passage aux Ecossois, il s'enfuit avec une précipitation qui fit moins de tort à sa valeur qu'à sa probité. Le comte de Strafford, viceroi d'Irlande, joignit dans ces circonstances les débris de l'armée qu'il devoit commander. L'esprit de sédition qu'il y remarqua, n'abattit pas son courage. Avec ses huit mille Irlandois braves, disciplinés, inviolablement attachés à sa personne, il promit sur sa tête de repousser les rebelles jusques dans leurs montagnes ; & jamais ce grand homme ne fut accusé de témérité.

Le roi qui ne voyoit autour de lui qu'un ennemi victorieux & fier, une armée découragée & corrompue, un peuple mécontent qui appuyoit ou du moins ne traversoit pas

la rebellion, une cour où regnoient assez ouvertement tous ces vices ensemble, refusa son consentement à une résolution si généreuse. Croyant son parti ruiné, quand il n'étoit encore qu'en péril, il assembla tous les pairs du royaume, chose qui étoit sans exemple depuis plusieurs siecles. Cette assemblée, quoique composée de toute la haute noblesse du royaume, ne réunit que des hommes bornés qui ne voyoient rien, des cœurs timides que tout effrayoit, des esprits faux qui n'avoient que des vues dangereuses, des ames perfides qui trahissoient leur souverain & leur bienfaiteur. Charles n'y trouva que de la hauteur, point de bon conseil, & encore moins de secours. Dans cette extrémité, l'infortuné monarque se détermina à convoquer le sanguinaire parlement de mil six cent quarante, pour se réconcilier, s'il en étoit encore tems, avec les Anglois, & pour les armer contre les Ecossois.

La plupart des pairs qui composoient cette trop célebre assemblée, se trouverent corrompus, & tous les membres des communes étoient fanatiques. Dans la haute chambre, on étoit mécontent du roi : dans la chambre basse, on détestoit la royauté. Les premiers étoient sans religion ; & les seconds, ce qui est plus dangereux, en

avoient

avoient une ennemie de l'ordre. D'un côté, on ne vouloit qu'humilier le fouverain; de l'autre, on étoit déterminé à le perdre.

Les feigneurs les plus oppofés à Charles furent le comte de Bedfort qui aimoit mieux tenir le premier rang au parlement, que de n'avoir que le fecond à la cour; le vicomte Say qui fe faifoit une religion de haïr tout ce qui n'étoit pas de la fecte des puritains; le comte de Varwick, l'homme le plus corrompu, & un des plus grands hypocrites d'Angleterre. Le lord Mandeville, l'idole du peuple par fes profufions, & des honnêtes gens par fa douceur; le comte d'Effex, que le hafard plaça toujours dans de grandes fcenes, & que la nature avoit deftiné à l'obfcurité; le comte de Holland, parlementaire par caprice plutôt que par raifon ou par fentiment; le comte de Northumberland, qui portoit aux derniers excès le mépris pour fes maîtres, & l'ingratitude pour fes bienfaiteurs; mylord Herbert, qui entroit dans un parti, parce qu'on l'y mettoit, & qui y étoit conftant, parce qu'on lui difoit qu'il le falloit être.

La royauté n'avoit point dans les communes d'ennemis plus violens, plus accrédités & plus adroits que Pym, à qui une longue expérience tenoit lieu de pénétration, de

vertus & de ſervices : Hambdem qui étoit tout ce qu'il vouloit, & qui n'a jamais été ce qu'il ſembloit être : Saint Jean, homme ſombre, envelopé, entêté, ſéditieux par principe & par caractere : Fiennes dans qui les miniſtres de Geneve, & les rebelles de France avoient fortifié le mépris de l'autorité : Vane, dont la diſſimulation profonde, & le genie emporté unis enſemble, formoient un factieux parfait : Hollis qui n'eut de blâmable dans ſa conduite, que le motif qui en dirigeoit les reſſorts.

Comme le roi avoit peu d'amis dans le parlement, & qu'il n'y en avoit que de foibles, ſes ennemis s'y trouverent les maîtres des délibérations. Ils commencerent par s'unir étroitement avec l'armée Ecoſſoiſe, qui, par un accord fait avec Charles, devoit demeurer en Angleterre juſqu'à ce que le parlement eût rétabli la paix entre les deux nations. Les Anglois qui ſongeoient à ſe révolter, ne garderent plus de meſures avec le monarque, quand ils ſe virent appuyés par des rebelles dont la protection les aſſuroit de l'impunité. Pour ôter au trône l'unique appui qui lui reſtoit, ils accuſerent le comte de Strafford d'avoir travaillé à détruire la réformation & la liberté. Cet homme illuſtre étoit coupable d'un plus grand crime ; il aimoit, il ſervoit ſon roi.

Un si noir complot qui commençoit par l'injustice, devoit finir par la sédition. Les pairs qui avoient horreur de se couvrir d'un sang si pur, furent exposés à la fureur du peuple, par les intrigues de la chambre basse: la foiblesse en éloigna plusieurs de l'assemblée; la crainte arracha aux autres un arrêt honteux.

Le Roi qui avoit été quelquefois grand, parut disposé à l'être en cette occasion. Il ne refusa pas seulement de souscrire à l'injustice; il fit encore éclater son indignation. Les clameurs d'une populace séditieuse, & les conseils de quelques amis timides furent également méprisés. Charles parla en maître irrité, en ami tendre, en monarque reconnoissant. On peut dire que Strafford immola la gloire du roi à la sienne. Pour être grand, il força presque son souverain à une lâcheté. Le foible prince accorda aux prieres de son ministre, ce qu'il avoit refusé aux menaces de son parlement. Il fut permis aux factieux d'immoler la victime; & tous les siecles se souviendront que Charles I en signa l'arrêt.

Le généreux Strafford soutint à la mort la gloire de sa vie. Il trouva plus d'honneur sur l'échaffaut, qu'il n'en avoit acquis dans mille combats; & il ne regarda pas comme un supplice, une fin utile à son roi. Le sacrifice de ses jours lui assura la réputation du meilleur

des sujets. Ses succès à la cour & à l'armée l'avoient déjà placé parmi les premiers politiques & les plus grands généraux. On oublioit en le voyant, que c'étoit l'homme de sa nation le plus puissant & le plus riche ; on pensoit seulement qu'il en étoit le premier génie. Il concevoit si aisément, qu'il pouvoit se passer d'étude. Il s'exprimoit avec tant de grace qu'il n'avoit pas besoin de savoir. Son esprit ne fut peut-être que trop supérieur. Cet ascendant lui inspiroit pour les autres hommes un mépris qu'il n'avoit pas l'attention de dissimuler. La fierté qui est le défaut ordinaire des héros Anglois, fut spécialement celui de Strafford. Il ne voulut jamais que la justice : mais dans le choix des moyens, il préféra toujours les violens. Sans une trop haute opinion de lui-même, qui le portoit, pour ainsi dire ; à se croire un Dieu, il eût pu devenir le premier des hommes.

La fin tragique de Strafford, & l'emprisonnement de l'archevêque de Cantorberi, qui éprouva dans la suite le même sort, priverent le roi de ses deux yeux, ainsi qu'on s'exprimoit alors. Leur place & celle de quelques autres, qui en se retirant dans les pays étrangers, épargnerent d'autres crimes à la nation, & au roi des foiblesses, furent remplies par les seigneurs les plus séditieux du

royaume. Le parlement exigea cette complaisance ; & le monarque crut que cet expédient guériroit ses sujets de leurs défiances. Il reçut ses ministres de la main de ses persécuteurs.

Les ennemis de la royauté sont hors de leur place dans le conseil des princes. Charles ne trouva dans le sien que des traîtres qui le livrerent à des rebelles. Le parlement souhaita qu'il lui sacrifiât le droit dont jouissoient pleinement les rois, de bannir & d'emprisonner sans en découvrir les causes ; il le lui sacrifia : qu'il renonçât à tous les tributs qui se levoient par ses ordres, & qui faisoient partie de son domaine ; il y renonça : que les deux tribunaux destinés à soutenir l'honneur & les droits du diadême fussent suprimés ; il les supprima : qu'il s'engageât à convoquer réguliérement tous les trois ans le parlement ; il s'y engagea. Enfin le parlement souhaita de ne pouvoir être cassé que du consentement des deux chambres ; cette audacieuse demande fut encore accordée. Le lendemain du jour auquel ce fatal consentement fut donné, le comte de Dorset entra la tête couverte dans la chambre de Charles. Comme on l'avertit de songer où il étoit, il répondit, *qu'il n'y avoit plus de roi d'Angleterre.*

En effet, à peine le parlement fut-il

maître de prolonger à son gré sa durée, qu'il demanda la disposition des armées, des places, des ports, des arsenaux du royaume. Indigné de ces orgueilleuses prétentions, le monarque anglois se souvint enfin qu'il étoit encore sur le trône, & qu'il falloit s'y soutenir sans honte, ou en descendre du moins avec gloire. Il arma, & ce retour de courage lui ramena des partisans que l'animosité de ses ennemis avoit préparés à ce changement.

Depuis long-tems les bons citoyens que l'amour de l'ordre avoit autrefois aigris contre les usurpations de Charles, détestoient dans leur cœur les entreprises des factieux qui usurpoient son autorité. Ils trouverent plus étrange encore que le parlement voulût gouverner sans roi, qu'ils n'avoient trouvé mauvais que le roi voulût se passer de parlement. La constitution du gouvernement étoit plus altérée par l'un que par l'autre. Ils faisoient des vœux contre les tyrans, en attendant l'occasion de faire des efforts contre la tyrannie. La résolution du prince fit éclater de si beaux sentimens; & l'Europe apprit avec joie que la fidélité pour le souverain, n'étoit pas une vertu tout-à-fait bannie de l'Angleterre.

Deux partis célebres encore aujourd'hui commencerent alors à diviser la nation. L'un

étoit composé des épiscopaux & de ceux pour qui l'autorité royale étoit encore respectable. L'autre étoit rempli par les presbitériens, & par les esprits républicains ou parlementaires. Si les accusations que les partisans de ces deux sectes formoient les uns contre les autres, avoient eu quelque fondement, l'Angleterre se seroit vue la patrie des plus grands scélérats qu'il y ait jamais eu. Les Puritains étoient aux yeux de leurs ennemis, des rebelles qui ne connoissoient point d'autorité, des hypocrites qui se jouoient de la religion, des hommes féroces qui aimoient le sang. Les Anglicans étoient dépeints comme des flatteurs asservis à toutes les bisarreries du prince, des superstitieux ennemis irréconciliables de tout ce qui ne pensoit pas comme eux, des ames vénales toujours disposées à livrer leur patrie, pourvu qu'on mît un prix à leur trahison. Il me paroît important de développer, sans aigreur & sans partialité, les maximes de ces deux cabales dont l'esprit a conduit tous les événemens qui ont agité depuis la monarchie Angloise. Les différens noms qu'ils ont porté successivement, d'anglicans & de puritains, d'épiscopaux & de presbitériens, de toris & de wighs, de corruption & d'opposition, n'ont rien changé dans leurs sentimens ni dans leur conduite.

Tous les hommes ſont nés libres & indépendans les uns des autres, diſent les puritains. S'ils ſe ſont déterminés à ſe donner des maîtres, c'eſt pour ſe garantir de l'oppreſſion & de la violence des plus ambitieux d'entr'eux. Pour mettre les rois en état de remplir leur deſtinée, on leur a accordé la force des armes: mais dans la crainte qu'ils n'en abuſaſſent on les a ſoumis à l'autorité des loix: elles ſeules ont droit de régner; celui qui porte le glaive n'en eſt que l'organe & le défenſeur. Juſqu'à ce que le ſouverain vienne à franchir les bornes qui lui ont été preſcrites, il ne doit trouver que de la ſoumiſſion: ſi une fois il dépouille les ſentimens d'un pere de la patrie pour en devenir le tyran; s'il travaille à abolir les loix fondamentales de la ſociété à laquelle il préſide, pour établir le deſpotiſme; s'il ſacrifie à ſes paſſions ou à ſes caprices la vie & les biens de ſes ſujets; alors doit avoir lieu cette maxime inviolable en politique: *Le ſalut du peuple eſt la loi ſuprême.* Le prince en violant ſon ſerment, anéantit la force des autres ſermens. Le contrat entre lui & ſes ſujets eſt rompu, & la nation rentre dans l'état de liberté où elle étoit avant de choiſir un maître. L'héritier préſomptif ne conſerve des droits au trône, qu'autant qu'il a des principes convenables au gouvernement établi; ſi le repos

& la fureté des peuples doivent fe trouver en péril, fous fon adminiftration, la même raifon qui a dépouillé l'un de fon autorité, doit empêcher qu'on n'en revêtiffe l'autre. Il fe peut que ces maximes fuffent injuftes dans ces états où le fouverain a reçu originairement un pouvoir fans bornes, ou l'a acquis par une poffeffion longue & non conteftée : mais en Angleterre où le roi n'eft pas feul légiflateur, il eft évident qu'il eft foumis aux loix de la fociété.

Un fyftême auffi populaire rend les puritains ennemis irréconciliables de la France, où l'on eft attaché à d'autres principes. Ils ne ceffent de parler de l'étendue de ce royaume & de la facilité que fa fituation lui donne d'attaquer avantageufement fes voifins, de la multitude de fes habitans & de leur génie hardi & entreprenant, de la fertilité de fes terres & de la grandeur de fes reffources. Après avoir réuffi à faire paroître redoutable cette couronne en exagérant fes forces, les puritains travaillent à la rendre odieufe par l'idée qu'ils veulent donner de fon ambition. A les entendre, la France a un projet fixe & arrêté d'exterminer tous les proteftans : il n'y a que cette puiffance qui puiffe balancer le pouvoir maritime de l'Angleterre, & détruire ou diminuer fon commerce : les François profitent également de la paix & de la guerre

pour poursuivre leurs vastes desseins, & ils menacent l'Europe entiere de l'esclavage.

Les mêmes motifs qui éloignent les puritains de la maison de Bourbon les ont toujours rapprochés de la maison d'Autriche : ils ont cru en avoir besoin pour faire la balance de l'Europe, & pour mettre avec eux l'équilibre, où sans cela il n'y en auroit point eu. Cependant ils sont encore plus attachés à la Hollande. C'est une barriere qui les couvre ; un allié dont une même religion & des haines communes garantissent la fidélité ; un voisin également éloigné de la fureur des conquêtes, & par le génie & par la politique : de petites jalousies de commerce qui pourroient diviser les deux nations, ne sont rien en comparaison des intérêts essentiels qui les réunissent.

Les puritains ont, en matiere de religion, des maximes qui finissent leur caractere. Ils haïssent l'épiscopat, favorisent tous les non-conformistes, & préferent les intérêts de l'état à ceux de l'église. La tolérance leur paroît aussi conforme aux devoirs de la conscience qu'aux regles de la politique. Ils sont convaincus que la foi doit être l'ouvrage de la persuasion, & que la liberté n'est pas entiere chez une nation qui ordonne un culte & en proscrit un autre.

On a peine à croire que dans le même

pays, sous le même climat, chez la même nation, il se trouve des hommes aussi différens des puritains que le sont les anglicans. Le systême politique de ces derniers est que les rois ne sont responsables de leur conduite qu'à Dieu de qui seul ils tiennent leur autorité: ils peuvent violer toutes les loix dont ils ont juré l'observation, sans que leurs sujets aient droit de leur résister. Qu'un souverain méprise les privileges de ses peuples, qu'il détruise leur liberté, qu'il renverse leur religion; l'obéissance est le seul parti qu'il soit permis de prendre, & il n'y a qu'un ordre contraire à la loi de Dieu qui en puisse dispenser.

Ces principes inspirent aux anglicans plus d'attachement pour la France que pour la maison d'Autriche ou pour la Hollande. Soit qu'ils soient pensionnaires du roi très-chrétien, comme on le leur reproche, ou qu'ils ne puissent pas fournir aussi aisément aux frais de la guerre que les puritains, ils ne voudroient pas que l'Angleterre, qui ne peut pas avoir besoin de ses alliés, embrassât la querelle d'aucune puissance. Je les crois plus portés à resserrer qu'à étendre le commerce, parce qu'il est presque tout entier dans les mains de leurs ennemis : le soin d'augmenter les revenus des terres, & d'en diminuer les

charges, les occupe avec raison, puisqu'ils possedent la plus grande partie des fonds du royaume.

Les idées que les anglicans ont sur la politique, ils les ont sur la religion. L'épiscopat est, selon eux, de droit divin aussi-bien que la royauté ; & ils ont toujours travaillé avec constance à rendre l'église indépendante de la monarchie. Ils haïssent les catholiques beaucoup moins que les protestans, & on leur reproche d'avoir conservé de la communion romaine cet esprit d'intolérance & de persécution qui est la ruine de la charité & de la philosophie.

Tels sont les principes que se formerent les deux partis qui diviserent la Grande-Bretagne sous Charles I. On ne peut pas dire que les sectateurs de ces deux factions aient eu depuis ce tems-là une conduite toujours soutenue : les passions des hommes sont si variables qu'elles leur permettent rarement d'agir conséquemment & d'une maniere uniforme. Si les puritains & les anglicans se sont écartés quelquefois de leur systême, ils y sont revenus trop tôt pour leur bonheur & pour leur gloire.

Il n'est pas de mon sujet de décrire les événemens meurtriers que produisirent ces divisions naissantes. Jamais l'Angleterre ne fut

inondée de tant de ſang, ni ſouillée de plus de crimes. La guerre ſe fit avec plus de brutalité que de bravoure, plus d'opiniâtreté que de conſtance, plus d'impétuoſité que d'intelligence, plus d'animoſité que d'émulation, plus de fureur que d'héroïſme. L'honneur des royaliſtes l'emporta d'abord ſur le déſeſpoir des parlementaires; la bonne ſur la mauvaiſe cauſe; la religion ſur le fanatiſme. Charles alloit triompher s'il eût eu, dans le conſeil, le courage qu'il avoit dans les armées. Il pouvoit tout, & il n'oſa rien. De perfides amis l'arrêterent deux fois ſur la route de Londres, tandis que les rebelles prenoient des meſures infaillibles pour l'accabler par le conſeil d'Olivier Cromwel.

Cet illuſtre ſcélérat, qui ne peut être loué ſans horreur, ni mépriſé ſans injuſtice, qu'on eſt forcé d'admirer & de déteſter tout enſemble, éclairoit déjà par des lumieres ſupérieures le parlement qu'il devoit un jour gouverner. Pour empêcher la ruine de cette aſſemblée, Cromwel imagina l'alliance de l'Ecoſſe, & par-là ſon parti qui étoit preſque abattu, devint plus puiſſant que jamais.

Les Ecoſſois qui avoient autrefois donné la loi à Charles, craignirent d'être obligés à la recevoir de lui, s'il parvenoit à fixer la victoire qui commençoit à ſe ranger ſous ſes

étendarts. Pour prévenir une ſoumiſſion qu'il leur plaiſoit d'appeller eſclavage; ils entrerent dans une ligue dont il y a apparence qu'ils ne pénétrerent pas tout-à-fait le but. Ils furent flattés du plaiſir d'aſſurer leur liberté, de l'avantage de rendre le presbytéraniſme dominant, & de l'honneur de protéger l'Angleterre. La révolte unit deux nations diviſées par une antipathie de quinze ſiecles. Londres & Edimbourg confondirent leurs prétentions, leurs murmures, leurs projets & leur politique.

Dès-lors la ruine du parti royaliſte devint infaillible. Quelques avantages remportés ſur les parlementaires Anglois ne raſſurerent pas contre l'union des forces de deux grands royaumes. Charles avec des partiſans dont quelques-uns étoient perfides, pluſieurs chancelans, & peu déterminés à vaincre ou à périr, ne pouvoit pas réſiſter à des enthouſiaſtes ſans nombre, conduits par une politique abominable, mais profonde. Pour ſuſpendre ſeulement la chûte du roi, il falloit des prodiges, & tandis que Cromwel en faiſoit en Angleterre pour l'avancer, Montroſe en faiſoit pour la retarder.

Ces deux hommes célebres fixerent ſur eux les yeux de l'Europe entiere par des talens plus différens qu'oppoſés. Montroſe

avoit une droiture de cœur qui le fixa toujours dans les intérêts de son roi & de sa patrie ; Cromwel une supériorité d'esprit qui donnoit un air d'équité aux actions les plus criminelles. L'un réussit à former lui seul un parti sans d'autres ressources que son courage ; l'autre vint à bout de dominer dans le sien par beaucoup d'adresse & de politique. Le premier excelloit à lever des armées, & à les endurcir au froid & à la faim ; le second, à les retenir & à les faire subsister. Le héros de l'Ecosse avoit une audace qui déconcertoit les mesures des guerriers méthodiques ; celui d'Angleterre se faisoit un systême & le suivoit, mais sans lenteur & sans timidité. Montrose faisoit de grandes choses pour le plaisir de les faire, & l'honneur de les avoir faites ; Cromwel avoit des vues intéressées ; il vouloit recueillir le fruit de ses intrigues & de ses exploits. La vanité faisoit proprement le caractere du premier ; l'ambition étoit la passion dominante du second. Celui-ci se montra supérieur à ses disgraces ; celui-là plus grand que ses succès. L'un éprouva mille trahisons & les étouffa ; l'autre se connoissoit si bien en hommes, qu'il n'en fut jamais trompé. L'Ecossois perdoit souvent ses plus zélés partisans par des soupçons injurieux à leur gloire. L'Anglois ramenoit

ſes ennemis par une confiance qui les ſéduiſoit. Avec le premier on eſpéroit beaucoup de vaincre; on étoit aſſuré de n'être pas vaincu avec le ſecond. Si la couronne pouvoit être ſoutenue ſur la tête de Charles, c'étoit par Montroſe; ſi elle en devoit tomber, c'étoit par Cromwel. Le parlementaire fut autant ſupérieur au royaliſte par l'eſprit, qu'il lui fut inférieur par le cœur. L'un reſſembloit aux héros Grecs, & l'autre aux héros Romains.

Montroſe eut d'abord des ſuccès qui tiennent plus du roman que de l'hiſtoire. Entré ſeul & en ſecret en Ecoſſe, il inſpira à quelques braves qu'il raſſembla, & à douze cents Irlandois qui le vinrent joindre, une paſſion extrême pour lui, pour ſon parti, pour le roi, pour la gloire, & pour les actions extraordinaires. Sans bagage, ſans artillerie, ſans munitions, ſans places fortes, ſans intelligences, ſans argent, ſans reſſources, & preſque ſans armes, ſuivi ſeulement de trois mille hommes, mais trois mille hommes formés par lui aux combats, il gagna quatre batailles, défit cent partis, ſurprit quatre-vingt châteaux, força les meilleures villes, répandit la terreur dans tout le royaume. Abandonné par les premieres troupes qu'il avoit levées, trompé par pluſieurs de ceux

que

que la néceſſité de ſes affaires l'obligeoit d'employer, proſcrit par le parlement, entouré d'un peuple d'ennemis & de jaloux, aſſiégé par deux, par trois, & quelquefois par quatre armées, attaché à un prince qui communiquoit ſon malheur à tous ſes amis; Montroſe ne reçut jamais qu'un échec. Il avoit réparé ce malheur par ſon activité, ſa valeur, ſa fortune; il étoit parvenu à conquérir l'Ecoſſe entiere, ou preſque entiere, lorſqu'une nouvelle ſcene de la tragédie la plus compliquée qu'il y ait jamais eu, changea tout-à-coup la ſituation des affaires.

Le roi, après avoir ſoutenu avec des ſuccès variés une guerre cruelle contre les Anglois rebelles & les Ecoſſois qu'ils avoient appellés à leur ſecours, s'étoit laſſé de lutter contre la fortune. Accablé ſous le poids de ſes malheurs, & ne voyant point de jour dans le chaos de ſes affaires, ni d'iſſue dans le labyrinthe où le fil des événemens l'avoit conduit; ce prince infortuné ſe précipita dans l'abyme qui lui parut le moins profond; il alla ſe jetter dans les bras de l'armée d'Ecoſſe, eſpérant y trouver non de l'obéiſſance, mais de la compaſſion.

Leſlay, qui commandoit les rebelles, reçut le monarque en ſujet reſpectueux, mais non pas fidele. Il lui perſuada de regagner

le cœur de ses sujets, en faisant ouvrir toutes les villes dévouées à ses intérêts, & en désarmant tous les corps d'armée qui combattoient encore sous ses enseignes. Les fautes qu'on fait dans les grandes places ne sont pas toujours libres ; ce sont souvent des suites malheureuses & nécessaires des fâcheuses situations où l'on se trouve. Charles accorda tout, parce qu'il n'étoit pas en état de rien refuser. Depuis cet ordre fatal il ne resta pas le moindre vestige du bon parti dans l'étendue des deux royaumes. Tout se soumit jusqu'à l'invincible Montrose. Ce grand homme préféra la gloire de bon sujet à celle de conquérant redoutable. L'exil auquel son maître étoit forcé à le condamner, lui parut plus glorieux, qu'une indépendance marquée du sceau de la rebellion. Il s'arracha du sein des guerriers qu'il avoit si souvent menés à la victoire en Ecosse, pour aller rendre les chrétiens triomphans des infideles en Hongrie.

Tandis que ce héros alloit prêter le secours de son bras à d'autres peuples, le parlement d'Angleterre achetoit des Ecossois l'odieux privilege de commettre le plus grand des crimes. Le prince instruit du prix pour lequel on le livroit, s'écria avec indignation, qu'il aimoit encore mieux être avec ceux qui

l'avoient acheté chérement, qu'avec ceux qui l'avoient lâchement vendu.

Lorsque Charles fut conduit en Angleterre, il y avoit deux factions dans le parlement; les presbytériens & les indépendans. Les premiers ne vouloient que l'anéantissement de l'épiscopat, & la diminution de la puissance royale: les seconds étoient pour l'extinction de la royauté, & par conséquent pour la mort du monarque.

Ireton, gendre de Cromwel, & le chef après lui des indépendans, sonda les dispositions de la chambre basse, qu'il harangua en ces termes:

« On abuse depuis trop long-tems de la » patience du premier tribunal d'Angleterre. » Les caprices d'un roi opiniâtre ont tant » coûté de sang à l'état, qu'il seroit impru» dent de tarder encore à réprimer ses fureurs. » Le contrat des rois & des peuples contient » un engagement mutuel d'obéissance & de » protection; on nous refuse l'un, nous » sommes dispensés de l'autre. Toute l'Europe » a les yeux sur vous, pour savoir si vous » avez autant de fermeté pour assurer le » salut public, que vous avez fait paroître » de lumieres pour le connoître. Ne » balancez pas à prendre le parti le plus » généreux; les vaillans hommes, par qui

» vous avez triomphé si souvent, vous
» assurent par ma voix que leur courage n'a
» pas diminué, & que leur zele pour la patrie
» est toujours le même. Ils souhaitent seule-
» ment de n'être pas obligés à chercher dans
» leurs forces une sureté qu'ils aimoient
» mieux devoir à la promptitude & à la
» vigueur de vos résolutions. »

Tandis que Ireton parloit, Cromwel étudioit tous les visages, & lisoit dans les yeux de l'assemblée ce qu'il devoit penser de chacun de ceux qui la composoient. Après cette épreuve infaillible pour un homme de son caractere, il livra le parlement à l'armée dont il étoit l'idole, & fit exclure ou emprisonner par la force des armes, environ deux cents membres de la chambre basse dont la conscience s'accordoit mal avec ces desseins. Il fit plus : assuré que la chambre haute détestoit ses forfaits, & ne se prêteroit jamais à ses vues, il fit déclarer dans celle des communes, qu'à elle seule appartenoit le pouvoir de faire des loix, & qu'on n'y avoit pas besoin du consentement des seigneurs ; la souveraine puissance étant originairement dans le peuple. On érigea ensuite un tribunal sous le titre de cour de haute justice, dont les juges furent tirés, partie de l'armée, & partie des communes, par l'autorité de qui

cette assemblée se formoit. Charles fût cité devant ces furieux, qui justifierent tous le choix qu'on avoit fait d'eux. La plus horrible catastrophe ne leur coûta pas un soupir, ni le plus noir forfait un remords. L'Angleterre devint le théatre d'un spectacle horrible, dont aucune autre nation n'a eu à rougir. Un roi généreux fut condamné, comme tyran, à périr sur un échafaud; & cette horrible scene fut vue avec aussi peu d'émotion, que s'il se fût agi du dernier des hommes. *Les presbytériens*, dit un écrivain célebre, *fournirent la hache qui coupa la tête au roi*, *&* *livrerent la victime toute liée aux indépendans qui l'égorgerent.*

L'infortuné monarque fut conduit à une fin si tragique par les passions de Buckingham, le zele impétueux de Laud, les hauteurs de Strafford, les indiscrétions de la reine, les divisions de son conseil, la trahison de ses favoris, le concert de ses persécuteurs, l'ambition de Cromwel. Le meilleur maître, le meilleur ami, le meilleur pere, le meilleur mari, le meilleur chrétien, peut-être le plus honnête homme de son siecle; il ne lui manqua que de connoître ses talens pour être un grand roi. Il fut assez appliqué pour suffire au gouvernement de ses états, assez habile pour commander ses armées, assez

terminées à la tyrannie d'un seul homme. On va voir une nouvelle preuve de cette vérité dans l'événement que nous décrivons.

La nouvelle république inspirée par le génie étendu & sublime de Cromwel, procura à l'Angleterre une tranquillité qu'elle n'espéroit plus, & lui donna un éclat qu'elle n'avoit pas eu depuis plusieurs siecles. On venoit d'être agité des plus violentes tempêtes, & tout parut calme; on s'étoit cru à la veille de sa ruine, & on étoit en état de donner des loix. Il est fâcheux pour l'honneur de la vertu, qu'un des plus beaux, des plus grands spectacles que fournissent les annales des nations, soit l'ouvrage de la révolte. Tout parut merveilleux dans cette révolution. Les royalistes se plierent à un genre de gouvernement mal assorti à leur caractere, & que leur conscience n'approuvoit pas. Les grands accoutumés au rôle de législateurs, démeurerent paisibles dans l'ordre de simples citoyens. Les Irlandois & les Ecossois, qui avoient armé, les premiers par attachement pour leurs rois; les autres pour effacer l'horreur de leur trahison, furent malheureusement domptés. Les Hollandois, qui avoient profité des malheurs de l'Angleterre pour usurper l'empire de la mer, furent humiliés. La France & l'Espagne, toujours

rivales, toujours ennemies, briguoient bassement, si on ose le dire, l'alliance des usurpateurs. Les souverains qui auroient dû s'unir pour venger un attentat commun à tous les rois, applaudissoient à l'injustice par crainte ou par intérêt. Toute l'Europe s'humilia, se tut ou admira.

Cromwel étoit le ressort secret de ces coups d'état. Oracle du parlement par ses lumieres, & idole de l'armée par son courage, il remuoit à son gré les deux corps, & les faisoit également concourir à ses vues & à la gloire de la nation. Quand le tyran vit que les prodiges de son administration avoient fait sur les esprits & sur les cœurs l'impression qu'il s'en promettoit, il dédaigna une autorité empruntée, & voulut avoir un pouvoir à lui. Comme son systême étoit de se faire décerner les honneurs & non de les usurper, il prit des routes assez détournées pour parvenir au but qu'il se proposoit.

L'armée nourrissoit depuis long-tems une haine fiere, vive & ouverte pour le parlement. Quand Cromwel n'eut plus d'intérêt à suspendre les effets terribles de cette dangereuse passion, elle agit avec toute l'audace qu'elle peut avoir dans de braves gens qui se croient fortement offensés. Ils ne se bor-

nerent pas à demander la réformation de l'état, ils voulurent qu'elle fût l'ouvrage d'une autre aſſemblée. Le parlement chercha à cacher la frayeur que lui cauſoient ces prétentions, ſous un faux air de courage qu'il ne ſoutint pas long-tems. Il voulut caſſer une partie de l'armée, & diſperſer le reſte pour l'empêcher de cabaler contre le gouvernement. Cette hauteur irrita des hommes qui ne s'attendoient pas à trouver de la réſiſtance ; les eſprits s'échaufferent, & chacun prit parti ſelon ſon inclination ou ſes intérêts. A la fin les Anglois armés donnerent la loi à ceux qui ne l'étoient pas. Douze députés de l'armée & douze du parlement, furent choiſis pour imaginer une nouvelle forme de gouvernement.

Les parlementaires regagnerent dans les conférences la ſupériorité qu'ils avoient perdue dans les procédés. Ils perſuaderent aux militaires que leurs intérêts communs demandoient que les choſes reſtaſſent ſur l'ancien pied. Cromwel vit l'inſtant qui alloit déranger ſes vues, & il le prévint. Spectateur indifférent & déſintéreſſé en apparence juſqu'à ce jour, il ſe déclara hautement pour l'armée dont il étoit général. Suivi de ſes principaux officiers, il ſe rendit à Weſtminſter, & en chaſſa avec mépris le parle-

ment qui y étoit assemblé, & qui vouloit secouer son joug. Cet ambitieux fut alors le maître de s'emparer du gouvernement: mais il auroit obtenu du peuple & de l'armée, comme grace, ce qu'il étoit résolu d'accorder un jour comme nécessaire. Pour conduire les affaires au point de maturité où il les souhaitoit, il témoigna beaucoup de zele pour l'administration la plus populaire. A son instigation, le conseil des officiers qui avoit cassé le parlement, remit l'autorité souveraine à cent quarante-quatre personnes choisies dans les trois royaumes qu'elles représentoient.

Le nouveau tribunal, qui prit le nom de parlement, fut composé, à dessein, de tout ce qu'il y avoit de plus ridicule, de plus extravagant, de plus décrié dans les trois nations. Lorsque ces hommes méprisables eurent fait assez de bévues pour exciter la risée & l'indignation publiques, les amis de Cromwel leur persuaderent d'abdiquer un pouvoir incommode, qui les livroit à tant de chagrins: ils y consentirent. L'ambitieux qui conduisoit avec art toutes ces intrigues, vit alors couronner sa politique, comme il avoit vu triompher autrefois son audace. L'armée se joignit au parlement, pour le conjurer de se charger seul du gouvernement. Il voulut y être forcé. On se vit réduit à solliciter

baſſement des fers qu'on craignoit. Le tyran ne ſe rendit qu'après une réſiſtance de pluſieurs jours, & une froideur offenſante. Encore voulut-il moins paroître accepter l'autorité, que ceſſer de la refuſer, & faire croire qu'il avoit plus de talent que de paſſion pour régner.

Dès qu'on fut parvenu à vaincre l'hypocrite modeſtie du plus orgueilleux des hommes, la flatterie s'occupa du choix des titres qui pourroient plaire à l'uſurpateur. Sa vanité auroit été pour les faſtueux : ſa politique lui fit préférer les modeſtes. Il rejetta celui de roi, qui lui auroit attiré la haine des peuples, & accepta celui de protecteur, qui lui concilia leur affection. Sous le premier de ces deux noms, il auroit paru plus maître; il l'étoit réellement davantage ſous le ſecond. En mettant des bornes aux complaiſances des Anglois, il leur épargnoit de la honte, & à lui par conſéquent des contradictions. Ces préliminaires de ſon regne en pronoſtiquerent la ſageſſe, & en aſſurerent la tranquillité.

Cromwel ne fut pas un de ces hommes qui ont paru indignes de l'empire auſſi-tôt qu'ils y ſont parvenus. Il avoit le génie de toutes les places, de tous les inſtans, de toutes les affaires, de tous les partis, de tous les

gouvernemens. Il étoit toujours ce qu'il falloit être, le plus brave à la tête des armées, le plus éclairé dans les conseils, le plus appliqué dans les affaires, le plus éloquent dans les délibérations, le plus actif dans les entreprises, le plus fanatique dans la dévotion, le plus ferme dans les disgraces, le plus savant dans une assemblée de théologiens, le plus factieux dans les conspirations. Il ne fit jamais de faute, ne manqua jamais d'occasion, ne laissa jamais d'avantage imparfait, ne se contenta jamais d'être grand quand il pouvoit être très-grand. Le hasard & le tempérament, qui décident de la conduite des autres hommes, n'influerent pas dans la moindre de ses actions. Né avec une indifférence entiere pour tout ce qui est louable ou blamable, honnête ou déshonnête, il n'envisagea jamais la vertu comme vertu, le crime comme crime; il ne vit que les rapports que l'un & l'autre pouvoient avoir à son élévation. C'étoit son idole; il lui sacrifia son roi, sa patrie, sa religion, qu'il auroit défendus avec le même zele, s'il y avoit eu autant d'avantage à les protéger qu'à les anéantir. Le systême de son ambition fut conduit avec un art, un ordre, une hardiesse, une souplesse, une fermeté, dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple dans

l'hiſtoire. Toutes les ſectes, toutes les conditions, tous les peuples ; la paix, la guerre, les négociations, les révolutions, les miracles, les prophéties ; tout avança la fortune de l'hypocrite uſurpateur. C'étoit un caractere né pour faire la deſtinée des nations, des empires & des ſiecles. L'éclat de ſes talens a preſque fait oublier l'horreur de ſes attentats. La poſtérité doutera au moins ſi Olivier Cromwel fut plus digne d'exécration que d'admiration.

La chûte de Richard ſon fils ſuivit de près ſon élévation. Il fut aſſez long-tems protecteur pour ſa honte ; trop peu pour qu'il en revînt ni bien ni mal à l'Angleterre. Il n'eut ni vices ni vertus dans un tems, chez une nation, dans une place où peut-être tous les deux étoient également néceſſaires. Sa dépoſition, qui fut principalement l'ouvrage de ſa foibleſſe, laiſſa le royaume en proie à trois factions qui paroiſſoient devoir renouveller les ſanglantes ſcenes dont le ſeul ſouvenir glaçoit tous les cœurs d'effroi. Ces partis qui alloient occuper le théatre ſi agité de la Grande-Bretagne, étoient celui du parlement, celui de Lambert & celui du roi.

Le parlement étoit celui-là même qui s'étoit ſouillé du ſang de Charles I, qui avoit changé la monarchie en république,

& qui est connu dans l'histoire sous le nom de long parlement, parce qu'il dura douze ans. Il fut dispersé en 1653 par Cromwel, qui vouloit recueillir seul le fruit du crime qu'ils avoient fait ensemble. Le tour qu'on prit pour le rassembler, fut de dire qu'il avoit été convoqué sous le feu roi, qu'il n'avoit pas été cassé, & qu'il subsistoit encore. On a peine à comprendre comment l'armée, qui s'étoit prêtée aux violences du protecteur, jetta les yeux sur ce parlement qu'elle avoit offensé, plutôt que sur d'autres qui avoient été assemblés depuis, ou sur un nouveau qu'on pouvoit former. Je croirois que le penchant qu'on remarquoit déjà dans beaucoup d'honnêtes gens pour le bon parti, fit préférer une assemblée personnellement intéressée à perpétuer l'injustice, accoutumée aux plus odieuses catastrophes, & prête, s'il le falloit, à s'immoler le fils, comme elle avoit autrefois sacrifié le pere.

La puissance du parlement se trouva balancée par celle de Lambert. Ce général n'eut pas précisément les vertus qui font un grand homme; il eut les qualités moins honorables, mais plus rares d'un chef de parti. Son esprit, sans être fort étendu, étoit propre à former & à entretenir des factions; son cœur, sans être droit, étoit généreux; son éloquence,

sans être forte, étoit persuasive; son air, sans être noble, étoit imposant; ses manieres, sans être agréables, étoient séduisantes. Il eut l'ambition d'aspirer à tout, l'audace de s'en dire digne, le bonheur de le faire croire. Par le brillant de son courage, il étonna les plus audacieux; par l'activité de ses démarches, il fatigua les plus appliqués; par la singularité de ses projets, il déconcerta les plus habiles; par l'étendue de ses prétentions, il arrêta les plus ambitieux. Il surpassoit en fierté les plus orgueilleux; en ruses, les plus fins; en connoissance, les plus expérimentés; en constance, les plus opiniâtres. Cromwel lui fit l'honneur ou la honte de le craindre, & de le regarder comme son rival. Je ne balance pas à croire qu'il auroit été son successeur, si une seconde usurpation eût été aussi facile que la premiere. La tyrannie de l'un avoit averti les Anglois de se précautionner contre celle de l'autre. Le malheur de Lambert est d'être venu quelques années trop tard.

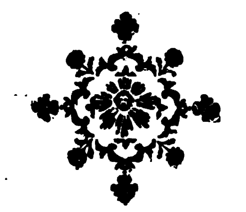
Tandis que ce général, qui ne pouvoit trouver son élévation que dans les malheurs publics, brouilloit l'armée dont il étoit l'ame, avec le parlement qui le haïssoit, les royalistes formoient des vœux, & hasardoient quelques démarches pour leur souverain.

fain. Charles II n'étoit pas alors en Angleterre. Méprisé par quelques puissances, trompé par d'autres, & abandonné de toutes, il promenoit ses malheurs dans différentes contrées de l'Europe; &, à la honte de l'humanité, il éprouvoit plus de mépris que de compassion. Sa cause trouva à la fin un vengeur, & ses partisans un chef dans la personne du général Monck.

Le caractere de ce héros avoit échappé jusqu'alors au discernement d'une nation plus profonde dans la connoissance des sciences que des hommes. On le croyoit d'un sens assez droit, mais d'un esprit borné; hardi dans les combats, mais timide par-tout ailleurs; avide de richesses, mais exempt d'ambition; propre à faire la guerre, mais incapable de la conduire; admirable dans un second rôle, mais déplacé dans le premier. On vouloit qu'il eût des fantaisies, & point de passions; qu'il fût esclave des bienséances, & qu'il ne connût pas la vertu; qu'il n'eût point de principes fixes sur la religion ni sur le gouvernement; & qu'il se laissât aller au hasard; qu'il demeurât toujours au-dessous du grand qu'il n'imaginoit point, qu'il ne voyoit pas même quand on le lui présentoit; qu'il n'eût été qu'un instrument docile entre

les affaires. Il pouvoit être à son choix l'homme le plus agréable & le plus grand homme de son siecle; & par une philosophie qui n'est pas ordinairement celle des rois, il aima mieux être heureux que d'être célebre. Il fut plus débauché que voluptueux, plus emporté que délicat dans le plaisir; & comme ses maîtresses n'avoient pas à se louer de sa fidélité, elles n'eurent pas à se plaindre de sa jalousie. On ne peut rien ajouter à la mauvaise opinion qu'il avoit des deux sexes; il croyoit toutes les femmes sans vertu, & tous les hommes sans probité; ce qui se passoit dans sa cour paroissoit assez justifier cette idée. La liberté étoit proprement son idole; pour lui être odieux, il suffisoit de l'avoir gêné un moment; & on lui devenoit insupportable, pour avoir paru embarrassé avec lui. Quoiqu'on ne pût pas avoir plus de dignité qu'il en avoit, il détestoit si fort le cérémonial, qu'il n'a pas été roi un seul quart-d'heure durant tout son regne. C'étoit le prince de son siecle le plus caressant & le plus ingrat; il se croyoit dispensé de payer des services, parce qu'il étoit persuadé qu'on ne les lui rendoit que par intérêt. Il parloit beaucoup, mais si bien, qu'il étoit passé comme en proverbe, qu'il n'avoit jamais rien dit de mal, ni jamais

rien fait de bien en sa vie. Il se laissa gouverner par ses ministres, qui tous ensemble ne voyoient ni aussi loin ni aussi bien que lui; & il aimoit mieux adopter leurs fautes, que de se donner la peine de les redresser. L'hypocrisie ne fut pas du nombre de ses vices; il vécut publiquement sans foi comme sans mœurs; & la religion catholique qu'il professa à la mort, servit probablement moins à assurer son salut, qu'à honorer sa mémoire.



VIII. ÉPOQUE.

Le Parlement s'attribue le droit de disposer de la couronne sous Jacques II, en 1689.

LE rétablissement de Charles II sur le trône de ses peres, ne fut proprement qu'un changement de décoration qui annonçoit de nouvelles scenes. Le cœur des Anglois, aussi fanatique que leur esprit est philosophe, fut l'origine des nouvelles révolutions, comme il l'avoit été des anciennes. Avec la révolte, étoit tombé le pouvoir des presbytériens républicains qui avoient aboli l'épiscopat; les anglicans royalistes, devenus les maîtres, voulurent anéantir le puritanisme, pour venger l'outrage fait à leurs dogmes & à leurs maximes. Il paroissoit impossible de faire entrer dans ces vues le parlement qui s'étoit trouvé convoqué à l'arrivée du roi. La plupart des membres de cette assemblée, qui étoient des restes de l'odieux parlement de 1640, n'auroient pas aisément renoncé à leurs principes sur la religion & sur la politique. Ils paroissoient applaudir,

il est vrai, au changement qui venoit d'arriver dans le gouvernement : mais pour souffrir un événement qu'ils n'avoient pu empêcher, ils n'en étoient pas plus disposés à se déclarer pour l'intolérance & le despotisme. La cour à qui ces dispositions n'avoient pas échappé, prit le parti de casser ce parlement aussi-tôt que la bienséance le put permettre, & en assembla peu après un autre.

Jamais assemblée n'a été convoquée dans une circonstance plus favorable. La prévention des peuples pour le nouveau monarque étoit portée jusqu'à l'aveuglement. Ses partisans, pour hâter son rétablissement, avoient parlé avec tant d'admiration de son caractere, qu'ils avoient pour ainsi dire enivré la nation entiere de l'idée de ses talens & de ses vertus. Tout le monde étoit convaincu qu'un prince si accompli ne pourroit jamais abuser de l'autorité qui lui seroit confiée. La défiance, si ordinaire aux Anglois pour leur liberté, n'existoit plus, ou ne se montroit point. On étoit persuadé que content de rétablir le gouvernement sur le pied où il étoit sous Elisabeth, Charles éviteroit avec soin les routes qui avoient perdu son pere & égaré son aïeul. Dans cette espérance le choix des peuples tomba sur des hommes qui paroissoient agréables au souverain, afin qu'il pût

avec eux affermir l'état depuis long-tems ébranlé par de violentes secousses, & qu'il falloit pour ainsi dire tirer de ses ruines & de ses débris.

Le nouveau parlement se trouva composé, par les artifices de la cour, de jeunes gens téméraires & débauchés, qui devoient l'honneur dont ils jouissoient à la haine qu'on portoit aux puritains sectaires, furieux & atrabilaires, & à l'envie qu'on avoit de les chagriner; d'hommes frivoles, plus flattés des distinctions & des caresses du prince, que de la gloire de servir leur patrie, & de remplir leurs devoirs; de dissipateurs sans honneur & sans crédit, qui regardoient la députation comme un moyen de différer le paiement de leurs dettes, ou d'acquérir de quoi les payer; de royalistes outrés, plus zélés pour leurs opinions que pour la liberté publique, ou qui croyoient leur bonheur moins assuré par une autorité partagée, que par un gouvernement tout-à-fait monarchique.

Ce parlement, dit un historien, sembla vouloir faire amende honorable au fils, des outrages qu'il avoit faits au pere. Il se détermina sans beaucoup de répugnance à dépouiller la nation des droits qui lui avoient coûté tant de sang à acquérir & à

conserver. Il obligea tous ceux qui possédoient des emplois ecclésiastiques, civils ou militaires, de souscrire à cette déclaration : *Qu'il n'étoit pas permis, sous quelque prétexte que ce fût, de prendre les armes contre le roi, & que c'étoit une maxime détestable de dire qu'on pût prendre les armes contre l'autorité du souverain, contre sa personne ou celle de ses ministres.* Ce serment est si extraordinaire qu'on ne pourroit y ajouter foi, s'il n'étoit attesté par le témoignage de tous les historiens : à la lettre, il autorisoit le roi à casser les anciennes loix, à en établir de nouvelles, à abolir l'usage des parlemens, à lever de nouveaux impôts. Puisqu'il n'y a point de cour suprême où le monarque puisse être appellé, & qu'il n'y a point de raison qui autorise à prendre les armes contre lui, il est évident que l'autorité souveraine réside dans lui seul ; ce qu'aucun Anglois ne voudroit, je crois, avouer.

Ce premier pas étant fait, les autres durent coûter fort peu. Le privilege qu'on avoit constamment refusé à Charles I, de disposer de la milice du royaume, & qui avoit occasionné des animosités si vives, fut accordé sans difficulté & sans restriction à son successeur. Cette cession si importante par elle-même, le devint bien davantage par les

profusions qui la suivirent. Comme si le parlement eût formé le dessein de rendre les rois indépendans & despotiques, il doubla leurs revenus en leur accordant à perpétuité le droit de mettre des impositions très-considérables. On a prétendu que les concessions auroient été poussées beaucoup plus loin, si le chancelier Clarendon ne s'y fût opposé : il répondit courageusement à Alexandre Popham qui offroit de faire établir par le parlement où il avoit un grand crédit, un subside de deux millions de livres sterling par an : *Que le plus sûr revenu que le roi pût acquérir étoit le cœur de ses sujets, & qu'il y trouveroit des ressources que les plus grands besoins n'épuiseroient jamais.*

Quoique la réponse du chancelier ne favorisât pas les inclinations du roi, elle fut reçue comme un oracle. Le mérite d'avoir long-tems partagé la mauvaise fortune de son maître lui donnoit un grand ascendant sur lui. Il n'étoit pas seulement son premier ministre, il étoit encore son favori. Tout austere, tout ennemi qu'il étoit publiquement de l'inapplication & des plaisirs du prince, il conservoit toute sa considération. Il portoit dans les fonctions de sa charge toute la probité d'un honnête homme, mais il n'y mettoit jamais ses sages adoucisse-

miens dont l'humanité a souvent besoin. L'intérieur du royaume lui étoit bien connu; mais il s'égara souvent dans le maniement des affaires étrangeres qu'il entendoit mal. Son goût sur beaucoup de choses n'étoit pas infaillible: il vouloit de la dignité dans ses manieres, & il y mettoit de la fierté; il vouloit de l'esprit dans ses discours, & il y mettoit de l'affectation. Une vertu rare à la cour le distingua beaucoup: il s'opposoit avec force, dans le conseil, à l'élévation des personnes qu'il n'estimoit pas; hors de là, il justifioit le choix du monarque avec autant de zele que s'il ne se fût déterminé que par ses conseils. Il fut bon sujet, encore meilleur citoyen; &, au sentiment des gens sensés, religieux jusqu'au fanatisme: ce fut par ses insinuations qu'on se détermina à proscrire le presbytéranisme qui avoit bouleversé l'état, & qui pouvoit faire naître des occasions, ou profiter de celles qui se présenteroient pour le bouleverser encore. Cependant comme il eût été trop odieux de n'attaquer ouvertement qu'une seule secte dans un pays où il y en avoit sans nombre, elles furent toutes enveloppées dans une même condamnation; on proscrivit tout ce que l'église anglicane comprend sous le nom de non-conformistes.

Ce fut dans le parlement convoqué par le roi en 1661 que fut faite une démarche si odieuse & si précipitée. La cour ne tarda pas à s'appercevoir que le chancelier Clarendon avoit sacrifié à l'amour de ses opinions la grandeur & les intérêts de son maître. Dans le systême qu'avoit formé le monarque de se rendre absolu, il devoit s'étudier à gagner les cœurs; & on venoit d'aliéner la moitié de la nation, sans l'espérance d'aucun avantage. Pour calmer les presbytériens, que leur caractere ou leur nombre rendoit redoutables, & favoriser les catholiques, dont les maximes étoient favorables au pouvoir arbitraire, on médita de rétablir la liberté de conscience. Clifford, Arlington, Shaftsbury, Lauderdale, Buckingham, dont les quatre premiers étoient ministres, & le dernier favori du roi, furent les auteurs de cette entreprise. On les chargea d'en préparer le succès.

Clifford étoit droit, violent, opiniâtre; il paroissoit indifférent, & je crois qu'il l'étoit pour sa fortune, pour son repos, pour sa gloire. Trois objets l'occuperent tout entier: l'élévation du roi, la ruine de l'église anglicane, la propagation de la religion romaine. S'il eût eu une vertu moins austere, ou des principes plus relâchés,

il auroit pu servir utilement sa patrie.

Arlington réparoit la médiocrité de son génie, la lenteur de ses opérations, les bornes étroites de ses vues, par un jugement exquis, une forte application, une grande connoissance des affaires étrangeres qu'il devoit à son expérience : comme on n'étoit pas en garde contre lui, il étoit rare qu'il échouât dans ses entreprises.

Lauderdale joua presque toute sa vie un rôle emprunté. Il étoit républicain, & il travailla à établir la monarchie pure ; presbytérien, & il appuya le catholicisme ; violent, & il employa toutes les souplesses de l'intrigue. Il eut l'esprit faux, la mémoire prodigieuse, plus de savoir qu'on ne lui en auroit passé ailleurs qu'en Angleterre. On ne le ramena jamais de ses erreurs, mais il en revenoit le plus souvent de lui-même, pourvu qu'il n'en fût pas averti : deux sortes d'ennemis s'opiniâtrerent à sa perte ; il se débarrassa toujours heureusement des siens ; & si ses avis eussent été suivis, il auroit eu le même succès contre ceux du monarque.

Buckingham avoit l'air noble, l'esprit agréable, le talent de tourner tout en ridicule. Il ne connut la religion que pour la combattre, la vertu que pour la mépriser, l'amitié que pour la trahir. Il commença

par corrompre le roi son maître, continua par en médire sans ménagement, & finit enfin par en être haï. Il inspira successivement toutes les passions : l'admiration par ses belles qualités, l'envie par sa faveur, le mépris par ses moeurs, la haine par ses malices, la compassion par ses malheurs. Il se borna à être l'homme le plus frivole de sa nation, quoiqu'il fût né pour en être le plus grand & le plus utile. Le portrait de Shaftsbury trouvera un peu plus bas sa place.

Les cinq seigneurs regarderent l'affaire de la tolérance comme essentielle, puisque c'étoit la base sur laquelle devoit porter l'édifice du gouvernement arbitraire qu'on vouloit élever ; mais ils ne s'attendoient pas à la voir réussir sans de grandes difficultés. Pour les prévenir ou les surmonter, ils formerent entr'eux une union indissoluble : le roi s'appuya de l'alliance de la France ; & la guerre contre la Hollande fut résolue, afin d'avoir un prétexte de tenir une armée sur pied. Après qu'on eut pris des arrangemens si sages, Charles ne tarda pas à faire publier la liberté de conscience, & à suspendre l'exécution des loix pénales établies contre tous les non-conformistes.

Il y a apparence que le chagrin que ce coup de vigueur causa aux anglicans, auroit été

l'unique ſuite fâcheuſe de cette affaire, ſi les fonds ſur leſquels on comptoit pour ſoutenir le poids de la guerre, n'euſſent tous manqué à la fois. Dans cet embarras, le roi ſe vit réduit à convoquer ſon parlement; & le parlement qui ſentit le beſoin qu'on avoit de lui, déclara qu'il n'accorderoit des ſubſides qu'à condition que la liberté de conſcience feroit révoquée.

Charles ſe trouva dans une de ces ſituations abſolument mauvaiſes, où l'on ne peut prendre qu'un mauvais parti: il lui paroiſſoit humiliant de ruiner ſon ouvrage, & dangereux de le maintenir. D'un côté il voyoit ſa gloire en péril, & de l'autre, ſa ſureté. Il lui falloit renoncer à ſes projets, ou aux ſecours néceſſaires pour les appuyer. Les hommes d'état, ce qui n'arrive pas toujours, étoient pour le parti honorable; & les femmes, ce qui eſt rare, ſe déclarerent pour le parti honteux. Les uns faiſoient craindre au monarque que le parlement, enhardi par ſes premiers ſuccès, ne portât trop loin ſes vues ambitieuſes; les autres l'aſſuroient que cette condeſcendance lui attacheroit pour toujours ce grand corps. Les royaliſtes déclarés vouloient qu'il fît appuyer ſes prétentions par l'armée qui étoit ſous les murs de Londres; les républicains

ſecrets ne parloient qu'avec horreur d'un expédient qui alloit bouleverſer le royaume.

Le roi balança ; & quand on balance, on eſt déjà déterminé pour le mauvais parti. Comme l'inſtant préſent étoit toujours celui qui influoit le plus ſur les réſolutions de ce prince voluptueux, il ſacrifia aſſez aiſément un avenir qui lui paroiſſoit incertain, & qui étoit peut-être éloigné, aux offres de ſon parlement, aux caprices de ſes maîtreſſes, à ſon goût particulier : on proſcrivit de nouveau les non-conformiſtes ; & les miniſtres qui avoient conduit le grand, le précieux ouvrage de la tolérance, ſe virent en péril. Ils ſavoient que le prince n'étoit pas aſſez exact, en matiere de probité, pour ſoutenir les auteurs après avoir abandonné l'ouvrage. Ils craignirent d'être livrés aux reſſentimens des deux chambres par un monarque timide, qui leur ſacrifioit ſes plus beaux projets. Shaftsbury, le plus coupable, ſi c'eſt l'être que de ſervir ſon ſouverain, étoit la victime dont les ennemis de la royauté ſouhaitoient davantage le ſacrifice. Il détourna le glaive en abandonnant les intérêts de la cour, & devint le chef des parlementaires.

Cet homme ſi célebre dans l'hiſtoire angloiſe, fut un de ces caracteres extraordinaires

dinaires qu'on trouve dans la Grande-Bretagne plus qu'ailleurs, & qui contribuent à la gloire ou à la honte de leur nation, selon les idées qu'on s'est faites des choses. La nature lui avoit donné un esprit vaste; le travail lui procura des connoissances profondes; l'ambition le fit aspirer aux grandes intrigues; l'habileté l'y plaça; le bonheur l'y fit réussir. Il fut ami sincere, rival dangereux, ennemi implacable, voisin inquiet, maître généreux. Le talent de la parole commença sa réputation. Une éloquence forte, véhémente, plaisante même, mais à propos, lui avoit érigé une espece de trône dans le parlement; il y régnoit; inutilement on délibéroit, il ramenoit tout à lui par la conviction, par le sentiment ou par la crainte du ridicule. De cet avantage naissoit la facilité qu'il trouvoit à former des cabales & des factions. Une détermination forte à tout oser, justifioit l'air de confiance qu'il affectoit souverainement avec ses complices; il ne fit jamais de crime inutile; mais il hasarda toujours sans remords tous ceux qu'il crut nécessaires à ses vengeances, à sa réputation, à ses intérêts. C'est peut-être le premier homme qui, sans inconstance, ait changé cinq à six fois de parti: il comptoit avec complaisance les

raisons de ses variations, & on ne pouvoit s'empêcher d'en admirer le tems, la maniere & les circonstances. Une connoissance parfaite des talens, de l'humeur, des vues de tous ceux qui avoient quelque part aux affaires de sa nation, montroit à ses yeux l'avenir d'une maniere qui tenoit beaucoup plus de la certitude que de la conjecture. Ses lumieres n'étoient sures qu'en politique; il donnoit dans des erreurs capitales sur tout le reste. Il portoit l'athéisme dans la religion, la confusion du bien & du mal dans la morale, le pirrhonisme dans l'histoire, l'astrologie dans la physique. Il seroit possible de tracer deux portraits de cet homme singulier, tous deux beaux, tous deux ressemblans, tous deux opposés.

Comme Shaftsburi étoit ouvertement tout ce qu'il étoit, le roi ne tarda pas à s'appercevoir qu'il s'étoit fait un ennemi dangereux, & le peuple sentit qu'il avoit acquis un protecteur intrépide. Le nouveau Cromwel, moins rusé, mais plus hardi encore, plus décidé que l'ancien, chercha par des éclats de vengeance à se faire regretter d'un parti, & à se faire souhaiter par l'autre : il avoit voulu avilir le parlement; il forma le dessein de détruire la monarchie.

Ce projet paroissoit extravagant au pre-

mier coup d'œil. Les peuples venoient d'éprouver des horreurs qui devoient naturellement les tenir en garde contre les inquiétudes des esprits factieux. Une nouvelle révolution dans le gouvernement renouvelloit nécessairement les mêmes scenes. L'alternative ne pouvoit rouler qu'entre la vengeance d'un ministre outragé, & l'ambition de mille tyrans. Ce raisonnement eût été bon ailleurs qu'en Angleterre, & auroit fait impression sur un autre homme que Shaftsbury.

Cet audacieux personnage vit d'abord qu'il pouvoit compter sur les Wigs, ennemis de la royauté par leur politique, & du roi par leur religion. La révocation de la liberté de conscience venoit d'aigrir ce parti tout presbytérien, & l'avoit disposé à s'écarter de l'obéissance : mais depuis le rétablissement de la monarchie, cette faction étoit trop affoiblie pour pouvoir faire seule un changement dans l'état : Shaftsbury entreprit d'y faire concourir les Torys, tout royalistes, tout anglicans qu'ils étoient; & il espéra de renverser le trône par les mêmes mains qui venoient de le relever.

La réunion des deux partis étoit une espece de chimere qu'on avoit tenté mille fois inutilement. Elle étoit devenue encore

plus difficile depuis l'affaire de la tolérance, où une partie de la nation avoit été facrifiée à l'autre. Cet événement avoit augmenté les jaloufies, & réveillé avec violence toutes les raifons qu'on croyoit avoir de fe détefter. Il falloit des refforts inconnus & bien puiffans pour rapprocher des cœurs fi éloignés, & pour donner les mêmes idées à des efprits qui avoient des principes tout oppofés. Shaftsbury en vint à bout; on va voir comment.

Toute l'Angleterre foupçonnoit depuis affez long-tems que fon roi cherchoit à rendre la religion romaine dominante, & à établir le pouvoir arbitraire; mais elle ne faifoit que le foupçonner. Le doute fe changea en certitude quand on eut entendu Shaftsbury dans le parlement. Cet infidele miniftre n'ignoroit aucun des fecrets de fon maître, & il les dévoila tous. Il fit adroitement fentir les rapports néceffaires que l'alliance avec la France, la guerre contre la Hollande, la liberté de confcience, avoient avec les deux objets que la nation redoutoit le plus. Pour donner plus de poids à fes paroles, il s'avoua coupable d'avoir favorifé ces projets, & parut difpofé à expier ce qu'il avoit fait de trop pour le fouverain par les fervices qu'il rendroit aux peuples.

Les artifices de Shaftsbury firent plus d'effet qu'il n'en espéroit; & il en espéroit beaucoup. Tout accoutumé qu'il étoit à entraîner la multitude, il n'avoit jamais eu de succès si complet. La liberté, les loix, la religion parurent dans le plus grand péril. Whigs & Torys, tout fut allarmé. On demanda d'une voix unanime un remede à celui qui avoit découvert le mal.

Shaftsbury, qui connoissoit mieux les hommes qu'ils ne se connoissent eux-mêmes, apperçut dans ces clameurs plus de cette vivacité qui se plaint, que de cette fureur qui détermine aux grands crimes. Il ne méprisa pas assez les Anglois pour se faire voir tout entier à eux. Un roi, dont on n'étoit que mécontent, ne lui parut pas une victime encore prête; il crut devoir se borner cette fois à la perte du duc d'Yorck qui étoit détesté. Il espéra que le monarque appuieroit le prince son frere contre la nation, que les cœurs s'aigriroient par ces divisions, qu'avec un peu d'adresse, on rendroit le peuple & la cour irréconciliables, & que le parlement se porteroit peut-être un jour, de lui-même, à ce qu'il eût été dangereux de lui proposer trop tôt. Comme il étoit indifférent pour le Shaftsbury que le duc d'Yorck vécût, & qu'il lui importoit seulement qu'il

ne régnât point, il ne pensa pas à demander le sang du prince; il travailla seulement à le faire exclure de la couronne. Un événement tout-à-fait bisarre lui en facilita les moyens.

Titus Oatès, le plus méchant des hommes selon les uns, le plus fou selon les autres, & selon moi tous les deux ensemble, forgea la calomnie la plus affreuse & la plus mal concertée qui soit jamais tombée dans l'esprit humain. Il attribua aux catholiques le plan d'une conspiration, dont le but étoit de faire périr le roi, de renverser le gouvernement, d'élever la religion romaine sur les débris de toutes les autres, & de la cimenter par le sang de leurs sectateurs. Le général des jésuites étoit le chef de l'entreprise. Le pape, le roi de France, celui d'Espagne, la reine d'Angleterre, le duc d'Yorck sur-tout l'appuyoient. On avoit ramassé de si grands trésors, donné de si bons ordres, levé de si nombreuses armées, trouvé des généraux si expérimentés, choisi des ministres si habiles, que deux heures devoient suffire pour achever la révolution.

La postérité aura peine à croire qu'une des nations les plus éclairées & les plus vertueuses qui soient au monde, ait été assez aveugle pour croire cette rêverie, ou assez injuste

pour verser du sang sans y ajouter foi. Malgré les contradictions sans nombre qui devoient faire mépriser l'accusation, & punir le délateur, les catholiques furent traités avec autant de sévérité que s'il n'y avoit eu rien à dire pour leur innocence ils furent dépouillés, emprisonnés, exilés, mis à mort. Ces barbaries se multiplioient chaque jour, lorsque Shaftsbury offrit au parlement le dénouement d'une tragédie qui duroit depuis trop long-tems: il profita, pour accabler d'un seul coup les catholiques, de déclarer le duc d'Yorck incapable de jamais monter sur le trône anglois. L'acte d'exclusion fut dressé & accepté sur le champ par les communes, & ensuite envoyé à la chambre haute, où les intrigues & les promesses du monarque parvinrent enfin à le faire rejetter. Shaftsbury n'abandonna pas pour cela son projet; il renouvella plus d'une fois ses poursuites; mais il trouva toujours quelques royalistes de trop parmi les seigneurs. Le tems & la mort de ce factieux calmerent peu-à-peu les esprits. Le sceptre passa des mains de Charles dans celles du duc d'Yorck, avec une tranquillité qui ne rappelloit pas ce qui avoit précédé, & qui n'annonçoit pas ce qui alloit suivre.

Jacques II porta sur le trône des talens

bornés, quelques vertus inutiles, beaucoup de défauts essentiels. Les éloges, dont le sage Turenne honora ses premiers exploits, lui firent d'abord une réputation de valeur qui se soutint mal. Le travail lui donna sur la marine les lumieres d'un subalterne ; il manqua de génie pour acquérir celles d'un amiral & d'un souverain. Son application, toute forte, toute suivie qu'elle étoit, ne remplaçoit pas la pénétration que la nature lui avoit refusée pour les affaires. On disoit des deux freres : que *Charles pourroit tout voir s'il le vouloit ; & Jacques voudroit tout voir s'il le pouvoit.* Ses amis, car quoique roi il en avoit, & il méritoit d'en avoir, eurent à se louer de sa constance, ses ministres de sa fermeté, ses courtisans de sa franchise, ses serviteurs de sa générosité, ses trésoriers de son exactitude, ses alliés de sa fidélité, ses enfans de sa tendresse. Malheureusement ses sujets n'eurent pas tort d'être mécontens de son administration. Né ambitieux, il se trouva gêné par les loix, & visa au despotisme ; fier, il dédaigna de déguiser ses prétentions, & laissa trop éclater ses vues ; violent, il méprisa les voies de l'insinuation, & voulut arriver à son but par la force ; opiniâtre, il ne démordit jamais de ses entreprises, & il aimoit mieux tout perdre

que de reculer; vindicatif, il ne pardonna, ne dissimula jamais d'injure, & pour n'avoir pas su oublier à propos des fautes, il poussoit ses ennemis aux plus grands crimes.

Un prince de ce caractere auroit eu besoin de gens sages, capables de prévenir ses fautes par leurs lumieres, & de réparer ses emportemens par leur modération; malheureusement il n'écoutoit que des ministres infideles ou incapables, une reine qui, quoique Italienne, étoit plus emportée que politique, un confesseur (*le P. Peters*) qui avoit toute l'ambition qu'on reproche injustement à sa compagnie, sans en avoir l'habileté; il pouvoit tout au plus faire des proselytes, & on lui laissoit gouverner l'état. Ce fut peut-être un malheur, que les maîtresses de ce prince ne se mêlassent pas du gouvernement. Jacques n'auroit pas été le premier monarque qu'elles auroient rendu grand. Il y a apparence que leur esprit ressembloit à leur figure toujours si laide, que Charles II disoit: *qu'il sembloit que son frere reçût ses maîtresses de la main de ses confesseurs qui les lui donnoient pour pénitence.*

Le portrait que je viens de tracer n'annonce pas un regne paisible, heureux & brillant. Le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, & le comte d'Argyle, le plus grand

ſeigneur d'Écoſſe, en troublerent les premiers jours. La trahiſon avoit banni ces deux méchans hommes de leur patrie du vivant du feu roi; le crime les avoit unis en Hollande; la révolte les conduiſit l'un en Angleterre, l'autre en Ecoſſe; le déſeſpoir les y fit arriver mal accompagnés; l'incapacité les y fit battre; la juſtice les immola ſur un échafaud.

Deux victoires les plus déciſives qu'on pût ſouhaiter donnerent aux armes de Jacques un éclat & une autorité qui lui firent précipiter ſes deſſeins. Le prince avoit le bonheur d'être catholique, & l'ambition de communiquer ſon bonheur à tous ſes ſujets. Il porta dans l'exécution de cette entrepriſe le zele qui rend un miſſionnaire célebre, & non pas celui qui rend un grand roi illuſtre. Ses démarches ſe ſuivirent avec une précipitation qui fit plus de tort à ſa prudence que d'honneur à ſa religion. Il fit d'abord décider par les douze juges d'Angleterre, plus eſclaves, dit-on, de la faveur que de la juſtice, que le ſouverain avoit droit de diſpenſer des loix pénales portées par le parlement. Ce premier avantage en préparoit & en amena un plus important. Le prince révoqua le ferment du *Teſt*, par lequel on abjuroit la préſence réelle de Jeſus-Chriſt

dans l'euchariftie : cette loi qui excluoit des charges & du parlement tous ceux qui refufoient de s'y foumettre, avoit été portée contre les catholiques fous le regne de Charles II. On prévit dès-lors ce qui arriva, que les deux chambres, que les armées de terre, que les flottes, que les dignités alloient être remplies par des fujets de la religion du monarque. Enfin Jacques accorda la liberté de confcience à tous fes fujets, afin que tous les catholiques en puffent jouir fans jaloufie. La nation acheva de s'aigrir par le fpectacle inutile & déplacé d'un nonce qui fit fon entrée publique à Londres, & par le mépris qu'un pontife opiniâtre & prévenu (*Innocent XI*) affectoit à Rome pour l'ambaffadeur du roi d'Angleterre.

Cette fuite d'imprudence de la part d'un roi, qui n'étoit ni affez aimé pour fe les faire pardonner, ni affez craint pour les faire diffimuler, ni affez habile pour les réparer, anima contre lui quatre fortes d'ennemis tous dangereux, quoique par des principes différens. Les factieux, héritiers des projets & des fureurs de Shaftsbury, ennemis comme lui de l'ordre, de la fubordination, du diadême. Les fanatiques, qui ne voyoient de chemin pour aller au ciel, que celui que Henri VIII & Elifabeth leur

avoient tracé, & qui avoient pour le culte romain une averſion qu'on n'a jamais vue que dans ceux qui le connoiſſent mal, ou qui ne le connoiſſent point. Les citoyens qui, accoutumés à vivre ſous l'empire des loix, craignoient de vivre ſous celui du prince; ils étoient aſſez bons Anglois, mais ils étoient mauvais royaliſtes. Les mécontens, qui s'étoient vus réduits à céder leurs places aux catholiques, & qui cherchoient dans la révolte une ſureté, que la partialité de Jacques les avoit empêchés de trouver dans la ſoumiſſion.

Il paroît que les reſſorts les plus déliés ne l'auroient pas dû être trop, pour faire mouvoir à propos & ſans confuſion une machine ſi compoſée. On peut cependant douter ſi les chefs qui réuniſſoient ces partis avoient des talens ſupérieurs.

L'amiral Herbert aimoit préciſément tout ce qui ne lui alloit pas; le plaiſir, & il étoit ſombre; les affaires, & il étoit négligent; la ſociété, & il étoit féroce; la guerre, & il n'avoit point de vues. Il ſe croyoit le premier homme de ſa nation, & la cour le perdit pour n'en avoir pas jugé ſi favorablement. Mylord Mordant étoit brave, impétueux, éloquent, généreux & ſingulier: il penſoit vîte, jugeoit de travers, ne ſavoit

rien taire. Ruſſel étoit une ame d'une forte trempe. Ses ennemis convenoient que nul péril n'étonnoit ſon courage, que nul malheur n'ébranloit ſa fermeté, que nul contre-tems n'épuiſoit ſes reſſources : on ne jugeoit pas ſi favorablement de ſa probité. Mylord Shrewbury étoit regardé comme un homme d'honneur & un honnête homme, quoiqu'il eût paſſé ſa vie à changer de religion, & à chercher la véritable : tout ſavant qu'il étoit, il ſe croyoit obligé à être auſſi uni, auſſi doux, auſſi politique que les autres hommes. Sidney avoit le cœur trop ſenſible, l'eſprit trop léger, les manieres peut-être trop careſſantes ; ſa pareſſe lui faiſoit précipiter les affaires que les autres précipitent par imprudence ; un ſuccès qu'il falloit attendre n'étoit pas un ſuccès pour lui.

Tels furent les ſeigneurs Anglois qui oſerent lever les premiers l'étendart de la rebellion. Quelque grand que fût le nombre de leurs partiſans, l'Angleterre ne leur parut pas un théatre aſſez ſûr pour y faire éclater d'abord leur vengeance ; ils porterent leurs mécontentemens chez les Hollandois, & en confierent le ſecret au prince d'Orange.

Depuis long-tems l'ambitieux Stadhouder aſpiroit au trône de la Grande-Bretagne ; Shaftsbury lui avoit fait naître cette idée, ou

du moins l'y avoit affermi. On ne se livra pourtant à ces espérances qu'à proportion du jour qu'on vit à y réussir. Le crime n'arrêtoit pas Guillaume; il étoit retenu par l'incertitude de l'événement. Il voyoit de la possibilité dans cette entreprise; mais il étoit d'un caractere à ne s'y livrer que lorsqu'il l'auroit rendu infaillible. Les liens qui l'unissoient au monarque Anglois ne devoient être rompus qu'avec des précautions infinies. Le succès, il est vrai, pouvoit diminuer l'horreur de cet attentat; mais il falloit ou réussir ou s'attendre à être la fable de l'Europe & l'exécration du genre humain. Les préparatifs, pour amener cette usurpation au point de maturité où on la souhaitoit, se faisoient avec toute la vivacité, tout le secret, tout l'ordre possibles. Peu de gens, tous longtems éprouvés, étoient employés. Les mouvemens qui agitoient les états destinés à l'invasion, étoient doublement tournés au profit du prince; sous main il les appuyoit, & d'un autre côté il offroit ses soins & son bras au roi son beau-pere. Insensiblement l'orage qui se formoit contre Jacques se trouva grossi. Le nombre des mécontens fut bientôt plus grand que celui des sujets fideles. Guillaume se vit comme assuré de l'Angleterre; il travailla à s'assurer des états voisins.

La France étoit la ſeule puiſſance de l'Europe qui prît un intérêt bien vif à Jacques II. La révocation de l'édit de Nantes, où la religion ne gagna rien, & où l'état perdit beaucoup, avoit extrêmement affoibli cette monarchie; cependant il lui reſtoit encore aſſez de forces pour appuyer ſes alliés, & pour donner de la jalouſie à tous ſes voiſins. Cette grandeur, dont l'éclat auroit dû être temperé par la politique des miniſtres, fut exagérée par la flatterie des courtiſans. Il ne ſe faiſoit, il ne ſe diſoit rien à la cour de Louis XIV, que d'humiliant pour les autres cours. Le prince d'Orange, l'eſprit le plus propre à l'intrigue qu'il y ait eu dans le dernier ſiecle, n'eut pas beſoin de tout ſon talent pour former dans ces circonſtances une ligue qui occupât les forces de la France, tandis qu'il exécuteroit ſes projets contre l'Angleterre. Il ne falloit qu'un centre pour réunir tant de haines & de jalouſies; il le devint, & il étoit propre à l'être.

Cette ligue célebre fut composée de l'empereur Léopold, qui n'eut de paſſions, de vertus & de talens, que ceux de ſon conſeil; Il ne mérita ni la gloire des événemens heureux, ni la honte des injuſtices criantes qui ſe firent durant ſon regne; des princes d'Allemagne qui, ſous le titre impoſant de ſouve-

rains, n'étoient que les premiers ſujets de la cour de Vienne ; du roi d'Eſpagne Charles II, qui eut beſoin de faire un teſtament pour devenir célebre ; d'Amédée, duc de Savoie, dont les variations éclairées & ſavantes ſuppoſoient plus de politique que de probité ; des Provinces-Unies qui ne pouvoient être tranquilles tandis que leur idole étoit en mouvement. Innocent XI, en y entrant indirectement, précipita les Stuards du trône. Comme catholique, j'épargne la mémoire d'un pontife, que comme François & comme hiſtorien je devrois peindre des couleurs les plus odieuſes.

La cour de France trembla dans cette occaſion ; mais elle ne trembla que pour le roi d'Angleterre. Elle fit paſſer à Londres le détail des projets du prince d'Orange, & offrit des ſecours ſuffiſans pour les renverſer. Jacques ne voyoit pas loin, & Sunderland ne voyoit qu'avec des yeux infideles. Ce perfide & adroit miniſtre lui fit regarder comme chimérique le péril qu'on lui faiſoit craindre : ce prince étoit à peine déſabuſé, lorſque ſon ennemi parut ſur les côtes. Guillaume ne trouva pas dans les peuples les diſpoſitions dont on l'avoit flatté, & qu'il y ſouhaitoit. Peu d'Anglois le joignirent à ſon arrivée, & il pouvoit être

aiſément

aisément accablé. Il passa au moins pour incontestable que le roi, qui étoit à la tête d'une belle armée, pouvoit lui faire partager le péril.

Jacques, qui avoit manqué d'intelligence pour découvrir la conspiration, & d'activité pour la prévenir, manqua de fermeté pour la surmonter. Il délibéra lorsqu'il falloit combattre; il pensa à regagner le cœur de ses sujets, lorsqu'il falloit les empêcher de se révolter; il voulut s'assurer de la fidélité de ses troupes, lorsqu'il falloit faire usage de leur valeur. Un air assuré auroit retenu dans le devoir ceux qui avoient le plus de penchant à la rebellion, au lieu qu'un abattement excessif ébranla les plus fideles. La contenance fiere & intrépide de Guillaume acheva ce que la foiblesse de Jacques avoit avancé. On aima mieux le prince qui se faisoit craindre, que le prince qui le craignoit. Les drapeaux de l'un furent méprisés; on se rangea en foule sous les étendarts de l'autre. Le roi se livra au désespoir, non à celui qu'inspire le courage, mais à celui qui est produit par la lâcheté, & qui l'augmente encore. Il abandonna sans tirer l'épée un empire, dans lequel il auroit dû régner ou périr; il chercha un asyle chez la nation généreuse, qui jouit de la brillante préro-

gative d'en accorder à tous les souverains malheureux : mais il éprouva qu'il lui auroit été plus facile de conserver ses états avec ce qu'il avoit de troupes, que de les recouvrer même avec les forces du plus grand roi.

Tandis que Jacques alloit chercher en France un abri contre l'orage, on prenoit des mesures pour l'empêcher de rentrer jamais en Angleterre. Les pairs du royaume qui se trouverent à Londres, s'assemblerent avec les magistrats de cette capitale, pour pourvoir au gouvernement. Guillaume fut prié de s'en charger; & il le fit jusqu'à ce qu'une assemblée qu'il indiqua, composée des deux chambres, eût tout réglé. Elle fut appellée *convention*, parce qu'il n'y a que le roi qui puisse convoquer un parlement. On ne fut pas plutôt assemblé, qu'on agita l'odieuse & dangereuse question : s'il y a un traité original entre le roi & le peuple, si Jacques l'avoit rompu par son administration despotique, & si ses sujets n'étoient pas déliés du serment de fidélité. Les communes, qu'on avoit eu soin de composer des esprits les plus républicains & les plus factieux, se rangerent unanimement à l'affirmative sur ces trois points; la chambre-haute balança long-tems, mais enfin elle se rendit, & le trône fut déclaré vacant.

Plus on y pense, moins on trouve de sagesse & d'équité dans une résolution si violente. En effet, quand il seroit vrai que les souverains sont l'ouvrage du peuple, en pourroient-ils pour cela devenir la victime? La multitude ayant éprouvé les horreurs de l'anarchie, en a cherché la fin dans le sacrifice de sa liberté; ne seroit-elle pas en contradiction avec elle-même, si elle se croyoit en droit de la recouvrer? Dès qu'on suppose que la puissance suprême a été cédée au monarque, il est évident que la nation a perdu ses droits. On ne nie pas qu'il ne puisse arriver que le roi abuse de son pouvoir contre ses sujets, mais ce malheur est beaucoup moins à craindre que la confusion qu'entraîne le parti contraire. Le remede seroit toujours infiniment plus dangereux que le mal. L'anarchie est mille fois plus funeste que le despotisme.

Ce que je dis me paroît si évident, que je n'ai jamais pu croire que des hommes, qui ne sont pas sans lumieres, & qui se disent philosophes, n'aient pas apperçu la folie qu'il y a à soumettre la conduite des rois aux caprices de la multitude. Des ministres nourris dans les détours de la politique, ont bien de la peine à suivre le fil des affaires publiques; & on veut que des citoyens obscurs, sans

lumiere & ſans expérience, puiſſent connoître des intrigues du cabinet, des événemens d'où dépendent la gloire & le ſalut de l'état. Le ſouverain, qui pour pouvoir réuſſir dans ſes projets à dû les tenir ſecrets, ſera condamné par des ſujets remuans, auxquels il n'a pas dû faire connoître les motifs qui le faiſoient agir. Qu'un roi échoue dans une entrepriſe ſage, néceſſaire, bien concertée & bien conduite, le peuple qui juge toujours ſur les apparences & par les événemens, le croira indigne du trône, & l'en précipitera.

C'eſt un inconvénient, il eſt vrai, que les loix ſoient impunément violées par le prince deſtiné à les protéger. Mais ſi chaque particulier a le droit d'en prendre la défenſe contre l'autorité ſouveraine, le gouvernement ſe trouvera ſans point fixe, & la politique ſans principes; les révoltes ſeront légitimes, & les révolutions continuelles. Toutes les fois qu'une partie du peuple s'imaginera que l'état n'eſt pas conduit avec autant de ſageſſe & de bonheur qu'il le peut-être, elle ſe croira en droit de prendre les armes pour réformer ce qui lui paroîtra mal. Les eſprits hardis & factieux trouveront chaque jour de nouveaux prétextes pour exciter ou pour fomenter des troubles qui leur donneront du crédit, tout au moins de la célé-

brité. Le monde entier sera un chaos horrible, qu'il sera impossible de débrouiller. Les sociétés se trouveront sans subordination, les empires sans regle, les rois sans autorité.

Ces réflexions sont trop sensibles, pour avoir échappé à tous les membres de la convention. Comment se peut-il donc faire, que personne n'ait eu le courage de les proposer, quoiqu'il y eût bien des royalistes dans cette assemblée ? C'est une énigme que les admirateurs de la liberté & de la générosité Angloise ne devineront pas sans peine. Après tout, la dégradation de Jacques II faisoit naître plus de difficultés qu'elle n'en terminoit. On se trouva engagé dans un labyrinthe tortueux & difficile, touchant l'établissement d'une nouvelle forme de gouvernement.

Les anglicans rigides opinoient avec chaleur pour le rappel du monarque errant. Ils consentoient pourtant à la diminution de l'autorité royale : mais l'air chagrin avec lequel ils faisoient cette injustice, annonçoit qu'ils la laisseroient durer le moins qu'ils pourroient. Les défenseurs de ce sentiment se trouvant trop foibles pour prévaloir, se joignirent à d'autres qui méditoient de mettre la couronne sur la tête du prince de Galles.

De tous les partis injustes qu'on pouvoit prendre, c'étoit visiblement le moins mauvais. Le jeune prince avoit un droit évident au trône, dès qu'une fois on le supposoit vacant. Le droit héréditaire a toujours passé pour une loi fondamentale de la monarchie Angloise; & cet usage a été si fort respecté dans tous les tems, qu'il n'a jamais éprouvé de contradiction. Il est vrai que la succession à la couronne y a fait verser des torrens de sang; mais les guerres ne partageoient pas les rois & les peuples. Des princes du sang royal s'arrachoient le sceptre, parce que chaque contendant prétendoit être l'héritier légitime du dernier roi. Les chefs de la faction qui poursuivoient avec fureur l'infortuné Jacques, avoient prévu cet obstacle, & avoient pris de fort loin des mesures pour le lever. Ils avoient répandu dans le public la supposition du prince de Galles. La calomnie tout audacieuse qu'elle est, ne put parvenir à donner la moindre vraisemblance à cette imposture; cependant on se servit du ridicule doute qu'on affectoit, pour agir à l'égard du légitime héritier du trône, comme s'il n'existoit pas.

Cette résolution venoit de mettre les esprits en mouvement, lorsqu'ils furent calmés tout-à-coup, par une proposition qui fut faite

à l'assemblée, d'établir une régence. Cette ouverture fut reçue avec des transports. Presque tous les pairs, & beaucoup des députés des communes, trouvoient que cet arrangement mettoit à couvert les droits du diadême, & l'honneur de la nation. C'étoit seulement une injustice personnelle à l'égard du prince qu'on déclaroit par-là incapable de gouverner. Guillaume vit l'instant où ce perti alloit prévaloir. Alors il leva le masque, & déclara aux factieux que si on ne lui donnoit des marques de reconnoissance qui pussent lui convenir, il repasseroit la mer, & les abandonneroit à la vengeance du roi qu'ils avoient détrôné.

Cette déclaration inspira de l'audace aux ennemis secrets de la royauté. Héritiers des fureurs de Cromwel & de Shaftsbury, ils n'avoient jamais perdu de vue le plan d'une république. Le tems d'en jetter les fondemens leur parut arrivé. Ils proposerent de rendre le trône électif, pour trouver dans la suite plus de facilité à l'abattre. Le prince d'Orange qui voyoit trois têtes sur lesquelles la couronne auroit dû passer avant que de venir orner légitimement la sienne, appuyoit secrettement cette opinion de tout son crédit. Cependant elle n'eut que peu de partisans; & l'indignation publique fut si marquée, qu'il fallut

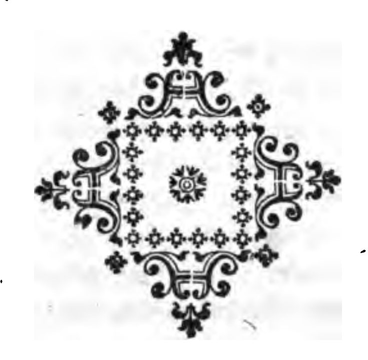
recourir à un autre expédient. On en chercha un enfin, qui fixa des irrésolutions qu'on désespéroit presque de voir finir.

Le prince & la princesse d'Orange furent conjointement placés sur le trône en qualité de roi & de reine : mais on laissa indécis si le prince y étoit appellé par voie d'élection, ou s'il y parvenoit simplement du chef de sa femme. On ajouta que si Guillaume survivoit à Marie, il continueroit à régner au préjudice d'Anne, seconde fille de Jacques; & qu'en cas que cette princesse vînt à mourir sans laisser d'enfans, la couronne retourneroit à ceux du prince, s'il en avoit d'un second lit. Après cela la convention fut changée en parlement par le nouveau monarque; & tout ce qui avoit été fait, y fut confirmé solemnellement. Dans la suite, le parlement poussa plus loin son usurpation. Il enveloppa dans les malheurs des Stuarts, tous les princes catholiques qui pouvoient avoir des droits au diadême. La religion fit sacrifier la maison de Savoie à celle de Hanovre, qui étoit plus éloignée du trône; & la couronne de la Grande-Bretagne fut irrévocablement fixée sur la tête des protestans. Guillaume survécut peu à cet arrangement. La mort termina ses jours, lorsqu'il faisoit ses préparatifs pour arracher à la maison de Bourbon, la succession de la monarchie Espagnole.

Je ne craindrai point d'avancer que la flatterie plus que la vérité, a tracé tous les portraits qu'on nous a donnés jusqu'ici de ce prince célebre. Ses ennemis mêmes se sont laissés entraîner par le torrent, & ont copié sans discernement ce qui avoit été hasardé par ses pensionnaires. Il fut la preuve que le bonheur se mêle des réputations comme des fortunes, & qu'un roi médiocre peut jouir de la plus brillante réputation dans l'histoire. Justifions cette espece de paradoxe, par des traits empruntés de ses propres panégyristes. Sa phisionomie prévenoit en sa faveur, mais ses manieres le trahissoient; il les avoit fieres, austeres, rebutantes, mêlées malgré cela d'un air de finesse toujours mauvais, quoique la finesse même soit souvent utile. Il parloit peu & désagréablement; c'étoit le résultat de son éducation, de son indolence, de sa fierté. La dissimulation, à laquelle on l'avoit accoutumé dans sa jeunesse, lui fut quelquefois aussi funeste qu'avantageuse : si les Hollandois l'honorerent du nom de sagesse, les Anglois la détesterent comme défiance. Il eut plus de pénétration pour connoître les hommes, que de talent pour les gagner; l'inflexibilité de son caractere ne lui permettoit pas de se plier à leurs goûts, à leurs vues, à leur génie. On ne peut pas

avoir moins d'invention, ni plus de discernement qu'il en avoit ; il imaginoit mal, mais il jugeoit bien. Son esprit n'avoit pas assez d'étendue pour embrasser plusieurs objets ; & il ne parvint à connoître les différentes cours de l'Europe, qu'en ignorant l'intérieur des états qu'il étoit chargé de conduire ou de gouverner. Le grand art des souverains, l'art de former les hommes, lui fut tout-à-fait inconnu ; les talens sous son regne ne donnoient nul droit aux honneurs ; ils étoient décernés par l'humeur & par le caprice ; ce prince cherchoit moins des ministres habiles que des courtisans soumis. Il porta la prévention pour ou contre aussi loin qu'elle pouvoit aller, & une premiere impression ne fut jamais effacée, il aimoit ou il haïssoit, il estimoit ou il méprisoit sans retour. La guerre ne fut pas son côté brillant. Il ne forma presque point de siege qu'il ne levât, ne donna point de bataille qu'il ne perdît, ne se mesura avec aucun général sans en être battu : c'est avoir fini son éloge militaire, que d'avoir dit qu'il fut brave ; encore l'étoit il moins par héroïsme que par religion ; il étoit prédestinatien. Ses succès ne prouvent pas autant qu'on le prétend, l'étendue de son génie : le hasard seul le fit Stadhouder ; l'irrésolution de Jacques II le

plaça ſur un trône, où il ſe repentit plus d'une fois d'être monté. De l'aveu de tous les Anglois, il y montra une grande inapplication, beaucoup d'humeur, & très-peu de capacité. Sa haine contre la France lui tint lieu de tous les talens; elle le fit l'ame d'une puiſſante ligue, lui attacha tous les ennemis de Louis-le-Grand, & lui donna tous les réfugiés pour panégyriſtes.



IX. ÉPOQUE.

Union des Parlemens d'Angleterre & d'Ecosse, sous le nom de Parlement de la Grande-Bretagne, par les soins de la Reine Anne, en 1707.

GUILLAUME emporta dans le tombeau la consolation de croire qu'il régneroit même après sa mort ; & que ses vues, celle de l'union de l'Écosse avec l'Angleterre en particulier, régleroient les démarches de la cour de Londres. Ces deux royaumes connus sous le titre de Grande-Bretagne, depuis que la couronne d'Angleterre étoit passée sur la tête des Stuarts, n'étoient pourtant réunis que de nom. Un même roi, il est vrai, les gouvernoit : mais ils avoient des loix particulieres. La concurrence produisit bientôt son effet ordinaire. Le peuple le plus puissant travailla à étendre ses droits, & le plus foible à conserver les siens.

Jacques I avoit imaginé d'éteindre par la réunion des deux nations, des animosités qui, quoique très-anciennes, étoient aussi vives que si elles n'eussent fait que de naître.

Les deux parlemens entrerent d'abord avec vivacité dans ce plan. Quelques incidens qu'on n'avoit pas prévus refroidirent un peu les esprits. Insensiblement le caractere incertain du prince devint celui de tous ceux qu'on avoit choisis pour remuer les ressorts d'une négociation qui avoit des difficultés. On oublia cette grande affaire. Il fut arrêté pourtant que les actes d'hostilité cesseroient sur les frontieres ; que les Écossois auroient droit de naturalité en Angleterre, & les Anglois en Écosse ; que le commerce seroit libre entre les deux royaumes. Ce dernier article déplut aux Anglois, & il ne passa point.

Les choses resterent dans cet état jusqu'à l'usurpation de Cromwel. Ce tyran n'imagina pas de meilleur moyen pour affermir son autorité naissante, qu'un traité de confédération entre l'Angleterre & l'Écosse qui fut accepté. Il dura jusqu'à ce que les Écossois, ayant par un retour de vertu pris les armes en faveur du fils dont ils avoient vendu le pere, furent défaits à Worcester, & réduits ensuite à l'obéissance de l'usurpateur. Ce grand politique profita des droits & des privileges des conquérans, pour imposer son joug aux vaincus. Il incorpora l'Écosse comme l'Irlande à la république qu'il avoit formée

en Angleterre : les trois royaumes furent gouvernés par un même parlement.

Le rétablissement de la monarchie rendit à chaque nation ses anciens droits. L'autorité légitime ne crut pas pouvoir tenter avec bienséance de maintenir une union qui étoit l'ouvrage de l'usurpation. Charles II entreprit dans la suite de renouveller cette forme de gouvernement, pour pouvoir établir plus aisément le pouvoir arbitraire : mais il éprouva que ce qui avoit été facile à Cromwel, lui étoit impossible. Il ne fut ni assez adroit pour aveugler les Écossois, ni assez puissant pour les intimider. On sortoit des guerres civiles où les esprits s'étoient éclairés, & les cœurs affermis. Chacun dans ce tems de trouble s'étoit instruit des intérêts publics, & s'étoit accoutumé à prodiguer son sang pour les soutenir. Il étoit arrivé à l'Écosse ce qui arrive à tous les états agités par des discordes domestiques ; il s'y étoit formé un peuple de citoyens, de politiques & de héros.

Cet amour, ce zele pour la patrie, se trouverent refroidis au tems de l'invasion du prince d'Orange. Les Écossois ne parurent pas seulement disposés à souffrir l'union ; ils s'abaissoient en quelque sorte à la demander. De fâcheux contre-tems, des mesures mal

prises, & je ne sai quel refroidissement de la part des Anglois, firent avorter ce projet. Le roi Guillaume voulut renouer quelques années après une affaire si importante, mais les circonstances n'étoient plus les mêmes. Les Écossois irrités des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus des Anglois à l'occasion de leur établissement de Darien, rejetterent fiérement toutes les propositions qui leur furent faites. On travailla sans succès à les calmer. Le prince vit enfin qu'il ne pouvoit plus rien pour ce grand ouvrage, que d'en faire sentir l'utilité à la princesse de Danemark qui lui succédoit.

La nouvelle reine auroit craint de trop hasarder, si elle avoit entrepris avec une autorité naissante une affaire, où des rois affermis sur le trône par un long regne, avoient échoué. Elle crut devoir attendre que des succès éclatans & des services réels, lui eussent donné sur l'obéissance ou sur l'amour de ses peuples, des droits que le sceptre n'y donne pas toujours. Les malheurs inouis & presque incroyables de la France, préparerent cet événement.

Cette couronne, qui pendant plus d'un demi-siecle avoit fait la destinée des nations, se trouvoit dans un état d'humiliation qui sembloit annoncer sa ruine. Ses armées tou-

jours aguerries, toujours triomphantes, toujours invincibles, n'étoient plus que des corps monſtrueux ſans diſcipline, ſans intelligence. Ses généraux dont le nom ſeul avoit inſpiré la terreur & l'admiration, ſe voyoient le jouet de leurs ennemis & de leurs ſoldats. Ses frontieres, qui n'avoient, pour ainſi dire, jamais vu l'ennemi, étoient foulées, ravagées, conquiſes. Ses ambaſſadeurs accoutumés à parler en ſouverains dans la plupart des cours de l'Europe, s'abaiſſoient aux plus humiliantes ſupplications; & on ne daignoit ni les voir ni les écouter. Ses flottes qui avoient enlevé l'empire de la mer aux induſtrieux & ſuperbes rois de cet élément, s'étoient comme fondues, & ne ſuffiſoient pas même pour aſſurer ſon commerce. Ses reſſources qu'on avoit cru inépuiſables, ſe trouvoient taries : ſes finances étoient ſans ordre, ſes terres ſans laboureurs, ſes manufactures ſans ouvriers; le royaume entier étoit livré à l'avidité du partiſan, qui en achevoit la ruine. Le miniſtere déconcerté par des malheurs ſans exemple, qu'il n'avoit pas eu l'habileté de prévoir, ou le bonheur de prévenir, faiſoit quelque choſe de plus funeſte, que de prendre un mauvais parti; il n'en prenoit point : dans l'impoſſibilité de remédier à tout, il ne remédioit à rien. Le regne de

Louis XIV

Louis XIV qui avoit commencé par des prodiges de grandeur & de gloire, finissoit par des prodiges d'abaissement & d'humiliation.

Quoique les revers qu'éprouvoit la France, fussent l'ouvrage de tous les peuples qui étoient entrés dans l'injuste & odieux projet de détrôner Philippe V. Malboroug avoit eu l'adresse de s'en approprier presque toute la gloire.

Ce général, le plus fameux qu'ait eu la nation depuis plusieurs siecles, avoit été introduit d'abord à la cour par mademoiselle Churchill sa sœur, maîtresse du duc D'York. Sa bonne mine le rendit agréable à la duchesse de Clevelande, qui régnoit sur le cœur & dans les conseils de Charles II. Dans la suite, il eut l'adresse de devenir le favori du roi Jacques. Il trahit ce prince infortuné, & occupa la même place auprès de l'usurpateur. Guillaume, témoin de sa conduite durant la guerre d'Irlande, dit publiquement, qu'il n'avoit jamais vu personne qui eût moins d'expérience & plus de talent pour commander une armée. Le monarque lui ôta depuis sa confiance, sans lui ôter son estime; & en mourant, il conseilla à la princesse Anne de s'en servir comme d'un homme *qui avoit la tête froide & le cœur chaud.*

Les Anglois ſe trompent ou cherchent à nous tromper, quand ils diſent que Malborough a réuni la valeur de Condé, l'habileté de Turenne, le bonheur de Luxembourg. Sans l'égaler à Céſar comme font ſes panégyriſtes, on peut dire au moins qu'il fut un grand homme. Sa valeur étoit tout-à-fait héroïque, & ſe faiſoit remarquer chez une nation qui ne ſauroit être intimidée que par quelque choſe de plus affreux que la mort même. Ses ſoldats ne comptoient jamais l'ennemi ; forts ou foibles, ils ne demandoient qu'à combattre : il leur avoit perſuadé qu'il ne pouvoit être vaincu ; & cette perſuaſion le rendit en effet invincible. De deux guerres, l'offenſive & la défenſive, il ne fut que la premiere : tout occupé du ſoin d'attaquer, il ne le fut jamais de celui de ſe défendre ; s'il eût eu en tête un rival qui eût ſu démêler ſon caractere, il auroit été ſouvent ſurpris & battu. Il haſarda des démarches qui le firent ſoupçonner de témérité ; ſes ſuccès firent ſon apologie. Quelques généraux, même de ſon tems, eurent peut-être des lumieres plus étendues ; perſonne ne les eut plus ſures. Il cherchoit des conſeils dans ſes ſubalternes ; & s'il leur en attribuoit rarement la gloire, du moins leur procuroit-il la conſolation de les voir ſuivis quand ils étoient bons. Le coup d'œil, qui eſt la partie

essentielle d'un général, il l'avoit admirable : dès qu'il avoit regardé une armée, des retranchemens, une place, il en connoissoit le fort & le foible, la bonne ou la mauvaise disposition. Deux avantages considérables l'empêcherent de faire beaucoup de fautes; il étoit le maître des opérations, & il connoissoit parfaitement le théatre où se faisoit la guerre. Il fut humain, quoique conquérant; & il montra un talent égal pour gagner les cœurs & pour prendre les villes. Ses triomphes eurent encore moins d'éclat que d'utilité : assez d'autres généraux ont su vaincre ; je n'en connois point qui aient mieux profité que lui de leurs victoires. Il servit également la grande alliance de ses conseils & de son épée; on peut dire qu'il en étoit l'ame; & le prince Engene, plus grand homme que lui, fut forcé de se contenter du second rôle. Il sembloit qu'il fût réservé au seul Malboroug d'humilier la France; les malheurs de cette couronne commencerent dès qu'il parut à la tête des armées, & finirent dès qu'on l'en eut retiré. Les louanges, qu'il a forcé ses ennemis à lui prodiguer, ont fini son éloge. On parloit un jour de son avarice, & on en citoit des traits fort marqués, sur lesquels on appelloit au témoignage de milord Bolingbrook, qui ayant été d'un parti contraire,

pouvoit dire peut-être avec bienséance ce qu'il en savoit : *C'étoit un si grand homme*, répondit-il, *que j'ai oublié ses vices.*

Les victoires de Malboroug procurerent à la reine Anne une autorité que n'avoient pas eu ses prédécesseurs. Les trois nations qui composoient la monarchie Angloise, parurent déterminées à se livrer sans réserve aux vues d'une princesse qui ajoutoit tant d'éclat à la couronne qu'elle portoit. Ces dispositions furent saisies avec vivacité, pour renouer l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre. La proposition en fut faite dans l'ivresse des succès inespérés & incroyables de 1706. Les noms si chers aux Anglois, de Barcelone, de Turin, de Ramillies, abrégerent les formalités. Le choix des commissaires des deux nations chargés de conduire cette grande affaire, fut fait par la reine avec beaucoup de bonheur & d'habileté.

Les Anglois qui étoient au nombre de trente, vouloient tous l'union ; les uns, parce qu'ils ne pouvoient se dispenser d'appuyer les vues de la cour dont ils étoient pensionnaires ; les autres, pour voir s'éteindre insensiblement les haines qui avoient si long-tems inondé de sang les deux états ; un grand nombre dans l'espérance de réaliser la brillante chimere dont ils se flattoient, d'établir une répu-

blique. Ils imaginoient que les rois persécutés en Angleterre, ne trouveroient plus d'asyle chez les Écossois unis aux Anglois par les liens communs d'un même intérêt. Le comte de Godolphin, qui avoit le sens droit & l'humeur toujours égale, n'eut pas besoin de beaucoup d'adresse pour conduire ce parti.

Le comte de Stairs, qui étoit à la tête de la commission d'Écosse, avoit un personnage bien plus difficile à soutenir. Ce mauvais citoyen, dont la politique étoit sure & profonde, détermina la reine à choisir pour commissaires Écossois, les seigneurs de cette nation les plus connus par leur opposition à l'union & à la cour. Il partoit d'un principe singulier, mais sublime. Des commissaires, disoit-il, agréables au ministere, sont odieux à la nation, & n'entraîneroient jamais les suffrages de la multitude; au lieu que ceux qui sont connus par leur opposition à la cour, & que le peuple regarde comme ses protecteurs, peuvent être gagnés; qu'ils le seront infailliblement, & qu'ils feront tomber le parlement d'Écosse dans leurs sentimens.

Ce que mylord Stairs avoit prévu, arriva. Les commissaires furent séduits par les moyens que tout le monde sait ou que tout le monde devine. Ce premier succès donnoit des espé-

rances, mais au fond il ne finissoit rien. Il falloit que ce qui avoit été arrêté par le comité fût approuvé dans les deux parlemens; & il n'étoit pas aisé d'obtenir cette démarche de celui d'Écosse. Les commissaires devenus pensionnaires de la cour, qu'ils continuerent à décrier pour la mieux servir, y travaillerent avec succès. Les raisons qu'ils apportoient au parlement pour lui faire approuver l'union, avoient quelque chose d'assez imposant.

Ils représenterent avec force, que les discussions qui avoient bouleversé plus d'une fois les deux royaumes, étoient trop récentes pour qu'on ne dût pas se prêter avec zele à des arrangemens qui assuroient la paix entr'eux : que cette union donneroit à la Grande-Bretagne un ascendant qu'elle n'avoit pas eu jusqu'alors, & la rendroit en quelque façon l'arbitre de l'Europe : que l'Écosse bornée à un commerce vil & peu lucratif, partageroit avec l'Angleterre, celui des colonies & du reste du monde : que sous le nouveau gouvernement, les Écossois seroient si favorisés, qu'ils ne contribueroient aux charges publiques que d'un quarantieme, & qu'ils auroient la onzieme partie du pouvoir législatif : qu'on donneroit à l'Écosse des sommes suffisantes pour payer ses dettes, & pour encourager ses manufactures. Ces

offres, soutenues de tout ce qui pouvoit leur donner du poids, firent beaucoup de partisans à l'union; mais parce que la cour ne se trouva pas assez riche pour acheter tout ce qui vouloit se vendre, il y eut aussi un grand nombre d'opposans.

Ceux-ci firent éclater leur indignation contre un projet qui leur alloit ravir leur souveraineté, leurs loix, leur honneur, leurs droits, leur indépendance. Tout leur annonçoit que leur patrie alloit devenir province d'un état, dont elle avoit toujours été la rivale. Ils traverserent l'union par des motifs différens: les jacobites, parce qu'elle les obligeoit à reconnoître la succession à la couronne, héréditaire dans la maison d'Hanovre: les presbytériens, parce qu'ils craignoient pour leur religion: le comte de Hume & ses amis, parce qu'ils étoient véritablement citoyens: un grand nombre, parce qu'ils cherchoient à se venger de la reine qui les avoit offensés en les négligeant, ou en les recherchant avec moins d'empressement que quelques autres.

Pour rendre ces passions utiles, il eût fallu les réunir; & malheureusement il ne se trouva personne qui en fût capable. Chaque branche de ce parti agit toujours séparément, & suivit ses vues particulieres. Les uns auroient

bien consenti à une confédération pareille à celle des Provinces-Unies & des cantons Suisses, où l'union ne consiste que dans la dépendance d'une même souveraineté, & dans un concours mutuel pour sa défense : mais l'incorporation leur paroissoit honteuse. Les autres détestoient toute union avec l'Angleterre, quelque avantageuse qu'elle pût être; mais ils manquoient de résolution, & ils craignoient encore moins l'esclavage que la guerre. Ceux-ci ne parloient que d'exterminer les tyrans & les traîtres, les commissaires qui avoient vendu l'Écosse, & les Anglois qui l'avoient achetée; le peuple étoit déclaré pour ce sentiment. Ceux-là mettoient plus de modération dans leur vengeance; ils n'étoient pas ennemis des partis extrêmes, mais ils ne vouloient pas éclater inutilement : & l'impossibilité où se trouva la France de les soutenir, les détermina à subir le joug. En général les opposans n'eurent jamais de point fixe; d'où il arriva qu'on leur arracha en détail ce qu'ils n'auroient jamais accordé d'une autre maniere: on les amena par degrés à adopter le projet d'union tel qu'il avoit été formé.

Les principaux articles de cet acte si cher aux Anglois, si odieux aux Écossois, étoient que les deux royaumes n'en feroient plus

qu'un sous le nom de Grande-Bretagne, à commencer au mois de Mai de l'an 1707. Qu'un même roi pris dans la maison d'Hanovre régneroit également sur toutes les parties du nouvel Empire; qu'il n'y auroit qu'un parlement qui tiendroit ses séances en Angleterre, où l'Écosse enverroit ses députés, qui dans la chambre des pairs & à rang égal seulement, céderoient le pas aux Anglois, & où tout seroit décidé à la pluralité des voix, quoique l'Écosse se fût réduite à seize pairs & à quarante-cinq députés, au lieu que le nombre des autres n'étoit limité que dans les communes.

La ratification de ce fameux traité ne fut pas plutôt devenue publique, que l'indignation générale fit craindre qu'on n'eût travaillé inutilement. Les esprits parurent aussi opposés à l'union, que si on n'avoit pas usé de ménagemens infinis pour les y préparer. De tous côtés on courut aux armes. Si la noblesse avoit réglé les mouvemens du peuple & appuyé ses mécontentemens, il y a apparence que l'Écosse auroit évité le joug, & qu'elle jouiroit encore du crédit qu'elle avoit autrefois dans l'intérieur de l'isle, & de la considération que lui accordoient les étrangers. Malheureusement elle éprouva ce qui accélere toutes les révolutions, qu'on est moins

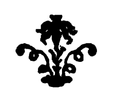
citoyen à mesure qu'on est plus obligé à l'être, & que ceux que la patrie récompense le plus, sont ceux qui la servent le moins. Il est vrai que les grands révoltés par l'oubli où on les laissoit, joignirent depuis leurs ressentimens au zele de la multitude : mais la trahison avoit découvert ces intrigues, & l'autorité dissipé ces complots, lorsque les secours, que le prétendant amenoit de France, se firent voir inutilement sur les côtes d'Écosse. Cette entreprise qui pouvoit ruiner l'union, l'affermit. Elle en fit connoître les ennemis, & fournit des prétextes pour les accabler. Ce grand ouvrage n'éprouva dans la suite que peu de contradictions. L'état d'anéantissement où il réduit chaque jour les Écossois, lui en fera encore moins éprouver à l'avenir. L'Angleterre profita de ces pertes, & on peut assurer que l'union lui a été plus avantageuse que tous les prodiges du regne de la reine Anne.

Cette princesse offrit aux yeux des Anglois un spectacle auquel ils n'étoient pas accoutumés; une reine, l'ame d'une puissante ligue, & l'arbitre des destinées de l'Europe; une suite de victoires, dont rien n'interrompit le cours pendant neuf années; la terreur & la gloire des armes Angloises portées jusques sur les bords du Danube; l'empereur affermi

ſur un trône ébranlé par des fautes & par des diſgraces ; toutes les couronnes de Charles-Quint deux fois chancelantes ſur la tête de l'héritier légitime ; l'empire de la mer & la ſupériorité du commerce aſſurés à la Grande-Bretagne par des conquêtes ou par des traités ; la France réduite à acheter par des ceſſions conſidérables la paix, dont elle étoit dans l'uſage de preſcrire les conditions ; la monarchie Eſpagnole forcée de partager ſes provinces avec une puiſſance, & ſes tréſors avec une autre ; l'Angleterre augmentant ſes richeſſes parmi les troubles & les dépenſes de la guerre ; les factions les plus violentes & les plus adroites étouffées ou aſſoupies, ſans qu'il en coûtât de ſang à la nation, ni même que ſa tranquillité fût altérée.

Quand on approfondit un peu le caractere de la reine Anne, on ne peut s'empêcher de faire honneur à ſes miniſtres d'une partie de ces événemens. Cette princeſſe paroiſſoit également éloignée & de les ſouhaiter, & de les préparer, & d'en profiter. Elle pouſſoit ſi loin la modération, que les flatteries de ſes courtiſans, ni les ſuccès de ſes généraux ne lui inſpirerent jamais d'ambition. Sa bonté fut unique : on ne la vit jamais fatiguée par les demandes, ou épuiſée par les bienfaits.

Je ne sai quelle timidité lui faisoit craindre les actions d'éclat, & elle jouoit toujours à regret le personnage de souveraine. Sa douceur lui fit des censeurs & des partisans: elle supporta les outrages de plusieurs de ses sujets avec une insensibilité qui honore le trône selon les uns, qui le dégrade selon d'autres. On lui a reproché d'avoir suivi aveuglément les vues de son conseil, & d'avoir souvent trop donné aux volontés de ses ministres; il seroit difficile de combattre cette accusation. Elle poussa l'amour & la complaisance pour le prince de Danemarck son époux, jusqu'à faire avec lui un usage trop fréquent de quelques liqueurs : ce goût qui n'étoit ni de son sexe ni de sa dignité, abrégea ses jours, & ternit sa gloire. On peut douter si Anne fut une grande reine; mais il est certain que son regne a été des plus glorieux.



X[ME]. ET DERNIERE ÉPOQUE.

État actuel du Parlement.

IL ne suffit pas, pour connoître parfaitement le parlement d'Angleterre, de savoir dans quelles circonstances il s'est formé, & par quelles heureuses révolutions il est parvenu au degré d'autorité dont il jouit; il faut encore être instruit d'un certain détail, qu'on peut appeller le méchanisme de cette assemblée. C'est sans doute la partie la moins agréable de mon ouvrage, mais c'en est une partie essentielle. Il seroit toujours ennuyeux & souvent impossible de remonter à l'origine, & de marquer les variations des différens usages qui ont régné dans le parlement; on aimera mieux ne trouver ici que ceux qui s'observent aujourd'hui.

(*) Le parlement d'Angleterre est une assemblée de la noblesse, du peuple & du roi même qui y préside si essentiellement, que sans cela elle n'est point parlement, n'en peut prendre le nom, & n'en a pas l'autorité. On sent qu'un tel gouvernement est nécef-

(*) Qu'est-ce que le parlement?

ſairement un théatre inconſtant, où les décorations doivent changer plus ſouvent qu'ailleurs. On y voit régner trois différens intérêts ſoutenus par trois puiſſances différentes, avec toute l'aigreur, tout le fracas, toute l'opiniâtreté des plus violentes paſſions. Il ne ſe fait point entre les divers ordres de l'état une circulation qui les uniroit. Le prince n'eſt jamais forcé par les loix à rentrer dans l'ordre des citoyens; & les pairs ont leurs prérogatives particulieres, & diſtinguées de celles des communes. Dès lors le roi ſe regarde comme roi, la nobleſſe comme nobleſſe, le peuple comme peuple: à peine quelqu'un a-t-il le courage d'être Anglois & citoyen. Il ſeroit naturel de penſer que cette multitude de légiſlateurs repréſentât au moins avec dignité. Il eſt pourtant vrai que les ſéances ſe paſſent à plaiſanter indécemment ſur de grandes affaires, ou à diſcourir gravement ſur de petites; à faire l'éloge de ſon parti, ou à invectiver contre la faction oppoſée; à ſe calomnier & à ſe juſtifier. Pour un événement important qui s'y paſſe, on y donne cent ſcenes ſingulieres & bizarres. On a vu en 1693 un des oracles Anglois conclure ſa harangue, en diſant : *qu'il eſpéroit de voir avant la fin de l'année le roi de France ſe préſenter à la Barre, & demander à genoux la paix au parlement.*

(*) Nous venons de voir ce que c'eſt que le parlement ; voici maintenant ſes droits. Le roi ſans ce grand corps ne peut ni abolir les loix anciennes, ni en faire de nouvelles; ni interpréter les obſcures, ni mettre des impôts ou déterminer la maniere de les lever; ni légitimer les bâtards ou naturaliſer les étrangers ; ni régler les poids & les meſures ; ni introduire des troupes étrangeres dans le royaume, ni faire grace à ceux auxquels les communes ont donné un *atteinder*. Dans tout le reſte l'autorité d'un roi d'Angleterre a autant d'étendue que celle d'aucun autre ſouverain. Encore, s'il eſt né pour régner, trouve-t-il dans ſa place ou dans ſon génie des moyens preſque infaillibles d'obtenir ce que les loix lui ont refuſé : *Toutes les voix du parlement ſont vénales*, diſoit un homme ſincere à Walpole ; *& j'en ai le tarif*, ajouta ce célebre miniſtre. Le prince, diſoit le lord Haversham, a une voie plus facile encore & plus courte pour ſe rendre abſolu : il n'a qu'à prononcer quelqu'un de ces trois mots, *papiſme*, *prétendant*, *France* ; c'eſt plus qu'il n'en faut pour nous faire oublier nos intérêts les plus eſſentiels.

(*) Quelle autorité a le parlement ?

(*) Il faut que la passion soit bien forte, pour aveugler à ce point un corps aussi nombreux que le parlement. Il est partagé en deux chambres, la haute & la basse. La premiere est composée du roi qui y préside, ou le chancelier en son absence ; des fils du roi ; des grands officiers de l'état, qui sont le chancelier, le grand trésorier & le garde du petit sceau ; des trois officiers de la couronne, le grand chambellan d'Angleterre, le grand-maître de la maison du roi, & le chambellan de l'hôtel ; des pairs du royaume, qui sont les ducs, marquis, comtes, vicomtes & barons ; de deux archevêques, & vingt-quatre évêques : tous ces seigneurs ont séance dans la chambre haute par un droit attaché à leur qualité. Quelques jurisconsultes, sans avoir voix délibérative, y sont aussi reçus uniquement pour donner conseil, & pour résoudre les difficultés qui peuvent survenir touchant l'explication des loix & les jugemens rendus, dont on peut appeller à la chambre haute. La chambre des communes est composée d'un orateur, qui est le président de la chambre ; de quatre-vingt douze députés des cinquante-deux comtés qui partagent l'Angleterre ; de deux citoyens

(*) De qui est composé le parlement ?

pour chacune des villes, & de deux bourgeois pour chacun des bonrgs qui ont droit de députer au parlement. Il n'y a point de jurisconsulte dans cette chambre, parce qu'elle n'a pas droit de juger. L'autorité des deux chambres a été souvent ébranlée. Cromwel supprima celle des pairs, & chassa honteusement du lieu de l'assemblée les députés de l'autre : il fit mettre au-dessus de la porte de Westminster, *salle à louer*.

(*) Un avantage que le monarque Anglois ne sauroit assez estimer, parce qu'il ne dépend pas des caprices de la multitude, c'est qu'il est seul maître de convoquer, de proroger, de casser le parlement. Delà il arrive que le roi conserve un parlement aussi long-tems qu'il lui est favorable, & qu'il le dissipe lorsqu'il commence à y éprouver des contradictions. Cette brillante prérogative est une de celles que les Anglois ont le plus enviée à leur souverain. Ils réussirent à en dépouiller en partie Guillaume III. Ce prince consentit qu'on fixât à trois ans la durée du parlement: les détours de sa politique le servirent mal en cette occasion ; & le zele de la reine Marie qui le secondoit si bien, n'aboutit qu'à faire éclater une de ces vertus extraor-

(*) Qui est-ce qui convoque le parlement?

dinaires, dont l'histoire d'Angleterre fournit plus d'exemples que celles des autres nations. Cette princesse souhaita que milord Bellamond son trésorier traversât le projet du parlement triennal. Ce seigneur qui le croyoit utile au royaume, refusa d'entrer dans les vues de la cour. On se borna à le prier de ne pas entrer au parlement, & à rester neutre entre les deux partis. Il ne goûta pas ce tempérament, & fut un de ceux qui contribuerent le plus à faire passer l'acte. La reine lui ôta sur le champ sa charge, & il prit sans balancer le parti qui convenoit à un homme qui avoit de la raison & du courage. Sans s'abaisser à se justifier ou à se plaindre, il réforma son train, & se condamna à une vie privée. Tant de générosité frappa les Anglois. Ceux qui étoient attachés au prince, comme ceux qui lui étoient opposés, allerent témoigner en foule au courtisan disgracié l'admiration qu'ils avoient pour sa vertu, & le conjurer de vouloir partager leur fortune. La reine ramenée à la véritable grandeur par les exemples de ses sujets, lui offrit une pension, afin qu'il pût vivre selon sa naissance : mais le milord poussant l'héroïsme jusqu'où il pouvoit aller, répondit : *que ne rendant plus de service, il ne croyoit pas devoir recevoir aucune récompense.* Croira-t-on après cela que

George I ait obtenu assez facilement la révocation de l'acte si desiré qui fixoit à trois ans la durée du parlement ? Ce n'est guere qu'en Angleterre qu'on voit le gouvernement si sensiblement en contradiction.

(*) Cette contradiction est peut-être encore plus sensible entre les termes de la convocation du parlement & l'autorité dont il jouit. Le roi écrit lui-même à chaque seigneur spirituel & temporel de se rendre à l'assemblée pour lui donner *conseil*, & il fait écrire par la chancellerie au vicomte de chaque comté, & au maire de chaque ville & bourg, d'envoyer au parlement les députés du peuple, pour y *consentir* à ce qui aura été ordonné. Aussitôt que ces lettres de convocation sont arrivées dans les provinces, on y procede aux élections. On n'y voit que haines, que brigues, que divisions. Les Wigs & les Toris, les républicains & les royalistes, les amateurs de l'indépendance & ceux du despotisme, les courtisans & les créatures du peuple ; toutes ces différentes factions causent un tel mouvement dans les esprits, qu'on diroit que la Grande-Bretagne est à chaque nouveau parlement dans le transport d'une fievre chaude. Chaque parti veut avoir

(*) De quelle maniere le parlement est convoqué ?

des députés à ſon gré, & les partis varient chaque jour dans leurs vues, dans leurs intérêts, dans leurs maximes; il n'eſt pas poſſible de les réduire à des claſſes régulieres ou à des principes fixes. Ils ſe rompent en autant de branches, qu'il y a de têtes hardies pour conduire les différentes factions. Les diviſions & les ſubdiviſions parmi les Wigs & les Toris, ou comme on parle aujourd'hui, dans la corruption & dans l'oppoſition, ſe multiplient chaque jour, & forment ſouvent juſqu'à quinze & vingt claſſes différentes. Les citoyens éclairés, ſages, vertueux, témoins de ces convulſions politiques, s'éloignent des affaires; & des hommes riches, ardens, ambitieux, deviennent les arbitres des intérêts publics. Le peuple, qui payoit autrefois ceux qui ſe chargeoient de ſoutenir ſes droits, leur vend aujourd'hui ſon ſuffrage. Le plus opulent ou le plus prodigue eſt sûr d'être élu. Il eſt vrai qu'après s'être ruiné pour entrer au parlement, on veut ſe faire acheter chérement par la cour. Les députés mirent leur complaiſance à un ſi haut prix ſous le regne de Guillaume III, que ce prince leur dit un jour : *Meſſieurs, je vous ſerai obligé, ſi vous voulez réduire vos diverſes demandes à une, afin que je puiſſe voir ſi le royaume entier pourroit vous ſatisfaire.*

(*) Auſſitôt que le parlement s'eſt formé à Weſtminſter, & que tous les membres qui le compoſent ſont aſſemblés dans un même endroit, le roi s'y rend, revêtu des habits royaux, ſuivi des princes de ſon ſang & des grands officiers de l'état & de la couronne : s'étant aſſis ſur ſon trône, il fait l'ouverture du parlement par un diſcours qu'il prononce lui-même, ou qu'il fait prononcer par ſon chancelier ſur les affaires ſur leſquelles la nation a été convoquée. Enſuite le roi ſort, & n'eſt plus obligé de ſe rendre qu'à la derniere ſéance, pour confirmer ce qui aura été arrêté. Avant qu'on délibere ſur aucune affaire, il faut prêter trois ſermens : celui d'*allégeance*, par lequel on condamne l'opinion de quiconque admet une puiſſance ſupérieure à la royale, de quelque nature qu'elle puiſſe être : celui de *ſuprématie*, par lequel on reconnoît le roi chef de l'égliſe de la Grande-Bretagne : celui du *teſt*, par lequel on abjure la doctrine de la tranſubſtantiation, de l'invocation des ſaints & de la meſſe. Enſuite les deux chambres déliberent ſéparément. Ce qui a été conclu dans l'une, eſt communiqué à l'autre par les députés qu'elles s'envoient. Si la délibération eſt approuvée

---

(*) Quel [illegible]re qui s'obſerve dans le parlement ?

vocation des parlemens. Pendant que cette sage coutume s'est observée, la cour ne pouvoit pas se rendre maîtresse de cette assemblée, parce que les députés étoient forcés d'opiner conformément aux vues & aux ordres de ceux qui les députoient. Depuis que les rois se sont mis insensiblement au-dessus de cette obligation si gênante, le peuple qui ignore sur quoi on délibérera dans le parlement, est obligé de donner à ceux qui le représentent un pouvoir illimité. La plupart en abusent pour leurs intérêts. A peine sont-ils assemblés, que les liaisons se forment, que les brigues commencent, les cabales se heurtent; ceux qui occupent les premieres places dans le gouvernement, travaillent à corrompre avec de l'argent, avec des charges, & les graces dont ils disposent, les membres du parlement dont ils ont besoin. Car, comme disoit Guillaume III, *si un roi d'Angleterre avoit assez d'emplois considérables à donner à tous ceux qui y aspirent, les noms de Wigh & de Tory seroient bientôt abolis.*

Alors ceux qui ont été négligés & qui sont dans le parti opposé à la cour, se réunissent pour déclamer avec violence contre ceux qui se sont laissés séduire. Ils savent bien que leurs invectives ne rameneront per-

sonne au devoir, mais ils satisfont leur ressentiment, ou acquierent le titre flatteur de défenseurs de la liberté publique. Ils dirigent leurs derniers efforts contre les ministres les plus puissans, dont ils attaquent violemment la conduite. Le célebre Walpole est celui qu'ils ont le moins ménagé dans les derniers tems. Il étoit assez philosophe ou assez ambitieux pour suivre toujours ses vues : aussi disoit-on *qu'il ressembloit à la toison de Gedeon, qui reçoit & suce la rosée du soleil, tandis que tout ce qui est autour de lui est à sec.*

(*) Pour donner de la dignité ou inspirer du zele aux membres des deux chambres, on les fait jouir d'un privilege aussi utile qu'honorable. Il n'est pas permis de les emprisonner, ni leurs domestiques, pour dettes, pendant la durée actuelle des sessions. Ce droit est commun à tous ceux qui entrent dans le parlement : mais les deux chambres ont chacune leurs avantages particuliers. Les pairs, sur-tout les évêques, n'ont pas dans la nation le crédit qu'ils devroient naturellement y avoir, parce qu'ils tiennent tous ou presque tous à la cour par les graces qu'ils en ont reçues ou qu'ils en esperent. Les

(*) Du pouvoir & des privileges des deux chambres du parlement.



TABLE

DES MATIERES.

A.

Catherine

C.

D.

E.

F.

G.

H.

— Confirme

J.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

--- Seuls

T.

V.

Fin de la Table des Matieres.

